



MÉTÉO



Aujourd'hui: la nébulosité diminuera rapidement et le temps deviendra assez ensoleillé. Les vents souffleront d'ouest. Demain: temps chaud et en partie ensoleillé. Orages épars mercredi soir. Pluies orageuses à partir de l'ouest jeudi.

Lac des Brenets 750,69 m	Lac de Neuchâtel 429,35 m	22°	10°	3500 m	Lever 6 h 48	Coucher 20 h 15
Fête à souhaiter: Benjamin				21 h 26	10 h 43	

### LES MÉDECINS VEULENT UNE NOUVELLE LOI

Les quatorze thèses de la FMH sur l'assurance-maladie ▶ 4

### UN ANNIVERSAIRE BREVETÉ...

Congrès européen de la chronométrie à Genève ▶ 7

### UN GRAND-PAPA TROP AFFECTUEUX

Le Locle: deux ans ferme pour attentat à la pudeur ▶ 18

### BILINGUISME ALIBI ?

Le Grand Conseil bernois refuse de subventionner «Canal 3» ▶ 23

## OPINION

### Tôles totalitaires

Avions et débris s'encastrent dans une masse humaine compacte... Saisissantes images, qui donnent toute son épaisseur à la tragédie de Ramstein.

Il va de soi que le jeu de massacre survenu dimanche au cours du meeting aérien pose avec acuité le problème des conditions de sécurité propres à semblable manifestation.

Plus largement cependant, il convient de remarquer que le «crash» des avions italiens s'inscrit, au-delà de son pur contexte aéronautique, dans le fil d'une série de pépins consécutifs.

Accidents de train en France, chute d'un Airbus à Mulhouse, tués sur les routes durant les vacances, pour n'en citer que quelques-uns.

L'impact de l'audio-visuel sur les opinions constitue leur dénominateur commun. Et seule entre finalement en ligne de compte la vision spectaculaire d'un amas de tôles dans l'appréciation de ce type de faits divers.

Une appréciation déformante, qui nous amène à fourrer n'importe quoi dans le même sac.

Ainsi, des voix s'élèvent, qui se livrent à un amalgame malsain. Témérité des pilotes italiens, défaillance technique d'un aiguillage ferroviaire ou collision sur l'autoroute imputable à l'éclatement d'un pneu, le mélange des genres est allégre.

Il n'y a pas de circonstances spécifiques qui entourent chacun des événements, les particularités propres à chacun des modes de déplacement, pour accoucher de réflexions faussées en matière de sécurité.

Si l'on peut interdire, à l'avenir, les périlleuses démonstrations en formation au cours d'un meeting, il apparaît que des mesures aussi radicales ne sauraient être prises pour limiter le nombre de morts sur les routes, par exemple.

Il est pourtant des esprits qui succombent à ce genre d'association, sous le coup d'une faculté d'estimation altérée par le son et lumière en direct.

Une forme de totalitarisme, en somme.

Pascal-A. BRANDT

## Paix dans le Golfe Roumanie-Hongrie: optimisme

### Comme chien et Chat el-Arab

La délicate question de la souveraineté sur le Chatt el-Arab menace de torpiller les négociations de paix entre l'Irak et l'Irak, qui entraînent péniblement lundi dans leur cinquième jour. Elles ont repris dans la matinée sans les ministres des Affaires étrangères des deux pays, pour une discussion purement technique.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre irakien Tarek Aziz a accusé hier l'Irak de bloquer les progrès des discussions de paix en refusant le dégageant immédiat du Chatt el-Arab, encombré par de nombreuses épaves qui s'entassent depuis le début de la guerre. Ce dégageant constituerait une «compensation équitable» à l'acceptation par l'Irak de la liberté de navigation pour les navires iraniens dans le Golfe, a estimé le ministre.

L'Irak demande en effet une immédiate liberté de navigation, ce que refusent les Iraniens qui veulent garder le droit d'inspecter les navires empruntant le Chatt el-Arab.

Tarek Aziz s'est en tout cas dit prêt à rester à Genève «aussi longtemps que la mission le nécessitera».

Peu avant cette conférence de presse, le porte-parole des Nations Unies François Giuliani avait déclaré: «Les négociations continuent, sans sous-estimer les difficultés que nous rencontrons en ce moment. Il n'y a ni rupture, ni impasse.»

#### FLEUVE EMPOISONNÉ

Le Chatt el-Arab, confluent du Tigre et de l'Euphrate, est la frontière naturelle entre l'Irak et l'Irak. C'est aussi la seule voie d'accès à la mer pour l'Irak. Ce fleuve de 200 km de long empoisonne les relations de deux pays depuis des siècles et constitue l'une des causes du déclenchement de la guerre du Golfe en septembre 1980. En 1975, l'accord d'Alger signé par les deux pays fixait la frontière au milieu du Chatt el-Arab.

(ap)



Les numéros un hongrois et roumain, MM. Karoly Grosz et Nicolae Ceausescu, se sont montrés optimistes quant aux possibilités d'une amélioration des relations hungaro-roumaines à l'issue de leurs entretiens menés dimanche à Arad et consacrés essentiellement au sort de la minorité hongroise de Roumanie, qui se plaint d'une assimilation forcée. (ats, afp)

## Vers l'interdiction des meetings aériens?

### Répercussions suisses de la catastrophe de Ramstein

Le Conseil fédéral va-t-il interdire les meetings aériens en Suisse à la suite de la catastrophe de Ramstein, qui a fait dimanche une quarantaine de morts? La gauche et les écologistes attendent du gouvernement «qu'il tire les mêmes conséquences du drame qu'en 1955 après l'accident meurtrier du Mans». Le leader démocrate-chrétien Paul Zbinden souhaite, lui, la fin des démonstrations militaires.

Manifestement la catastrophe de Ramstein a frappé les esprits en

Suisse également, puisque la patrouille italienne des Frece Tricolori, qui avait notamment déjà effectué des démonstrations de haute voltige au-dessus de la ville de Genève, devait se produire samedi et dimanche au meeting d'Ecuvillens, dans le canton de Fribourg.

Pour l'heure la manifestation est maintenue, même si le programme définitif n'est pas fixé, les principales patrouilles étrangères, française et portugaise, n'ayant pas

encore confirmé leur participation. Les Frece Tricolori ne seront évidemment pas là. Côté patrouille suisse, le porte-parole des troupes d'aviation. M. Hans-Rudolf Häberli, a indiqué hier que la participation des pilotes helvétiques avait été maintenue, de même que leur programme de démonstration, jugé «très sage» par rapport à la fougue italienne.

#### La chronique fédérale de Yves PETIGNAT

Reste à savoir si le meeting sera malgré tout autorisé. A l'Office fédéral de l'aviation civile, M. Lafranchi déclare qu'aucune mesure de sécurité supplémentaire n'a encore été prise. Après l'accident de l'Airbus, à Mulhouse, les normes avaient déjà été revues, notamment pour les avions de plus de 5,7 tonnes dont l'altitude minimale de présentation avait passé de 30 m à 100 m. Il est probable que l'on exige des pilotes que les figures acrobatiques soient dorénavant effectuées au-dessus de 100 m également, au lieu de 30 actuellement. Cela ne réduit toutefois pas les risques de collision avec des retombées mortelles possibles sur les spectateurs ou les agglomérations voisines. Car, précise M. Lafranchi, aucune disposition ne règle l'écart entre deux avions, même si à Ecuvillens on indique qu'un

espacement minimum de 30 à 40 mètres pourrait être exigé.

En fait la décision essentielle ne peut être que politique. Le Conseil fédéral réagira-t-il comme il l'avait fait en 1955, lorsqu'il avait interdit les courses automobiles en circuit, après la catastrophe du Mans, qui avait fait 80 morts et une centaine de blessés?

«Je ne comprendrais pas que le Conseil fédéral n'interdise pas définitivement ces vols dangereux et parfaitement inutiles», déclare le conseiller aux Etats fribourgeois Otto Piller, par ailleurs président de la commission de sécurité du ps. Si le Conseil fédéral n'en fait rien de son propre chef, le ps pourrait intervenir au niveau des Chambres fédérales. En tout cas, a indiqué M. Piller, les socialistes fribourgeois décideront ce soir-même d'une intervention sur le plan cantonal pour interdire le meeting d'Ecuvillens ce que souhaite aussi le journal La Liberté.

«Au minimum nous demanderons par voie de motion l'interdiction de ces démonstrations dangereuses au-dessus d'une région aussi peuplée que la Suisse. Imaginez-vous la catastrophe qu'aurait provoquée une telle collision au-dessus des fêtes de Genève? C'est un spectacle à bannir», dit l'écologiste genevois Laurent Rebeaud.

«Je suis encore sous le coup des images horribles de Ramstein. Pourtant je ne pense pas qu'il faille interdire impérieusement des

manifestations aériennes, analyse le démocrate-chrétien Paul Zbinden. Mais les patrouilles militaires n'ont rien à faire dans de telles démonstrations. C'est trop dangereux».

Interdire ces participations militaires, c'est la fin des meetings aériens, estime le brigadier Ferdinand Carrel, «les centaines de milliers de spectateurs ne se déplacent que pour l'audace et la vitesse de ces formations. Pour nous, ces patrouilles sont une image de marque bienvenue des forces aériennes nationales».

Enfin le libéral François Jeanret s'oppose, lui, à toute interdiction. «Il faut tirer les conséquences sur le plan de la sécurité, sans condamner le plaisir des amateurs d'aviation».

Y. P.



Un hélicoptère survole le lieu de la tragédie à Ramstein. (Bél. AP)

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

L'ÉVÉNEMENT

L'homme qui devait s'en aller

En catimini, Eric Arturo Delvalle est arrivé en Floride.

Il y a quelques mois, cela aurait été un événement.

Aujourd'hui qui se souvient de lui?

Delvalle, président du Panama, aurait dû pourtant succéder naguère à l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega.

En lui, les Etats-Unis et le peuple panaméen avaient trouvé, semblait-il, un démocrate fort convenable pour tenir en main les rênes du pouvoir du petit Etat d'Amérique centrale.

Accusé par ses compatriotes de corruption et d'assassinats, trempant jusqu'au cou, apparemment, dans le trafic de la drogue, conquis constamment dans des manifestations populaires, Noriega devait, selon beaucoup d'observateurs, se rendre compte que la roche tarpeienne est près du Capitole.

Réticents d'abord à appuyer la colère des citoyens panaméens, les Etats-Unis n'avaient-ils pas finalement conclu que le général n'était plus présentable et qu'il leur fallait découvrir un homme lige plus représentatif d'une superpuissance qui prétend défendre le monde libre.

Prié de s'en aller et même mis publiquement en accusation, Noriega a toutefois refusé d'obtempérer et a carrément déclaré ensuite que rien ne l'obligeait d'obéir aux ukases américains.

«J'y suis, j'y reste», pourrait-on résumer sa réponse.

Pendant quelques semaines, la Maison-Blanche grogna. Elle parut sur le point d'intervenir.

Mais Panama a une immense importance pour les Etats-Unis: c'est le territoire du canal qui relie le Pacifique à l'Atlantique, ce sont des bases américaines clés, ce sont des millions de dollars d'avois US privés dans des banques.

En outre, excellentement instruite par les Américains, la Force de défense du Panama (PDF) est une armée remarquable et d'esprit assez indépendant.

Reagan mit donc la sourdine aux frasques de Noriega. Le mot d'ordre devint: «Le problème à Panama n'est pas Noriega, c'est le PDF. Si Noriega s'en va, des douzaines de gars attendent dans les couloirs. Ils seront tout à fait semblables à lui.»

Bref, après quelques échanges verbaux tumultueux, tout revint comme avant. Noriega vient d'entrer dans la sixième année de son règne.

Et le peuple panaméen frustré rouge son frein en songeant aux beautés de la démocratie en Amérique.

Willy BRANDT

«Une priorité, le chômage»

Le programme de Michel Rocard: prendre le problème à la racine

«Je n'ai qu'une priorité, c'est le chômage, qu'il faut attaquer sous toutes ses formes et d'abord celle de la formation», a déclaré le premier ministre Michel Rocard, à son retour de Nouvelle-Calédonie.

Dans une interview à France-Inter, enregistrée avant son départ de Nouméa dimanche, M. Rocard a expliqué que cette priorité devait se traduire par «un effort considérable pour la formation des Français».

«Il s'agit à la fois de l'école (...) puis de la formation permanente.

C'est dans tous ces domaines qu'il faut faire mieux (...).

Trop de chômage en France s'explique par l'insuffisance des qualifications. Il faut prendre le problème à la racine, même si on sait que c'est lent.»

«Il est d'autres moyens de lutter contre le chômage et certains seront mis en œuvre dès la rentrée: des appuis fiscaux notamment à la création d'entreprises, des décisions multiples (...).

Il reste des choses à décider et à instruire.»

(ap)

Collision de trains

Six morts près de Bregenz en Autriche

Une «défaillance humaine est, selon toute vraisemblance», à l'origine de la collision entre deux trains express qui a fait 6 morts et 43 blessés, dont neuf, au moins, grièvement atteints, lundi en gare de Wolfurt (près de Bregenz) a déclaré un porte-parole des chemins de fer autrichiens.

Selon ce porte-parole, le conducteur de l'express venant de Lindau en RFA et allant vers Linz en Haute-Autriche a «sans doute» négligé un signal d'arrêt lorsqu'il est entré en collision à une vitesse de 40 kmh dans la gare de Wolfurt, près de Bregenz, avec l'express «Pfänder» qui roulait à une vitesse

de 60 kmh en provenance de Vienne.

Sous le choc de la collision, le conducteur du «Pfänder» a été tué et plusieurs wagons ont déraillé. Les deux trains transportaient au total quelque 160 passagers. Cinq personnes ont été retirées mortes des morceaux de ferraille entremêlés. Une sixième est morte à l'Hôpital de Bregenz.

Selon le porte-parole, l'une des deux voies de la gare de Wolfurt était en réparation depuis samedi et fermée à la circulation et le «Pfänder» devait utiliser la voie praticable alors que l'express en provenance de Lindau aurait dû attendre. (ats, afp, dpa)



Une vue du drame.

(Bélino AP)

L'Allemagne sous le choc  
Après la catastrophe aérienne de Ramstein

L'Allemagne fédérale était sous le choc, lundi, de la catastrophe survenue la veille, lors du meeting aérien de la base américaine de Ramstein, qui a coûté la vie à plus de 40 personnes. Si la patrouille de l'armée de l'air italienne a annoncé qu'elle va poursuivre son programme de meetings pour 1988, les vols d'acrobatie aérienne sont désormais interdits en RFA.

Des équipes de médecins ouest-allemands et des services de santé de l'armée américaine faisaient le maximum pour sauver les 345 blessés encore hospitalisés, dont une cinquantaine étaient dans un état critique. Ils devaient être rejoints par des spécialistes américains des grands brûlés, venus de San Antonio, dans le Texas. Lundi, le Département fédéral des Affaires étrangères n'avait pas connaissance qu'il y eut des Suisses parmi les victimes.

Des enquêteurs italiens sont également arrivés à la base, pour découvrir comment trois Macchi Mb-339 A de la patrouille acrobatique de l'armée de l'air italienne, les Frece Tricolori (flèches tricolores), sont entrés en collision.

Lors d'un passage à très basse altitude, un des appareils en a heurté un autre de face. Celui-ci en a percuté un troisième, qui s'est écrasé dans une boule de feu au milieu de la foule, sous les yeux horrifiés des 300.000 badauds venus assister en famille au spectacle aérien. Dans la panique la plus totale, les spectateurs ont tenté de fuir, sous une pluie de carburant enflammé qui a brûlé vifs plusieurs d'entre eux et de débris de métal aussi meurtriers qu des éclats d'obus. Une personne, au moins, a été décapitée.

LE DRAME AURAIT PU ÊTRE PLUS TERRIBLE

Le drame aurait été plus terrible, encore si les deux autres avions s'étaient eux aussi abattus sur la foule. Ils sont allés s'écraser sur la piste, dans un déluge de flammes, tandis que le reste de la patrouille rentrait précipitamment à la base de Sembach, à proximité. Les trois pilotes ont été tués.

Le bilan de la catastrophe de Ramstein, qui risque fort de s'alourdir, sera probablement le plus lourd jamais enregistré lors d'un meeting aérien. Il a déjà pratiquement atteint celui qui a été dressé en 1982 à Mannheim (RFA), où la chute d'un hélicoptère Chinook avait tué 46 personnes.

MEETINGS, INTERDITS EN RFA

A la suite du drame, le ministre ouest-allemand de la Défense Rupert Scholz, dont les «Verts» ont immédiatement réclamé la démission, a annoncé hier l'interdiction des meetings aériens militaires en RFA.

Rupert Scholz, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie des ambassadeurs des Etats-Unis et d'Italie et du général américain John Galvin, commandant en chef

de l'OTAN, s'est dit «profondément choqué par l'ampleur de la terrible catastrophe de Ramstein». «J'ai décidé que les meetings aériens n'auront plus jamais lieu», a-t-il ajouté. Il a précisé que les forces aériennes alliées basées en Allemagne fédérale avaient accepté d'interdire les meetings aériens militaires.

LA RÉACTION ITALIENNE

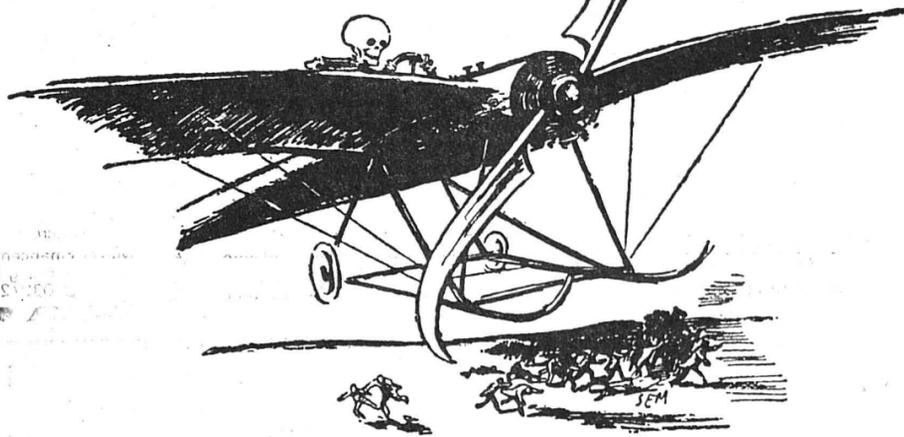
Pour sa part, la patrouille acrobatique de l'armée de l'air italienne participera néanmoins au reste des meetings inscrits à son programme pour l'année 1988. Des mesures seront prises pour protéger les spectateurs.

«Malgré le coup que représente la perte du chef de l'escadron et de deux autres de ses membres, les Frece Tricolori honoreront leurs engagements pour la saison 1988

avec des effectifs réduits», indique un communiqué publié à l'issue d'une réunion entre le ministre de la Défense Valerio Zanone et le général Franco Pisano, commandant en chef de l'armée de l'air italienne.

Des équipages ouest-allemands, américains, britanniques, néerlandais, français ont pris part à la manifestation de dimanche, qui était la plus importante d'Europe. La catastrophe a relancé une vive polémique dans un pays où, depuis le mois de mai, 19 avions militaires ouest-allemands, français, américains et britanniques se sont écrasés lors de vols à basse altitude. Le mois dernier, Rupert Scholz avait annoncé une légère réduction des vols des appareils de l'OTAN stationnés en RFA, dont le total est passé de 68.000 à 66.000 heures par an. (ats, afp, reuter)

Les grands matins d'aviation



A Issy-les-Moulineaux, en mai 1911, le ministre français de la guerre, M. Berteaux, avait été tué et deux autres personnes grièvement blessées, au moment des départs pour la course d'aviation Paris-Madrid, organisée par le journal «Le Petit Parisien». Le dessinateur Sem avait illustré la tragédie dans le dessin qu'on peut voir ci-dessus. Il commentait: «L'homme, dans son délire de progrès et de vitesse, a perfectionné aussi la mort. Et qui sait si, dans la suite des temps, la nature lassée et inquiète de voir l'homme violer sans cesse ses secrets et capter ses forces, ne secouera pas le joug de son exploitateur dans un accès de révolte? A mesure que l'organisme surmené de la vieille humanité s'use et s'appauvrit, celui de la Machine, au contraire, s'exalte et se fortifie de toute la vitalité qu'elle soutire à son inventeur; jusqu'à l'heure où le dernier homme, à bout de prodiges, brisé par un enfantement monstrueux, périra dévoré par sa dernière machine...» (Imp)

Pologne: le pouvoir et «Solidarité» campent sur leurs positions

Le pouvoir et le syndicat interdit Solidarité ont, depuis 24 heures, adopté sur la question du pluralisme syndical en Pologne des positions suffisamment tranchées et antagonistes pour remettre en cause l'ouverture d'une négociation entre les deux parties, soulignent les observateurs à Varsovie.

Le ministre polonais de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, avait proposé le 26 août de prendre part à une «table ronde» à laquelle était conviée l'opposition pour débattre des grands problèmes de la Pologne.

Au cours d'une conférence de presse, dimanche soir à Varsovie, M. Jerzy Majka, porte-parole du comité central du Parti communiste polonais (POUP), a déclaré, à l'issue d'une réunion plénière de cette instance, qu'aucun opposant ne pourrait

participer à de tels entretiens «en tant que membre d'une organisation légalement inexistante» (allusion à Solidarité, illégale depuis 1981).

M. Majka a alors rappelé en substance que, pour le régime du général Wojciech Jaruzelski, il n'était pas question de rétablir le pluralisme syndical dans les entreprises. Evoquant la possibilité de la présence à des pourparlers de Lech Walesa, président de Solidarité et Prix Nobel de la paix, M. Majka avait précisé qu'il y serait le bienvenu, mais à condition de s'y présenter «à titre privé».

WALESA RÉAFFIRME

Dès hier, Lech Walesa, qui se trouve toujours à la tête des grévistes dans l'enceinte des chantiers navals Lénine de Gdansk (nord de la Pologne, a réaffirmé qu'il ne dis-

couterait avec le pouvoir qu'en tant que chef de Solidarité. Répétant qu'il était disposé à engager les entretiens, il a cependant laissé entendre que cette concertation n'aboutirait à rien si elle ne portait pas, en particulier, sur la reconnaissance de Solidarité.

La perspective d'une «table ronde» entre le pouvoir et l'opposition a d'ores et déjà suscité à Gdansk, toute la journée de lundi, une intense activité au sein de la direction de Solidarité.

M. Bronislaw Geremek, l'un des conseillers de Lech Walesa, est arrivé dans la matinée sur les bords de la Baltique en provenance de Varsovie. Il aurait été chargé de transmettre à Lech Walesa des «propositions de compromis» formulées par le pouvoir. Mais rien n'a filtré sur la nature de ces propositions et aucun signe

tangible ne permettait de penser, lundi en fin d'après-midi, que l'on s'acheminait vers un accord visant à permettre la tenue effective d'une «table ronde».

Après le comité central du POUP, c'est au tour de la Diète (Parlement) de se réunir pour se livrer à un examen de la situation en Pologne. Selon l'agence de presse PAP, les parlementaires se rassembleront à partir du 1er septembre pour la session d'automne.

Le général Jaruzelski avait annoncé dimanche soir, dans son discours de clôture des travaux du comité central, que les députés auraient à juger la politique gouvernementale et à décider du sort du premier ministre, M. Zbigniew Messner, et de son équipe, violemment critiqués depuis une dizaine de jours au sein même du parti. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

NUCLÉAIRE. — Américains et Soviétiques ont entamé à Genève leur troisième round de négociations sur les essais nucléaires après avoir exprimé, des deux côtés, l'espoir de se mettre d'accord «dans un avenir proche» sur des procédures de vérification.

SYNDICATS. — La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) ont appelé à Bruxelles le gouvernement polonais à ouvrir «immédiatement et sans conditions» des négociations avec Solidarité et les comités de grève en Pologne.

SYRIE. — L'Union soviétique a accepté, pour la première fois, de livrer à un Etat du tiers monde, la Syrie, des chasseurs bombardiers de type Sukhoï Su-24, l'avion le plus sophistiqué de l'armée de l'air soviétique, a rapporté lundi le quotidien Al-Ittihad, paraissant aux Emirats.

NAZI. — Des cris de protestation ont accueilli lundi, dans la salle d'audiences de la Haute Cour de Dusseldorf, l'énoncé du verdict du procès d'un ancien gardien de camp nazi, acquitté deux ans après avoir été jugé coupable du meurtre d'un dirigeant communiste allemand en 1944.

Immobilier



Préparant nos prestigieuses ventes aux enchères  
Genève, Hôtel des Bergues  
(fin novembre, début décembre)

Foujita «Le Chat», aquarelle sur soie, 1932, 49x69 cm, expertisée. Petrides Est. Fr. 150 000.- à 180 000.-.

au cours desquelles seront dispersées des peintures de Anker, Bocien, Bosshardt, Vallotton, Foujita, Marie Laurencin, Oguiss, Picasso. Livres précieux, argenterie, mobilier, Asiatika, bijoux.

Propriétaires d'objets d'art

Si vous désirez bénéficier de la compétence et de la renommée de nos experts internationaux, ils sont à votre disposition sur simple rendez-vous à votre domicile pour estimer vos collections gracieusement, sans engagement de votre part.

EXPERTS

- Peintures anciennes: Eric Turquin, Paris.
- Peintures modernes: J.-P. Camard (Paris) et P.-Y. Gabus.
- Livres anciens et modernes: Christian Galantaris (Paris).
- Dessins anciens: Bruno de Bayser (Paris).
- Asiatika: Michel Beurdeley et Guy Rindre (Paris).



Galerie Pierre-Yves Gabus sa

Organisation de ventes aux enchères  
Huissier judiciaire Me Ch.-H. Piguet  
Administration: 2022 Bevaix  
Tél. 038/46 16 09.

Les agences de Genève:  
Rue Kléberg 16 - ☎ 022/31 27 24  
Cours de Rive 19 - ☎ 022/35 99 64



A vendre à La Chaux-de-Fonds

ancienne ferme partiellement habitable

avec 4700 m<sup>2</sup> de terrain en zone rurale, à la périphérie de la ville.

Situation exceptionnelle avec vue, tranquillité et ensoleillement maximums, à proximité des transports publics.

Au rez-de-chaussée, appartement de 3 chambres boisées avec un ancien fourneau en catelles, grande cuisine et salle de bains moderne.

Chauffage complémentaire électrique et eau chaude par boiler.

Au premier étage, appartement de 3 pièces simples et cuisine pouvant être facilement rénové ou utilisé en duplex.

Possibilité de louer la partie rurale (écuries et grange de 2400 m<sup>2</sup>) ou d'y aménager des ateliers ou encore d'utiliser le volume entier du bâtiment pour y créer 2 ou 4 appartements mitoyens.

Une notice et la visite de la ferme peuvent être demandées à:

Sogim SA,  
avenue Léopold-Robert 42,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 84 44

A louer, à Boudevilliers

immeuble

comprenant actuellement 2 appartements et locaux annexes. Surface totale environ 350 m<sup>2</sup>. Possibilités d'occupations partielles affectées à appartements, bureaux ou commerces.

Ecrire sous chiffres 87-1077 à ASSA Annonces Suisses SA,  
2, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds,  
rue Daniel-JeanRichard 14  
à louer

deux magasins

1 magasin de 60 m<sup>2</sup> + réserve.  
1 magasin de 40 m<sup>2</sup>.  
Possibilité de réunir les deux surfaces.

Libre tout de suite ou à convenir.  
☎ 039/23 33 77

A vendre pour cause de cessation de commerce  
**mobilier de magasin de confection divers, étagères, vitrines intérieures, etc.**

☎ 039/41 34 23 (heures de magasin).

A louer tout de suite

très bel appartement

dans magnifique villa à La Chaux-de-Fonds de 5 1/2 pièces avec véranda, chauffage central, eau chaude, cave et garage à disposition si convenance pour un loyer mensuel de Fr. 1350.- charges comprises.

Ecrire sous chiffres TU 12537 au bureau de L'Impartial à La Chaux-de-Fonds

A louer, pour le 1er novembre 1988, route des Convers 208 à Renan:

appartement de 3 1/2 pièces

Balcon, tout confort, situation tranquille, vaste dégagement et jeux pour les enfants, place de pique-nique. Loyer: Fr. 450.- plus charges Fr. 110.-. Garage chauffé disponible dans l'immeuble. ☎ 039/63 12 55 ou 63 13 26.

A vendre de particulier à La Chaux-de-Fonds à 2 minutes du centre ville

terrain avec chalet d'été

en zone contiguë, surface de 1462 m<sup>2</sup>.

Faire offres sous chiffres  
U 28-581309 Publicitas,  
2001 Neuchâtel.

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus, discrétion assurée.  
Meyer Financement + Leasing  
Rue d'Aarberg 121 A BIENNE  
☎ 032/22 35 65

Qui ou quelle entreprise

doit acquérir des étiquettes autocollantes ou des cartes de visite?

Nous pouvons vous les fournir.

Fabrique d'étiquettes, J. Curty,  
rue du Doubs 32, La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/28 11 28

offres d'emploi

Commissionnaire

garçon 14 à 16 ans avec vélomoteur est demandé tout de suite.

Mme P. Guenin-Humbert  
Fleurs  
Léopold-Robert 5  
☎ 039/23 45 18

Réfection complète d'appartements

- Plâtrerie
- Plafonds suspendus
- Peinture
- Papiers peints
- Devis sans engagement

Plâtrerie-Peinture

Eric Fragnière

Midi 33, Le Locle, ☎ 039/31 89 71

A vendre

Porsche 924

1976, expertisée, carnet antipollution, bleu métallisé, radiocassette. Petits travaux. Fr. 5500.-.

☎ 039/28 32 42

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas  
Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

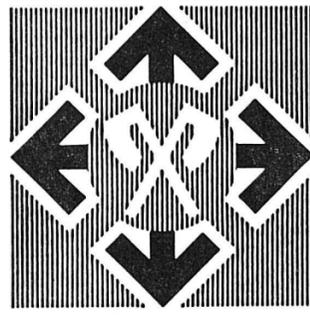
Foire de Bienne

Au bord du lac

25 août - 4 septembre

Heures d'ouverture des halles d'exposition

Lundi-vendredi	13 h 30 - 22 h 00
Samedi	10 h 00 - 22 h 00
Dimanche 28 août	10 h 00 - 21 h 30
Dimanche 4 septembre	10 h 00 - 21 h 00



Répondez

s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A vendre

35 sacs de bois

pour allumer le feu.  
Fr. 5.- pièce.  
☎ 039/23 19 35

Peintre

entrepris des travaux, peinture, façades, tapisserie, etc.

Tél. 039/28 32 00  
heures des repas.

Leçons de piano dès 5 ans

Tél. 039/23 10 31

Bulletin de

souscription

L'Impartial

Je désire m'abonner pour

- 3 mois à Fr. 47.-
- 6 mois à Fr. 89.50
- 12 mois à Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Un service fiable.

Des prix fixes.



Opel direct service chez:

Garage et Carrosserie du Collège  
**Maurice Bonny sa**  
2300 La-Chaux-de-Fonds



tout...clair! Dans votre garage Opel.

Cours de

CUISINE

CUISINE VÉGÉTARIENNE ET TOFU

NOUVELLE CUISINE

CUISINE GASTRONOMIQUE

POISSONS ET CRUSTACÉS

LA CHASSE

BUFFET FROID

CUISINE INDIENNE

DÉCOUVERTE ET DÉGUSTATION DES VINS

Renseignements et inscriptions  
RUE JAQUET - DROZ 12  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

école-club migros

039 / 23 69 44

Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00



procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

# Les médecins veulent une nouvelle loi

## Les 14 thèses de la FMH sur l'assurance-maladie

Malgré 20 ans d'efforts, aucune révision de la loi sur l'assurance-maladie n'a abouti. Il est donc préférable d'élaborer une nouvelle loi. C'est ce que préconise la Fédération des médecins suisses (FMH) qui a présenté 14 thèses sur l'assurance-maladie lundi à Berne.



Le Docteur H. R. Sahli, président de la FMH.

(Bélino AP)

La FMH, à laquelle plus de 95% des médecins sont affiliés, prêche pour une assurance-maladie de libre concurrence, accessible à tous les citoyens. Libre choix du médecin et de l'hôpital et égalité des cotisations pour hommes et fem-

mes sont d'autres points défendus par le corps médical suisse.

En décembre dernier, le peuple a nettement rejeté la révision de l'assurance-maladie et maternité. «Il semble donc que la réglementation actuelle – malgré toutes ses

insuffisances – n'est pas si insatisfaisante que cela pour la majorité des citoyens», a constaté lundi à Berne le président de la FMH, Hans Rudolf Sahli. Convaincue qu'une révision partielle de cette loi ne sera guère possible ces prochaines années, la FMH estime donc préférable d'élaborer une révision totale.

Les 14 thèses défendues par la FMH, qui ne constituent pas un projet de loi, plaident pour le maintien d'un haut niveau de qualité des soins médicaux et pour une délimitation claire et nette entre les prestations nécessaires (assurances de base) et les prestations souhaitables (assurance complémentaire).

### SEULE L'ASSURANCE DE BASE A DROIT À DES SUBVENTIONS

De l'avis des médecins, l'assurance-maladie doit être facultative, réserve faite des exceptions prévues par les cantons pour les personnes à faibles revenus. Dans l'assurance des soins médicaux, les caisses-maladie reconnues sont tenues d'offrir une assurance de base identique en ce qui concerne l'offre de prestations. En plus, elles peuvent offrir des assurances complémentaires et des assurances indemnités journalières aménagées à leur libre convenance. La FMH considère que seule l'assurance de base a droit à des subventions.

Pour l'assurance de base, le montant des cotisations doit être échelonné selon les groupes d'âge et en tenant compte du principe de solidarité. Les cotisations pour les hommes et les femmes sont égales. Le financement des assurances complémentaires et indemnités

journalières doit s'opérer uniquement par des cotisations calculées selon les risques. Il faut aussi prévoir une participation aux frais qui soit équivalente dans le domaine des prestations ambulatoires comme dans celui des prestations hospitalières.

La FMH préconise aussi le libre choix du médecin et de l'hôpital. Dans l'intérêt de la transparence des coûts, la prestation médicale doit être honorée selon le principe de la rémunération à l'acte. Par ailleurs, il convient d'encourager la médecine ambulatoire non liée à l'hôpital.

### NE PAS METTRE L'ACCENT SUR LE FREIN AUX COÛTS

Lors de l'élaboration d'une nouvelle loi, l'accent principal ne doit pas être mis sur le frein aux coûts car cela entraînerait inévitablement un déficit de la qualité des soins.

En raison de l'évolution démographique, du progrès médical et de la demande accrue pour de nouvelles prestations d'assurances, des augmentations de coûts dépassant la croissance économique doivent être attendues à l'avenir, estime la FMH.

En Suisse, les coûts de la santé représentent 7,8% du produit intérieur brut. Or, constate la FMH, ce pourcentage est dans la moyenne des autres pays industrialisés. Tant qu'il en sera ainsi, le corps médical suisse s'opposera à une loi s'attachant en premier lieu à réduire les dépenses de la santé. Il estime en effet que la mesure d'économie la plus efficace n'affectant pas la qualité des prestations réside dans des modifications générales de comportement. (ap)

# Concentration des emplois

## Quatre cantons très favorisés

Près de la moitié des 668.442 emplois de l'industrie sont concentrés dans les cantons de Zurich, Berne, Argovie et Saint-Gall. Ces chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la statistique, se réfèrent à tous les établissements industriels qui comptent au moins six emplois, ceux dont la production est largement automatisée ou ceux dont l'activité présente un danger particulier pour la santé des travailleurs.

Les cantons de Zurich (112.068 emplois), d'Argovie (69.978) et de Saint-Gall (55.049) réunissent à eux seuls plus du tiers (35,5%) des emplois industriels. Si l'on y ajoute le canton de Berne (83.634), ce sont alors près de la moitié des emplois (48%) qui sont concentrés dans quatre cantons seulement.

A eux tous, les six cantons romands détiennent à peine plus de 115.000 emplois industriels.

Le nombre d'emplois industriels

est en constante régression. On en comptait encore près de 888.000 en 1970 et 715.000 en 1975. En 1986, il n'y en avait plus que 678.869. Les 668.442 emplois recensés en 1987 sont répartis dans 7899 établissements. 182.132 postes (27,2%) sont occupés par des femmes et 486.310 (72,8%) par des hommes. Les travailleurs se répartissent à raison de 30,3% de personnel de bureau affecté à des tâches administratives, et 69,7% de personnel d'exploitation.

Les principales branches industrielles suisses sont, du point de vue de l'emploi, la construction de machines et de véhicules (130.416, soit 19,5% du total), la construction électrique et électronique et l'optique (108.637 emplois, ou 16,3%), la métallurgie (86.917 emplois, 13%) et l'industrie chimique (69.588 emplois, 10,4%).

(ats)

# Lucerne: gros incendie



Les pompiers luttent contre les flammes qui sortent du «vieux moulin de l'hôpital».

(Bélino AP)

Un gros incendie a ravagé lundi matin trois immeubles de la vieille ville de Lucerne. Pour le seul «vieux moulin de l'hôpital», les dégâts s'élèvent à quelque 750.000 francs au moins, a-t-on appris lors d'une conférence de presse des pompiers. Des pneus, entassés jusqu'au toit, avaient pris feu dans les sous-sols pour

des raisons encore indéterminées.

Quelque 60 personnes habitant les environs avaient dû être évacuées, mais personne n'a été blessé. L'odeur de pneus brûlés, qui régnait encore dans la journée dans une grande partie de la ville, a été qualifiée d'«inoffensive» par un expert. (ats)

# CFF: hausse des tarifs

## La première classe plus durement touchée

La première classe sera plus durement touchée par la hausse des tarifs annoncée en juin dernier par les CFF. Quant à la nouvelle formule d'abonnement général pour familles, elle permettra à chaque membre de la famille de disposer d'un abonnement personnel. C'est ce qu'ont indiqué hier à Berne les CFF qui ont fait connaître les détails de ces deux projets qui seront introduits dès avril 1989.

Le 1er avril prochain, les tarifs des entreprises suisses de transports seront relevés de 7,2% en moyenne. La dernière augmentation remonte à mai 1985. Depuis lors, plusieurs innovations ont été lancées et le coût de la vie a augmenté. Les CFF estiment que le renchérissement atteindra 8% à fin 1989. C'est pourquoi il est devenu indispensable selon eux d'adapter les prix des transports.

### PRIX DES ABONNEMENTS DEMI-PRIX ET GÉNÉRAL INCHANGÉS

L'abonnement demi-tarif restera à 100 francs. L'abonnement général, bien que désormais valable dans les cars postaux, ne sera pas non plus augmenté. En revanche, les prix de la première classe seront plus fortement relevés que ceux de la deuxième.

Les billets ordinaires, les cartes

multicourses et les billets collectifs subiront une hausse de 7,5% en 2e classe et de 10,8% en 1ère classe.

Le prix des abonnements de parcours sera augmenté de 6,5 à 8% en 2e classe et de 9,5 à 12% en 1ère classe. Enfin, le prix de la série de six cartes journalières pour l'abonnement demi-prix sera relevé de 20 francs en 2e classe et de 35 francs en 1ère classe. La série coûtera 170 francs contre 150 actuellement en 2e classe et 270 (235) francs en première. Quant aux bagages Fly, ils seront acheminés pour dix francs contre neuf actuellement.

Le nouvel abonnement général pour familles et couples que les CFF prévoient de lancer dès avril prochain permettra à chaque membre de la famille de disposer

de sa propre carte. Chacun pourra ainsi user à son gré d'un abonnement général personnel.

Valable un an, cet abonnement nouvelle formule coûtera pour le premier membre de la famille 2050 francs en 2e classe et 3050 francs en 1ère classe (respectivement 1300 et 1950 francs pour les seniors). Le second membre de la famille obtiendra son abonnement général pour la moitié des prix précités. Les autres membres de la famille n'auront plus à déboursier que 250 francs, voire 150 francs s'il s'agit d'enfants de six à 16 ans.

Cette nouvelle formule d'abonnement général pour familles doit encore être approuvée par les entreprises de transports concessionnaires et les PTT, ajoutent encore les CFF. (ap)

## LA SUISSE EN BREF

**FISCALITÉ.** — Les réformes au coup par coup de la politique fiscale de la Confédération se sont avérées peu prometteuses, estime le parti démocratique-chrétien (pdc). Selon le rapport adopté par la présidence du parti et présenté hier à la presse, seules des réformes en profondeur, touchant simultanément plusieurs impôts, garantissent la souplesse nécessaire à la réalisation de ces révisions. La principale de celle-ci réside dans la transformation de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) en taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

**SOUDAN.** — Trois responsables du corps suisse d'aide en cas de catastrophe, dont son chef ad interim, Arthur Bill, ont renseigné la presse sur les opérations de secours aux victimes des inondations au Soudan. Deux points ont été mis en évidence: la mise en place d'un réseau de distribution d'eau potable et l'intervention fort utile d'un mécanicien sur autos. Selon les dernières informations, la situation se normalise et le niveau du Nil est stable. Une nou-

velle mission se rendra sur place pour envisager des secours à plus long terme.

**CHUV.** — Au terme des quatre années de travaux de transformation et d'équipement qui ont coûté près de 17 millions de francs, les autorités vaudoises ont inauguré lundi le nouvel Hôpital Nestlé, qui vient compléter l'ensemble du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Le bâtiment abrite le service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation, la division de neurophysiologie, la division des maladies infectieuses, le laboratoire d'hypertension et l'Ecole cantonale de physiothérapeutes.

**OBUS.** — Le Département militaire fédéral (DMF) va tirer au clair les affirmations selon lesquelles de nouveaux obus seraient tombés vendredi dernier près du hameau de Stabio, dans le val Blenio au Tessin. Jusqu'à présent, ces affirmations ne sont pas fondées, a expliqué un porte-parole du DMF. Si toutefois elles devaient se révéler exactes, l'origine des tirs devrait être établie.

**APPENZELL.** — Un garçon de sept ans s'est tué sur un sentier de montagne reliant Bötzel à Meglisalp (Al), dans le massif de l'Alpstein.

**GRIMSEL.** — La commune bernoise de Guttannen s'oppose résolument à l'extension du bassin d'accumulation du Grimsel projetée sur son territoire par les Forces motrices de l'Oberhasli (KWO). A la fin de la semaine passée, une assemblée communale particulièrement fournie a recommandé à la quasi unanimité à la municipalité de recourir auprès des autorités cantonales contre le projet des KWO. Le délai de recours arrive à échéance à mi-septembre.

**CHANCEUSE.** — Une jeune fille de 15 ans a fait dimanche soir à Buchs une chute spectaculaire, mais qui a eu proportionnellement peu de conséquences, en tombant du deuxième étage d'une ferme. La jeune fille, passait ses vacances dans la maison, a voulu fermer les volets de sa chambre aux environs de 19 h 30. Elle a perdu l'équilibre et est tombée

par la fenêtre. Sa chute, d'une hauteur de sept mètres, a été freinée par des arbres et des buissons. La jeune fille s'en sort avec une jambe cassée et une commotion cérébrale.

**HONGRIE.** — La «perestroïka» et la «glasnost» soviétiques se manifestent aussi dans les autres pays d'Europe de l'Est et notamment en Hongrie. Telle est l'impression qu'a eue la délégation du Parti socialiste suisse (pss) qui a passé trois jours dans ce pays sous la conduite de son président Helmut Hubacher. Elle y a rencontré de nombreux dirigeants hongrois, dont le président du Parti socialiste ouvrier Janos Kadar.

**STATIONS.** — L'industrie pétrolière est aussi confrontée au problème de la mort du petit commerce. Depuis plusieurs années, le nombre de stations d'essences régresse en Suisse. On en dénombrait 4083 au début 1988, alors qu'il y en avait encore 4168 une année auparavant.

# Politique agricole suisse sous la loupe romande

L'agriculture romande et plus extensive que celle de la Suisse alémanique. La proportion de terre ouverte est plus élevée, la production animale moins prononcée et l'unité de main-d'œuvre est plus faible par rapport à la surface agricole utile. Dès lors, des mesures linéaires au niveau fédéral ne peuvent que se révéler inadéquates pour l'une ou l'autre région.

Ce constat n'est qu'une des conclusions d'un solide rapport établi par un groupe de travail de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande (FSASR) présidée par le ministre jurassien de l'économie Jean-Pierre Beuret. Pour la première fois dans l'histoire, la Romandie verte dispose à travers la FSASR d'un organe politique qui réunit tous les chefs des Départements de l'agriculture de tous les cantons romands. Les travaux et la voix de cette fédération devraient permettre à l'agriculture romande d'affirmer une identité propre.

La situation européenne et internationale à la veille de la réalisation du grand marché unique et des négociations en cours au sein du Gatt-Uruguay Round oblige les agriculteurs suisses à mettre un peu d'ordre dans la maison. Les quelques mesures proposées par le rapport de la FSASR peuvent être qualifiées de révolutionnaires si elles aboutissent à une réalisation concrète. Outre la nécessité envisagée d'une politique plus régionalisée pour certains aspects comme la production animale intensive – trop importante en Suisse alémanique – ou le contingentement laitier appliqué trop unilatéralement, le rapport propose d'aborder une politique de redistribution des productions qui reposerait sur une politique d'entraide professionnelle. On assiste dans certaines régions de plaine à des produc-

tions intensives qui ne laissent pas la possibilité de cultiver du fourrage et qui obligent à l'importation. Or, une redistribution des cultures avec des partenaires moins favorisés – les régions jurassiennes par exemple – permettrait un meilleur équilibre. Le transfert par exemple de 10% des contingents de la zone de plaine en faveur de la montagne permettrait d'augmenter le rendement brut des exploitations de montagne de quelque 150 millions de francs. Cet équilibre serait également renforcé au niveau écologique. L'essentiel du rapport vise à une reprise en mains par l'agriculteur de son propre destin: «Il appartient à l'Etat de donner des règles au marché et non pas des ordres aux paysans» a relevé hier à Lausanne Jacques Janin, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture. Pour ce faire, l'agriculture et ses organisations coopératives doivent tout mettre en œuvre pour garder en main la valorisation des produits.

En outre, une politique de communication pour ne pas dire de charme doit être instituée afin qu'un réel dialogue s'instaure entre le consommateur et l'agriculteur.

Enfin, point qui fait l'unanimité chez tous les Romands et qui reste une pierre d'achoppement entre Welches et Alémaniques: le paiement direct (compensatoire) qui ne devrait être envisagé que pour des compensations liées à la topographie, à l'altitude, au climat et à des servitudes écologiques. Pour le groupe de travail de la FSASR, le principe du prix couvrant les frais de production se justifie pleinement dans un pays comme la Suisse où le pouvoir d'achat du consommateur est l'un des plus élevés du monde. Là aussi tout est question d'information. GyBi

● offres d'emploi

Oréade — Fabrique de boîtes or, acier, métal, cherche

**polisseurs qualifiés**

sur boîtes haut de gamme.  
Se présenter: Parc 25

On cherche

**sommelière**

connaissant le service, horaire agréable soit de 7 h 30 à 17 heures.  
Nourrie, éventuellement logée, congé le dimanche.  
Téléphoner au 039/28 24 98

Jean Claude  
Menuiserie-ébénisterie

cherche

**menuisiers**

éventuellement

**poseurs qualifiés**

☎ 039/23 19 35

**REGULARIS**

Nous cherchons:

**mécaniciens de précision**  
**polisseurs**  
**acheveurs**  
**mécaniciens faiseurs**  
**d'étampes**  
**gratteur**  
**aviveurs**

+ aides avec expérience

Suisses ou permis valable

**27 11 55**

Publicité intensive  
publicité par annonces

Nous cherchons pour date à convenir, un

**électricien ou électronicien**

qualifié en radio-TV

S'adresser à: Radio-Egger-TV  
Quai du Haut 36, 2503 Bienne,  
☎ 22 33 83

Apprenez l'allemand et faites l'expérience à nos frais!

**2 monteurs électriciens**  
**1 serrurier-soudeur**  
**1 mécanicien**

Travaillez en Suisse allemande avec un salaire extra. Logement payé et contribution aux frais de transport.

☎ 01/945 08 70 (aussi samedi 10 à 12 heures).  
Wasmu AG Volketswil, M. Lüdi

**Joliat**  
INTERIM SA

039/23 27 28

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold Robert 58

Vous avez fait un apprentissage de:

- Ferblantier
- Mécanicien
- Maçon
- Horloger
- Peintre
- Décolleteur et frigoriste
- Poseurs de cuisines

Nous vous ouvrons les portes des entreprises et vous garantissons l'appui d'une équipe dynamique et compétente, les avantages sociaux, d'une grande entreprise, un contact personnalisé répondant à vos attentes. N'hésitez plus, téléphonez ou mieux passez nous voir.  
58, avenue Léopold-Robert

**G + F CHATELAIN SA**

Fabricant de bracelets haut de gamme

désire engager rapidement:

**plusieurs ouvrières**

à qui nous confierons des travaux de montage et de visitage;

**un ouvrier**

qui sera chargé d'effectuer différentes opérations de terminaison sur bracelets.

**Nous demandons:**

- excellente vue;
- personnes habiles, capables de travailler de façon soignée sur des produits de qualité;
- quelques années d'expérience (nous sommes toutefois disposés à assurer une formation aux personnes désireuses d'élargir leurs connaissances professionnelles).

**Nous offrons:**

- poste stable;
- avantages sociaux d'une grande entreprise;
- ambiance agréable au sein d'une équipe dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone avec notre chef du personnel au 039/23 59 34 ou d'envoyer leurs offres de service à l'adresse suivante:

**G + F CHATELAIN SA**  
Département du personnel  
Recrètes 1  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Gagnez:** une voiture, un voyage de rêve et des dizaines d'autres prix de valeur.

**Participez au nouveau jeu de Téléciné**

Inscrivez-vous au plus vite à:

**La pluie d'étoiles**

Case postale 1211 Genève 4

● offres d'emploi

Nous recherchons pour notre agence de La Chaux-de-Fonds, pour le suivi de nos assurés ainsi que pour l'acquisition et le conseil de nouveaux clients un(e)

**collaborateur(trice) au service externe**

Nous déterminerons tout d'abord de manière approfondie votre aptitude au service externe. Les connaissances professionnelles nécessaires vous seront ensuite données par une formation initiale, puis continue.

Vous devez être enthousiaste et persévérant, sociable et convaincant, faire preuve d'initiative et de confiance en vous.

Nous vous offrons l'appui de nos spécialistes pour la vente dans toutes les branches de l'assurance, une zone d'activité suffisamment grande et comprenant une clientèle importante, un revenu garanti et des possibilités de gain au-dessus de la moyenne, ainsi que les meilleures conditions d'emploi dans une équipe jeune et dynamique.

Veillez appeler M. Gilbert Broch personnellement. Il vous renseignera plus en détail.

**ZURICH ASSURANCES**

**Le fair-play a fait notre force.**

Agence générale Neuchâtel, Gilbert Broch  
Faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel  
Téléphone 038/24 21 21

Un service fiable.

Des prix fixes.



Opel direct service, c'est la clarté même: des prix avantageux, des prix fixes. Pour de nombreux travaux d'entretien, de montage et de réparation. Travail de qualité au garage Opel. Dans les meilleurs délais. Pièces de rechange et accessoires Opel d'origine. Vous savez d'avance sur quoi compter. Rouler Opel, c'est gagner sur tous les fronts. Demandez la **brochure Opel direct service** avec tous les prix et toutes les prestations.

Opel direct service chez:

Garage et Carrosserie du Collège

**Maurice Bonny sa**

La Chaux-de-Fonds Tel. 039 28 40 45  
24-29, rue du Collège

**direct service** **tout est clair!**  
Dans votre garage Opel.

# DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN

Crédit - facilités - 10 à 30% moins cher - Le Crêt-du-Loche - P parking - ☎ 039/26 55 26

**PROFITEZ DE NOS PRIX DISCOUNT !**

● offres d'emploi



Le Centre professionnel « Les Perce-Neige » aux Hauts-Geneveys engage

## un chauffeur-livreur

Poste partiel, 60% pour transports de ses pensionnaires, matin et soir, et livraisons (3 demi-journées).

Faire offres à la direction du Centre « Les Perce-Neige », 2208 Les Hauts-Geneveys, ☎ 038/53 41 41, le matin

● offres d'emploi



# EBEL

Les Architectes du Temps  
Nous engageons pour date à convenir:

## un collaborateur technico-commercial

compétent, dynamique, intéressé par une activité variée.

Ce futur collaborateur se verra confier la gestion des commandes et du stock.

Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années d'expérience dans la branche de l'horlogerie.

De bonnes connaissances dans le domaine de l'informatique sont souhaitables.

Les personnes intéressées à ce poste sont invitées à nous adresser leurs offres de service (curriculum vitae) à:

EBEL SA  
Service du personnel  
113, rue de la Paix  
2300 La Chaux-de-Fonds

Cherchons un

## mécanicien expérimenté

pour réglage, plus suivi de fabrication d'un atelier de verre minéral.

Offrons:

- travail varié au sein d'une petite équipe
  - responsabilités + rémunération intéressante.
- Date d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit avec prétentions de salaire à Oniver SA, 24, route de Courgenay, Porrentruy.



Nous cherchons

peintre

maçon + aides avec expérience

menuisier + aides

charpentier + aides

électricien + aides

serruriers + aides

Suisses ou permis valable

**27 11 55**



## Cristalor SA

Boîtes or, argent et acier

Nous désirons engager

**polisseur qualifié**

auquel nous confierons les travaux de terminaison de boîte or.

**polisseur ou polisseuse**

éventuellement à former. Cette personne devrait montrer un intérêt certain pour un travail minutieux et consciencieux.

Nous offrons:

- Place stable.
- Travail intéressant.
- Salaire en fonction des capacités.
- Horaire variable.
- Prestations sociales de premier ordre.

Les personnes de nationalité suisse ou étrangère en possession d'un permis de travail, intéressées par cet emploi, sont invitées à prendre contact avec notre chef du personnel pour tous renseignements complémentaires et afin de fixer la date d'une entrevue.

CRISTALOR SA  
Rue Numa-Droz 136 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 42 23

Création de montres-bijoux

## gérald genta

Genève

engage

## horlogers complets

Préférence sera donnée aux personnes ayant de bonnes connaissances techniques sur montres compliquées et quantième perpétuel.

Pour ses ateliers du Brassus et de Genève, ambiance jeune et dynamique.

Pas de vacances horlogères.

Soutien à la recherche d'un logement éventuel.

Faire offres ou prendre contact par téléphone au 022/44 87 20  
rue de Saint-Jean 19  
Genève

## Jeune homme polyvalent

est demandé pour divers travaux. Entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offres à:

Clinical Plastic Products SA,  
Allée du Quartz 9  
La Chaux-de-Fonds - ☎ 26 66 88

**ret sa**

RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

Notre mandant, une PME du secteur mécanique située dans la région neuchâteloise nous a confié la mission de rechercher son futur

## agent de méthodes (adjoint au directeur technique)

Profil du poste

■ Rattaché au directeur technique, le préposé assumera les tâches principales suivantes: gammes, pré- et post-calculation, commandes, fournitures et matières premières, planning, organisation du contrôle qualité

Profil du candidat

- Formation technique: technicien d'exploitation ET ou formation similaire.
- Expérience professionnelle: avoir exercé l'activité méthodes, si possible dans une PME.
- Personnalité affirmée: excellent contact humain, apte à traiter seul certains dossiers, sens de la négociation.
- Age idéal: 35 à 45 ans.

Adressez-nous vos offres de service (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) ou téléphonez à M. C. Bobillier

**ret sa**

Allée du Quartz 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 2155  
Télex 952 248 ret ch



Dick Optique

Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33



En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Entreprise industrielle de la place cherche:

## électricien

avec CFC et quelques années d'expérience pour le montage et le câblage de nos armoires électriques en atelier.

Faire offre avec documents habituels, sous chiffres 91-917 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons de toute urgence

**Menuisier**

ou

**Aide Menuisier**

consciencieux. Poste fixe si convenance. Veuillez contacter Mme L. Beck.

**ADIA**  
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,  
Tél. 039/23 91 33

# Un anniversaire breveté... Congrès européen de la chronométrie à Genève

La Suisse est bien la patrie de la montre. Que ce soit en matière de production ou de know-how. Il est donc naturel que notre pays accueille le Congrès européen de chronométrie, dont la deuxième édition se déroulera les 23 et 24 septembre prochain à Genève.

Le 2e Congrès européen de chronométrie est la seule manifestation de renom où les aspects techniques sont examinés en détail. Il n'en est que plus probant et la participation est des plus relevées.

Organisé par un comité ad hoc de Genève, ce Congrès est placé sous le patronage de la Société suisse de chronométrie, de la

Société belge de chronométrie, de la Deutsche Gesellschaft für Chronometrie et de la Société française des microtechniques et de chronométrie.

## 100 ANS DE BREVETS

Cette manifestation qui devrait recevoir la visite d'au moins 300 professionnels de la branche, sera marqué par un anniversaire: les 100 ans de brevets d'invention. C'est en effet en 1888 que le brevet suisse No 1, au nom du Chauv-de-Fonnier Paul Perret et ayant pour objet un mouvement de montre, a été accordé. M. Edouard Caussignac, président des Chambres de recours de l'Office fédéral de la propriété

intellectuelle, donnera d'ailleurs une conférence introductive à ce Congrès.

Autre cérémonie, pour M. Max Hetzel, qui se verra remettre une médaille d'or au titre d'inventeur et de réalisateur de la montre bracelet à diapason, il y a près de 30 ans. Cette innovation a permis, rappelons-le, de substituer au balancier spiral traditionnel, un diapason. Tous les spécialistes s'accordent à dire que cette découverte a été un pas décisif vers les montres électroniques et a permis une amélioration spectaculaire de la précision.

## L'UTILITÉ DU BREVET

Après l'allocution de M. Caussignac, débutera à 10 h. le vendredi 23 septembre la session ayant pour thème: systèmes et composants. On y entendra notamment M. Laesser, d'ICB à Neuchâtel, qui abordera l'utilité du brevet aujourd'hui. Puis, M. Daniel Aubert du CSEM, parlera de la stimulation interactive de processeur horloger; M. Rémy Pache, également du CSEM, se penchera sur le circuit microcontrôleur pour montre chronographe.

Lors de la session de l'après-midi, signalons dans le domaine de la fiabilité et qualité, l'intervention de M. Wellinger de chez Mutron SA à Boudry, à propos des mesures de l'étanchéité. M. Jean-Paul Randin, d'ASULAB, abordera le problème de la fiabilité des piles Lithium en climat tropical.

La troisième session se déroulera également le vendredi après-

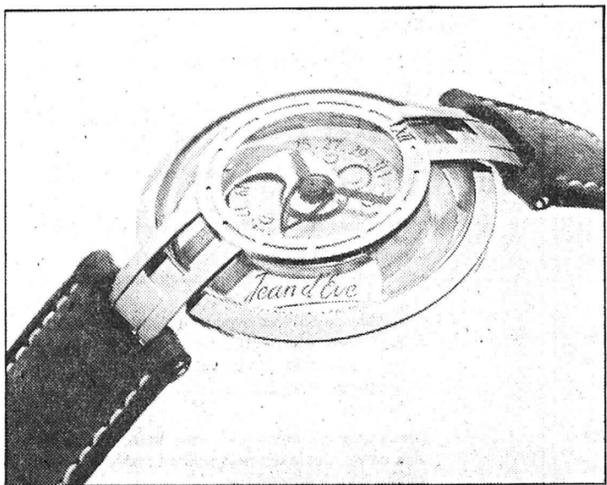
midi, en tant que deuxième partie des systèmes et composants, M. Claude Bourgeois présentera le résonateur à quartz horloger 524 Khz compensé thermiquement. Quant à M. Christian Voirol, du CSEM, il traitera plus spécialement de l'apport de l'intelligence artificielle dans la conception automatique de processeurs horlogers.

## LE MICROGÉNÉRATEUR DE CONSEILRAY SA

Le samedi sera consacré aux sessions sur la chronométrie et mouvements, et sur les matériaux. Mentionnons l'intervention de M. Michel Groothuis, de Conseilray SA, qui s'étendra sur le mouvement automatique quartz à micro-générateur, avant que M. Jean-Paul Randin, d'ASULAB SA, parle de la résistance à la corrosion d'alliages de nickel en relation avec la dermatite allergique.

Les caractéristiques mécaniques de revêtements seront le sujet de l'allocution de M. Lucien Chollet, du CSEM, alors que M. Hans Boving, toujours du CSEM, traite les paliers avec des billes de haute précision revêtues de TIC.

Tous ces orateurs sont liés de près ou de loin à l'industrie horlogère de notre région, ils seront bien entendu accompagnés de conférenciers suisses et étrangers. Mais à l'évidence, la participation neuchâteloise à ce 2e Congrès est déterminante. Le secrétariat du Congrès a du reste été confié à l'entreprise neuchâteloise Centre-doc. J. H.



Le fameux mouvement de la Samara de Jean-d'Eve sera présenté lors du Congrès, par un membre de Conseilray SA.

## Le Crédit Suisse pourrait racheter la First Boston

La société américaine First Boston Inc a confirmé lundi avoir des discussions avec son principal actionnaire, le Crédit Suisse, qui détient déjà 40% des parts de la banque d'investissement américaine et pourrait racheter les actions aujourd'hui détenues par le public. Mais elle a précisé qu'aucun accord ferme n'avait encore été signé et que la décision finale n'interviendrait pas avant le mois de décembre.

Les deux sociétés avaient annoncé il y a trois mois étudier

la possibilité d'une restructuration. Selon le «Wall Street Journal» le Crédit Suisse pourrait proposer entre 50 et 52 dollars soit au total 815,36 millions de dollars pour les 40% de titres détenus par le public.

La First Boston a précisé que si un accord était trouvé, le Crédit Suisse continuerait à contrôler 40% du capital de la société et que le reste irait aux employés des deux banques ainsi qu'à des investisseurs institutionnels.

## Machines d'imprimerie Une mission japonaise en Suisse

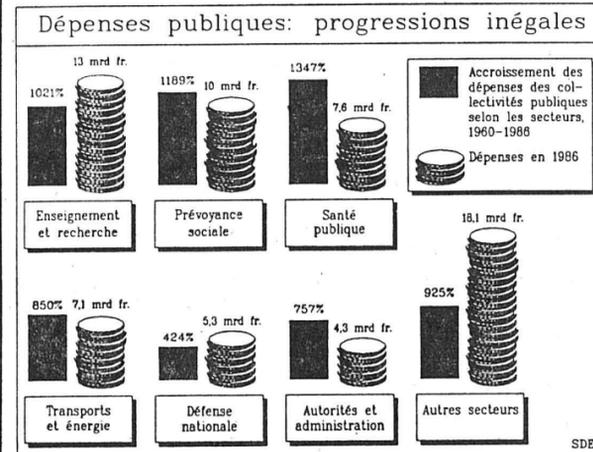
Une mission japonaise de haut niveau viendra en Suisse, du 13 au 15 septembre, pour encourager les constructeurs suisses de machines d'imprimerie à s'intéresser davantage au marché japonais et faciliter l'exportation des produits suisses vers le deuxième puissance industrielle du globe.

En coopération avec le JETRO (l'organisation japonaise du commerce extérieur), l'Association japonaise des importateurs de machines (JMIA) et l'Association

pour les matériels d'arts graphiques (IAGAM) profitent de la tenue à Birmingham d'IPEX 88, l'une des plus grandes expositions d'équipements d'imprimerie au monde, pour envoyer une mission en Suisse.

Composée d'une vingtaine d'hommes d'affaires représentant autant d'entreprises, la mission japonaise visitera, notamment, Ferag AG à Zurich, l'un des leaders européens de l'équipement d'imprimerie avec Heidelberg Druckmaschinen AG. (ats)

## Dépenses publiques: image du fédéralisme



Entre 1960 et 1986, les dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes ont augmenté de 58,9 milliards de francs (+909%) pour s'inscrire à 65,4 milliards de francs. Leur part au produit intérieur brut nominal a passé de 17,7% à 26,9%. L'évolution varie suivant les niveaux de collectivités publiques, d'autant plus que les tâches ne sont pas uniformément réparties entre elles. Ainsi, pour les dépenses fédérales, c'est la prévoyance sociale qui en 1986 venait en première position, devant la défense nationale, les transports et l'énergie et le programme de recherche et de développement. En 1960, la défense nationale

venait encore en tête devant la prévoyance sociale. Au niveau des cantons, la première place était occupée, en 1986 comme en 1960, par l'enseignement et la recherche, tandis que dans cet intervalle, les dépenses de santé et de prévoyance sociale ont avancé chacune d'une place pour s'établir respectivement aux deuxième et troisième rangs. La même image se dégage pour les dépenses communales, alors qu'en 1960 la santé ne venait qu'en cinquième position. En revanche, le secteur des transports et de l'énergie a reculé aux deux niveaux cantonal et communal, respectivement de deux et trois rangs. (Sdes)

## Du pétrole dans les entrailles de Paris

Des traces d'hydrocarbures ont été découvertes dans un forage commencé le 9 août à Ivry, dans la banlieue Sud de Paris, par les sociétés Elf-Aquitaine, Total et BP, a annoncé lundi Elf-Aquitaine.

Le 26 août, le forage a atteint l'objectif visé dans les grès du Keuper (trias) à 1972 m de profondeur. Un carottage effectué sur une hauteur de 7 m 60 a présenté des imprégnations en hydrocarbures sur une hauteur de 4 m.

Un premier test a été effectué deux jours plus tard et 4,4 mètres cubes de pétrole, associés à de faibles quantités d'eau, ont été recueillis.

Des travaux, qui devraient durer une dizaine de jours, se poursuivent pour reconnaître les formations sous-jacentes et leur

potentiel en hydrocarbures. Il faudra en attendre le résultat pour se prononcer sur l'intérêt économique de ces indices pétroliers, a précisé Elf-Aquitaine.

Des études de potentialité du site de Paris ont été effectuées dès la fin 1984 et ont conduit au dépôt d'une demande de permis de forage.

Le permis Paris-Ile-de-France, d'une superficie de 1520 kilomètres carrés, a été attribué le 23 décembre 1985 à une association Elf-Aquitaine (50%), Total (35%) et BP (15%). (ats, reuter)

## BOURSE

<b>DOW JONES</b> ↑	26.08.88	<b>2017,43</b>
	29.08.88	<b>2041,43</b>

<b>ZURICH</b> ↓	26.08.88	<b>894.50</b>
	29.08.88	<b>886.20</b>

<b>\$ US</b> ↑	Achat	<b>1,56</b>
	Vente	<b>1,59</b>

## MÉTAUX PRÉCIEUX

Or Achat Vente

\$ Once	430.50	433.50
Lingot	21.775.—	22.035.—
Vreneli	132.—	143.—
Napoléon	125.75	130.75
Souverain \$	99.25	103.25

## Argent

\$ Once	6.66	6.68
Lingot	330.—	345.—

## Platine

Kilo Fr	27.240.—	27.640.—
---------	----------	----------

## CONVENTION OR

Plage or	22.200.—
Achat	21.780.—
Base argent	380.—

## INVEST DIAMANT

Août 1988: 220

A = cours du 26.08.88  
B = cours du 29.08.88  
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

## HORS BOURSE

Roche b/ce	119500.—	118750.—
Roche 1/10	11950.—	11900.—
Kuoni	35000.—	35000.—

## ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1275.—	1200.—
B. Centr. Coop.	880.—	880.—
Crossair p.	1415.—	1350.—
Swissair p.	1145.—	1130.—
Swissair n.	990.—	990.—
Bank Leu p.	2910.—	2900.—
UBS p.	3200.—	3190.—
UBS n.	610.—	608.—
UBS b.p.	114.—	114.—
SBS p.	354.—	357.—
SBS n.	289.—	286.—
SBS b.p.	292.—	289.—
C.S. p.	2520.—	2495.—
C.S. n.	475.—	475.—
BPS	1710.—	1705.—
BPS b.p.	159.—	158.—
Adia Int.	8825.—	8800.—
Elektrowatt	2920.—	2875.—
Forbo p.	3075.—	3025.—
Galenica b.p.	615.—	610.—
Holder p.	5250.—	5275.—
Jac Suchard	7560.—	—
Landis B.	1285.—	1275.—
Motor Col.	1490.—	1480.—
Moeven p.	5850.—	5800.—
Bührle p.	1235.—	1200.—
Bührle n.	302.—	295.—
Bührle b.p.	285.—	280.—
Schindler p.	5025.—	4925.—
Sibra p.	445.—	440.—
Sibra n.	325.—	322.—
SGS	4925.—	4950.—
SMH 20	85.—	85.—
SMH 100	340.—	330.—
La Neuchâtel.	1000.—	960.—
Rueckv p.	12500.—	12400.—
Rueckv n.	6180.—	6150.—
W'thur p.	5280.—	5275.—
W'thur n.	2700.—	2625.—
Zurich p.	5600.—	5525.—
Zurich n.	2675.—	2660.—
BBC I-A	2310.—	2250.—
Ciba-gy p.	3350.—	3310.—

## ACTIONS ÉTRANGÈRES

Ciba-gy n.	1650.—	1640.—	Rockwell	31.—	30.75	Alumenco of Am	50%
Ciba-gy b.p.	2160.—	2110.—	Schlumberger	52.25	51.75	Amac inc	21%
Jelmoli	2770.—	2740.—	Sears Roeb	54.75	55.—	Asarco Inc	24%
Nestlé p.	8300.—	8250.—	Smithkline	71.—	71.—	ATT	25.—
Nestlé n.	4310.—	4250.—	Squibb corp	95.25	96.—	Amoco Corp	74%
Nestlé b.p.	1320.—	1290.—	Sun co inc	90.—	89.75	Atl Richld	51.—
Sandoz p.	12375.—	12350.—	Texaco	70.75	71.25	Boeing Co	89%
Sandoz n.	5600.—	5600.—	Warner Lamb.	110.50	110.—	Unisys Corp.	32.—
Sandoz b.p.	1965.—	1930.—	Woolworth	78.—	77.75	CanPacif	17%
Aluisse p.	843.—	831.—	Xerox	84.50	84.—	Caterpillar	56%
Cortailod n.	3150.—	3100.—	Zenith	32.—	33.50	Citicorp	23%
Sulzer n.	5000.—	4975.—	Anglo am	24.25	23.50	Coca Cola	39%
Inspectorate p.	2095.—	2070.—	Amgold	110.—	109.—	Dow chem.	82%
			De Beers p.	17.—	17.25	Du Pont	80%
			Cons. Gold I	26.50	27.—	Eastm. Kodak	42%
			Aegon NV	59.25	58.50	Exxon corp	46%
			Alko	100.50	100.50	Fluor corp	21.—
			Alzco	31.—	30.50	Gen. dynamics	49%
			Bank ABN	53.50	53.25	Gen. elec.	39%
			Amro Bank	23.50	23.75	Gen. Motors	71%
			Phillips	68.75	68.25	Halliburton	26%
			Robeco	65.50	65.—	Homestake	14%
			Rolingo	170.—	169.50	Honeywell	59%
			Royal Dutsch	81.75	81.75	Inco Ltd	31%
			Unilever NV	217.50	217.—	IBM	112%
			Basf AG	244.50	243.—	ITT	47.—
			Atl Richd	402.—	400.—	Litton Ind	71%
			Bayer AG	188.—	188.—	MMV	60.—
			BMW	546.—	544.—	Mobil corp	43%
			Commerzbank	310.—	307.—	NCR	54%
			Daimler Benz	384.—	380.—	Pacific gas/elec	16%
			Degussa	215.50	215.—	Pepsico	35.—
			Deutsche Bank	334.—	330.—	Pfizer inc	—
			Dresdner BK	145.—	144.—	Ph. Morris	90%
			Hoechst	432.—	431.—	Phillips petrol	16%
			Mannesmann	418.—	414.—	Procter & Gamble	73%
			Mercedes	356.—	353.—	Rockwell intl	19%
			Schering	126.—	124.50	Sears, Roebuck	35%
			Siemens	209.50	207.—	Smithkline	45%
			Thyssen AG	21.50	20.75	Squibb corp	61%
			VW	25.—	24.—	Sun co	56%
			Fujitsu Ltd	24.75	23.75	Texaco inc	45%
			Honda Motor	8.50	7.80	Union Carbide	21%
			Nec corp	14.—	13.—	US Gypsum	27%
			Sanyo electr.	80.—	77.50	USX Corp.	35%
			Sharp corp	47.—	47.—	UTD Technolog	—
			Sony	78.50	78.—	Warner Lambert	70.—
			Norsk Hyd n.			Woolworth Co	49%
			Aquitaine			Xerox	53%
						Zenith elec	20%
						Amerada Hess	26%
						Avon Products	23%
						Chevron corp	44%

## TOKYO

Ajinomoto	2900.—	2960.—
Canon	1480.—	1450.—
Daiwa House	2000.—	1970.—
Eisai	1950.—	1970.—
Fuji Bank	3150.—	3110.—
Fuji photo	3790.—	3730.—
Fujisawa pha	1780.—	1800.—
Fujitsu	1820.—	1760.—
Hitachi	1730.—	1670.—
Honda Motor	2110.—	2070.—
Kanegafuji	930.—	930.—
Kansai el PW	3040.—	3020.—
Komatsu	761.—	750.—
Makita elct.	1650.—	1640.—
Marui	3000.—	3000.—
Matsush el I	2690.—	2650.—
Matsush el W	1900.—	1880.—
Mitsub. ch. Ma	621.—	605.—
Mitsub. el	930.—	907.—
Mitsub. Heavy	897.—	868.—
Mitsui co	865.—	863.—
Nippon Oil	1090.—	1080.—
Nissan Motor	1170.—	1130.—
Nomura sec.	3690.—	3620.—
Olympus opt	1060.—	1070.—
Ricoh	1280.—	1280.—
Sanyo elect.	699.—	680.—
Shiseido	1700.—	1700.—
Sony	6810.—	6620.—
Takeda chem.	2680.—	2660.—
Tokyo Marine	1940.—	1930.—
Toshiba	1100.—	1020.—
Toyota Motor	2640.—	2600.—
Yamanouchi	3990.—	

● offres d'emploi

TÉLÉCOMMUNICATIONS



La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel cherche pour sa division de la clientèle

**un ingénieur ETS en électrotechnique ou électronique**

ayant quelques années de pratique, le contact facile avec la clientèle et de l'intérêt pour les techniques des télécommunications.

Notre futur collaborateur sera chargé de conseiller les abonnés dans les domaines des équipements de télécommunications, de télécommandes, de systèmes d'alarme et de téléinformatique. Il établira des projets destinés à nos clients.

Nous offrons un travail varié et intéressant, demandant une adaptation permanente dans le domaine des terminaux de télécommunications en pleine évolution.

Si vous estimez avoir les aptitudes pour le poste susmentionné et que vous êtes de nationalité suisse, alors n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires au numéro de téléphone 038/22 14 10 ou alors adressez directement vos offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à la

Direction d'arrondissement des télécommunications  
Division personnel et état-major  
Place de la Gare 4  
2002 Neuchâtel

Dans le cadre de son expansion, Décolletage SA Saint-Maurice, recherche pour entrée immédiate ou à convenir

**décolleteurs confirmés mécaniciens de précision régleurs pour machines automatiques de reprises**

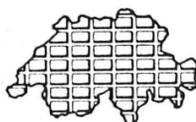
Envoyez votre candidature à:  
**Décolletage SA Saint-Maurice, 1890 Saint-Maurice, service du personnel**

**aide concierge**

pour différents travaux d'entretien (peinture, menuiserie) et aide au magasin des matières.

Pour se renseigner, veuillez téléphoner au 032/97 18 23, interne 13 ou vous présenter à l'usine.

Vorpe SA, 2605 Sombeval.



**Choco-Diffusion S.A.**

Nous cherchons

**une opératrice à temps partiel**

(environ 75%), responsable de l'enregistrement des factures et de la comptabilité clients sur ordinateur. Entrée le 1er décembre 1988.

**quelques dames**

pour travail d'étiquetage durant une période de 1 à 2 mois dès le 20 septembre 1988. Veuillez prendre contact par téléphone au 039/31 86 66



En vue de renforcer notre secteur commercial du marché suisse, nous recherchons:

**un cadre administratif de vente**

placé sous l'autorité directe du chef de marché.

**Avec le profil suivant:**

- formation commerciale ou technico-commerciale;
- facilité de contact avec une clientèle variée;
- bon sens d'organisation et de collaboration avec les autres services de l'entreprise;
- langues: français, allemand, dialecte souhaité.

Demandes de renseignements et offres de service complètes avec références et prétentions de salaire sont à adresser à:

**Huguenin Médailleurs SA, M. Claude Vermot, chef du personnel, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 57 55**

**ret sa**

**RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES**

Notre société étant en pleine expansion, nous souhaitons renforcer notre équipe pluridisciplinaire de consultants par l'engagement d'un

**conseiller d'entreprises**

auquel nous confierons, après introduction, la réalisation de mandats chez nos clients.

**Profil souhaité:**

- Etudes techniques, niveau EPF, ETS, doublé d'une orientation commerciale ou l'inverse: études économiques, niveau HEC doublé d'une orientation technique.
- Généraliste d'entreprise, ayant occupé des positions hiérarchiques de haut niveau.
- Etant apte à traiter des problèmes commerciaux, administratifs, financiers, techniques, etc.
- Expérience dans une fonction de consultant souhaitée.
- Personnalité affirmée, excellents contacts humains, organisateur, gestionnaire.
- Langues: français, allemand, anglais souhaités.
- Domicile: canton de Neuchâtel.

Adressez-nous vos copies de service (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats prétentions de salaire, date d'entrée) ou téléphonez à M. C. Bobillier.

● finance

**SANTANDER INTERNATIONAL LTD.**

George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

avec cautionnement solidaire de

**BANCO DE SANTANDER S.A. DE CREDITO**

Madrid, Espagne

**4 3/4 %**

**Emprunt 1988-95 de fr.s. 125 000 000**

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour le financement général.

**Modalités de l'emprunt**

Titres	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
Coupons	Coupons annuels au 15 septembre.
Durée	7 ans ferme.
Remboursement	Seulement pour des raisons fiscales à partir de 1988 à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 15 septembre 1995.
Cotation	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission	101% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription	<b>1er septembre 1988, à midi.</b>
Numéro de valeur	705.489

Des prospectus sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Banque Populaire Suisse	Banque Cantrade SA
Banque de la Suisse Italienne	Banque Romande	Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSWISS
Banque Privée Edmond de Rothschild SA		Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
Santander Finance S.A.	Yasuda Trust Finance (Suisse) SA	Algemene Bank Nederland (Suisse)
Banque du Gothard	Banque Paribas (Suisse) S.A.	Commerzbank (Suisse) SA
Dresdner Bank (Suisse) SA	HandelsBank NatWest	Mitsubishi Trust Finance (Suisse) SA
Société Générale	J.P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd.	Lloyds Bank Plc.
	Merill Lynch Capital Markets AG	

**ret sa**

Allée du Quartz 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 2155  
Télex 952 248 ret ch

Un service fiable.

Des prix fixes.



**Opel direct service chez:**

Garage et Carrosserie du Collège  
**Maurice Bonny sa**  
2300 La-Chaux-de-Fonds



**tout est clair!** Dans votre garage Opel.

# Echanges fructueux et amicaux

## La Chanson du Pays de Neuchâtel en tournée au Brésil

On ne présente plus la Chanson du Pays de Neuchâtel depuis que ce chœur fut, il y a quelques années, lauréat de l'Etoile d'or avec «Noël, c'est un enfant». Lors du premier Festival choral international de Neuchâtel, en 1985, la «Chanson» s'est liée d'amitié avec la chorale brésilienne Ars Nova de Belo Horizonte. Invitation: du projet à la réalisation, il n'y eut qu'un court chemin. Après Bogota, en Colombie, après l'Espagne, la France, la Chanson du Pays de Neuchâtel vient d'effectuer une tournée de concerts au Brésil.

Arrivée à Rio de Janeiro, accueillie à l'aéroport par le Consul général François Pillonel (natif d'Estavayer-le-Lac), les choristes ont donné leur premier concert brésilien au Consulat suisse.

Le temps de monter au Corcovado, déjà de Rio, la Chanson s'envolait vers l'Amazonie, quatre heures et demie d'avion, toujours dans le même pays, reçue à Belem par l'Université du Para. Les choristes, disciplinés, suivent leurs chefs, Pierre Huwyler pour la musique, André Doebelin pour l'organisation. Répétitions, interviews, concerts à la télévision, au théâtre municipal de la ville, composent les jours. La Chanson est à la «une» des journaux.

L'Amazonie, dont les racines n'en finissent pas de remonter vers les civilisations indiennes, est une région très attachante, le cœur lourd, les choristes l'ont quittée, pour Belo Horizonte, dans le Minas Gerais, riche état par ses mines de fer, d'or, de diamants, reçus là par le chœur Ars Nova et l'Université du lieu.

En l'église néo gothique Sao Jose, la Chanson du Pays de Neuchâtel, la chorale Julia Pardini et l'Orchestre symphonique du Conservatoire de Belo Horizonte ont interprété, sous la direction du compositeur, la cantate inspirée de la célèbre formule d'Einstein «E = mc<sup>2</sup>», musique de Pierre Huwyler



La réception à la fromagerie de Nova Friburgo

(photo D. de C.)

sur un texte de Bernard Ducarroz. A relever l'effort des organisateurs qui ont traduit en portugais ce long texte, remis à quelque 1500 auditeurs.

Par-dessus l'Océan, choristes et musiciens brésiliens avaient préalablement travaillé la partition tant et si bien que trois répétitions suffirent à parfaire l'exécution, filmée par la télévision brésilienne.

Un concert était-il terminé qu'un autre se préparait. Si les Neuchâtelois ont coulé des jours de chaude amitié brésilienne, ils n'eurent pas le temps de se laisser prendre par la douceur de vivre ou la samba: quatre programmes à entretenir, composés d'œuvres religieuses pour la messe du dimanche (et au Brésil les églises sont pleines à craquer), de chansons suisses et européennes, de rythmes sud-américains, (les Brésiliens ont été sen-

sibles à ce geste d'amitié à leur égard), et de la cantate «E = mc<sup>2</sup>», que les Neuchâtelois ont chantée à Curitiba, au théâtre moderne de la ville, avec d'autres partenaires et l'excellent Orchestre symphonique de Curitiba.

Cela sous-entendait bon nombre de répétitions, de mise en voix disciplinée, malgré les brusques changements de climat. Après les 40 degrés de l'Amazonie, la température, dans le sud du pays, était de quelques degrés au-dessus de zéro. On était en hiver.

Autres points culminants du voyage, le concert à l'auditorium de l'aciérie «Usiminas» 14 000 ouvriers, 2000 ingénieurs, la plus importante usine sidérurgique d'Amérique latine, les concerts encore donnés à Ouro Preto, ville joyau de l'époque baroque, à l'ambassade de Brasilia, à Nova Friburgo, où, rêvant de jours meil-

leurs, quittant la terre qui les vit naître, 2000 Suisses s'installèrent en 1818. le bourg grandit, devint une ville convoitée. Son climat, ses montagnes, ses forêts, ses fromages, attirent les visiteurs. On s'y sent bien, la violence latente un peu partout au Brésil est ici atténuée.

Et, le soir du premier août, l'hymne national, chanté par les Neuchâtelois, a fait vibrer le cœur de la colonie suisse de Rio. Au sommet du Pain de Sucre, ils ont allumé le plus haut feu. Drapeaux, cortège, lampions, rien ne manquait à la cérémonie que la Chanson a agrémentée de ses chants.

Un voyage qui restera marqué par l'accueil chaleureux et enthousiaste du public brésilien, mais également par les échanges fructueux et enrichissants des chanteurs suisses avec les musiciens de cet autre hémisphère. D. de C.

## Parfum de scandale

Bon programme à la Biennale du cinéma de Venise

Malgré sa nomination tardive, le critique G. Biraghi a concocté à nouveau un excellent programme pour l'édition 88 de la Biennale. Avec la rétrospective P. P. Pasolini, il permet de découvrir l'ensemble des œuvres de ce grand artiste mort tragiquement, y compris quelques morceaux d'inédits ou d'extraits tombés au montage final.

Le programme du concours présente un large panorama avec l'Espagnol à succès Pedro Almodovar et «Une femme au bord de la crise nerveuse», le Grec Theo Angelopoulos et «Passage dans le brouillard», le Portugais Joao Botelho et «Temps difficiles», le Polonais W. Has qui fait un comeback avec «Les tribulations de B. Kober», ou l'Américain Alan Rudolph et «The Moderns».

L'Amérique est bien représentée avec David Mamet, Ivan Paser, John Schlesinger, mais surtout dans les événements spéciaux. Cette section offre le dernier R. Zemeckis «Who Framed Roger Rabbit», mais surtout «La dernière tentation de Jésus-Christ» de Marin Scorsese. Cette bande qui vient de sortir en Amérique provoque des discussions, mais également des manifestations de la part de groupes religieux extrémistes; ils voient dans ce film une véritable provocation et un affront aux pratiquants. Le producteur a envisagé de retarder la sortie, mais devant les pro-

testations de censures de presque l'ensemble de la presse américaine, il a finalement autorisé la sortie aux Etats-Unis. La présentation à la Biennale de Venise constitue un test pour la sortie européenne et l'on peut d'ores et déjà s'attendre à de belles bagarres lors des séances.

Parmi les films événements, il y aura bien sûr plusieurs films récents d'Union soviétique dont les très attendus travaux d'auteurs ayant eu à affronter beaucoup de difficultés sous Brejnev: Otar Ioseliani présente «Un petit monastère en Toscane» et Serge Parajanov «Asik Kerib».

Du vétéran du cinéma documentaire, on pourra voir son testament sur la Chine «Une histoire de vent» de Joris Ivens, alors que l'Italien F. Zeffirelli a menacé de retirer son «Jeune Toscanini» si on le mettait en rivalité avec le «Christ» de Scorsese.

Par ailleurs, l'Italie est fortement présente avec E. Olmi, P. Squitieri, M. T. Giordana, G. Bertolucci, F. Maselli et C. Lizzani qui propose «Cher Gorbatchev», tout un programme.

La Suisse est invitée au travers d'une coproduction avec le Canada de la réalisatrice Léa Pool «A corps perdu».

Un programme proposant un très grand nombre d'inédits, à la fois d'auteurs connus ou à découvrir. J.-P. Brossard

## Le temps des concours

Artistes, photographes et écrivains, au travail

Aux concours bêtes et pas méchants des grandes firmes commerciales, ajoutons les appels plus sérieux lancés aux artistes; on peut y voir l'occasion de stimuler la création, de tenter la chance - eh, oui, là aussi - et peut-être, de se faire connaître.

Nous en signalons quelques-uns s'adressant à diverses catégories de créateurs.

### SUR LE MUR

La galerie Filambule, en collaboration avec la Commune de Lausanne, organise un concours de projets pour une fresque murale. Ce concours est destiné à l'embellissement des façades de l'immeuble de la rue des Terreaux 18 bis, à Lausanne, où se trouvent la galerie Filambule, l'Ecole de théâtre Gérard Diggelmann et la future galerie Humus.

Le 1er prix sera récompensé d'un montant de Fr. 10 000.-, comprenant l'exécution du projet retenu, tandis que le 2e prix recevra Fr. 1500.- et le 3e aura Fr. 1000.-.

Le concours est ouvert aux artistes établis en Suisse romande. Le délai pour le dépôt des projets est fixé au 15 octobre.

● Le dossier du concours est à demander à la Galerie Filambule, rue des Terreaux 18 bis, 1003 Lausanne, tél. 021/23 12 23.

### À VOS PLUMES!

L'Association culturelle nationale «Arts et lettres de France» organise son grand concours international annuel. Il est ouvert jusqu'au 1er décembre 1988, date de clôture de rigueur.

Il comporte les rubriques suivantes: poésies, contes, nouvelles, romans, théâtre, essais, biographies et ouvrages historiques.

● Les candidats peuvent obtenir le règlement général de participation contre une enveloppe timbrée ou un timbre poste pour la réponse auprès de: Monsieur Jean Mathys, délégué pour la Suisse d'arts et lettres de France, 20, chemin Briquet, 1209 Genève.

## Ascona: capitale de la marionnette

Dixième anniversaire du Festival international

Dix ans déjà qu'il existe, le Festival international de marionnettes d'Ascona, toujours animé et dirigé par Michel et Michèle Poletti, marionnettistes confirmés; cette dixième édition se déroulera à Ascona du 5 au 18 septembre.

Pour cet anniversaire, un programme prestigieux, avec spectacles et exposition. A la Galleria Beato Berno, une exposition de «Marionnettes animées» offrira tous loisirs aux visiteurs de s'essayer à cet art particulier; changer les décors, tirer les fils, jouer au théâtre d'ombres, animer les marionnettes à gaines, etc.

Lors des premiers jours du Festival, le Théâtre Antonin Artaud de

### THÈME PHOTOGRAPHIQUE

«Loisirs en Suisse», tel est le thème du «Grand Prix suisse de la photographie», dont l'Union de Banques Suisses organise cette année la 7e édition. Quiconque peut poser sa candidature au prix fort convoités de ce concours, dont le montant total s'élève à Fr. 55 000.-, la valeur du prix principal ayant été portée à Fr. 15 000.-.

Les organisateurs désirent de 3 à 6 photos consacrées à la manière dont les Suisses aménagent ou emploient leur temps libre. Contrairement au cas des concours précédents, cette fois-ci seules les photos sur papier sont admises.

Le délai de participation prend fin cette année le 31 décembre 1988; l'attribution des prix aura lieu en octobre 1989.

● Les formules de participation, avec les conditions détaillées, sont disponibles auprès de toutes les filiales de l'UBS ainsi qu'au siège du «Grand Prix suisse de la photographie», case postale 76, 8702 Zollikon.

### ART TEXTILE SUISSE

Douze ans après la précédente, une nouvelle exposition de «L'art textile en Suisse aujourd'hui» sera mise sur pieds et présentée du 11 juin au 6 août 1989. Itinérant, cet éventail visitera la Suisse romande, le Tessin et, en fin de parcours, la Romandie.

Tous les artistes du textile - à l'exclusion de ceux adonnés aux textiles usuels - originaires ou domiciliés en Suisse sont invités à poser leur candidature. Les organisateurs de cette exposition sont la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices, (SSFPSD) et l'Office des expositions en matière économique et culturelle du canton de Berne. Ils recevront les dossiers jusqu'au 28 février 1989.

● Le règlement d'exposition ainsi que les formulaires d'inscription sont à retirer à l'Office cantonal des expositions en matière économique et culturelle, Zeughausgasse 2, case postale 3116, 3000 Berne 7. Tél. 031/22 31 61. (comm - ib)

# Théodore Strawinsky, fils d'Igor

## Rétrospective au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Théodore Strawinsky est le fil aîné d'Igor Strawinsky. La ressemblance avec son père est frappante. «C'est surtout la voix, dit-il, on nous confondait toujours au téléphone». Il parle avec calme et émotion de ses souvenirs d'enfance, de ces années où, aux yeux du petit garçon, Igor Strawinsky était davantage un père aimant et gai qu'un compositeur glorieux.

Théodore vit le jour le 24 mars 1907 à Saint-Petersbourg. Sa première enfance, il la passe en Russie, puis, dès 1913, sa famille s'établit en Suisse. Il avait trois ans quand son père termine «L'oiseau

de feu», quatre pour «Petrouchka», six pour «Le sacre du printemps». Un jour, il eut le droit d'aller à un concert à Genève, privilège accordé à l'aîné, pas à Ludmilla, ni à Soulima -

devenu pianiste - ni à Milena, ses frère et sœurs. L'Oiseau de feu était au programme. Il fut tellement impressionné par la salle du Grand théâtre, par l'apparat du concert, qu'il en fit un dessin très fidèle et complet le lendemain, de mémoire, sans oublier personne. Ce fut son premier vrai dessin.

Aussi loin que ses souvenirs remontent, il sut que son père était un homme célèbre. Les amis étaient nombreux à graviter autour de la maison, Serge de Diaghilev, Pablo Picasso, Jean Cocteau, Nadia Boulanger, Charles-Ferdinand Ramuz. Déjà Théodore s'adonne intensément à la peinture, encouragé par des peintres tels que René Auberjonois et Alexandre Cingria.

Théodore s'installe ensuite en France et, parallèlement à ses études supérieures, continue à peindre, guidé entre autres, par André Derain et par Georges Braque, qui restera son maître.

La vie de famille fut brisée par une série de catastrophes. En six mois disparaissaient Ludmilla et la mère de Théodore. C'était en 1939, le grand appartement parisien se vidait d'un seul coup, ce fut la guerre, la séparation et la dispersion de la famille entre l'Europe et les Etats-Unis.

Théodore entre-temps avait épousé Denise Guerzoni. En 1942, les époux s'installent à Genève avec leur fille Catherine. En 1956, Théodore acquit la citoyenneté suisse et genevoise.

Pour Théodore Strawinsky, le travail de peintre de chevalet se doubla de celui, non moins important, de peintre d'art mural. Ces deux expressions se manifestent dès lors alternativement dans son œuvre. Il brosse aussi des décors

de théâtre et illustre des ouvrages, notamment de Ramuz et Montherlant. «Peins comme cela te plaît» avait dit son père autrefois, «même si c'est en dehors des modes».

Il trouve un terrain d'élection avec l'exécution de fresques, vitraux, dalles de verre, mosaïques ou tapisseries.

Les origines slave et orthodoxe de Théodore Strawinsky et sa culture occidentale apparaissent comme des éléments déterminants de sa personnalité artistique. Sa foi éclate dans les œuvres qu'il a confiées aux églises et aux chapelles. Il établit une distinction capitale entre les œuvres simplement religieuses et celles qui ont un caractère sacré. En 1977, il reçoit du Pape Paul VI la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand pour «Services rendus à l'Eglise par son art».

Théodore Strawinsky est homme de méditation et de clairvoyance. Sa familiarité avec les amis de son père l'a prédisposé à abandonner le pinceau pour la plume. Deux études, signées de son nom, sont consacrées à l'art, l'une traite du génie de Picasso, la seconde de l'art sacré.

L'importante rétrospective, huiles, pastels, gouaches, dessins, accrochée aux cimaises du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, font aimer et connaître le peintre profane.

Parallèlement la Galerie suisse de Paris vient d'éditer un superbe ouvrage consacré à Théodore Strawinsky et à son œuvre, texte de Maurice Zermatten, enrichi de nombreuses illustrations couleurs. D. de C.

● Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel. Jusqu'au 11 septembre.



Igor Strawinsky, 1925, huile, 45 x 37 cm

(photo extraite du catalogue)

# L'héritage des samourais.



*Le samouraï ne se contentait pas, pour défendre son honneur, de livrer d'après combats sabre en main. Il entretenait également une culture qui lui valait, par l'abnégation dont il apprenait à faire preuve, d'appartenir à la noblesse japonaise. Nous avons tout entrepris pour créer une voiture qui soit parfaite. Nous avons, en ce sens, tenté d'assumer la pérennité de l'idéal de ces héros en dotant notre nouvelle Suzuki Samouraï d'un idéal accompli: la perfection technique pour des performances enthousiasmantes.*

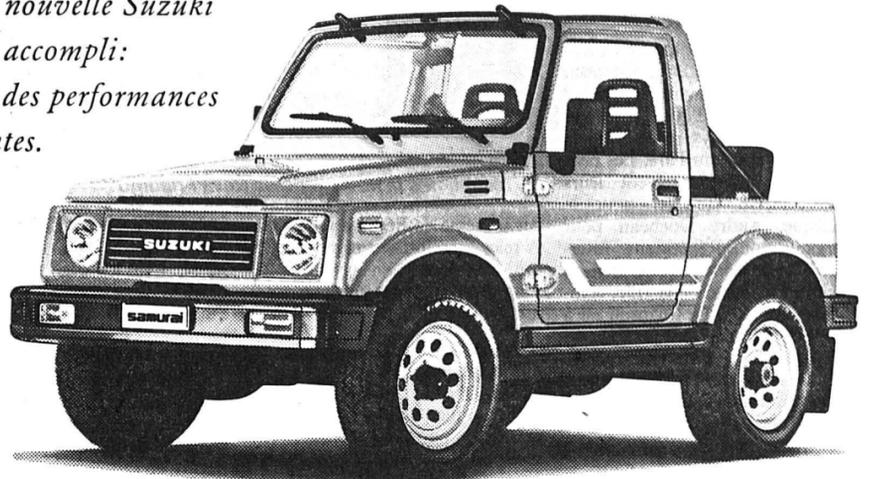
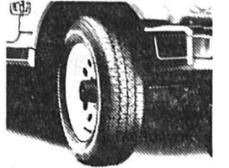
*Le moteur 1300 cm<sup>3</sup> développe infatigablement 64 CH/DIN qui vous entraîneront, en cinquième, à une vitesse de 130 km/h.*

*Et ce n'est pas son prix qui*

*freinera votre enthousiasme: **Fr. 17 390.-** pour le Cabriolet Samouraï et **Fr. 17 890.-** pour la version Wagon.*



Grâce à ses voies élargies et à des pneumatiques garantissant un confort total, la Suzuki Samouraï vous apprendra un nouveau plaisir de conduire, en toute sécurité et bien-être.



Financement avantageux  
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing  
Service discret et rapide

**EFL**

Votre concessionnaire Suzuki se fera un plaisir de vous apprendre comment, pour 280.- fr. par mois, vous pourrez être propriétaire de la Suzuki Samouraï.

**SUZUKI**  
**samurai**

Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon, 01/833 47 47

Votre concessionnaire Suzuki vous attend pour un essai: **La Chaux-de-Fonds:** Bering & Co, 34 Rue Fritz-Courvoisier, **Neuchâtel:** Terminus SA, faubourg de l'Hôpital 52, **Fleurier:** D. Schwab, Place d'Armes 8, **Courtelary:** Garage des Isles, F. Zbinden.



## FAVRE EXCURSIONS

Rochefort et Cernier  
Pour les amateurs de chant  
et de musique

## Schubertiade à Bulle

les 3 et 4 septembre 1988

**Samedi 3 septembre**

Départ du Locle, place du Marché, à 6 h 45.  
Départ de La Chaux-de-Fonds,  
place de la Gare, à 7 heures.

Participation des chorales:

**Chanson de Fribourg,**

direction: Pierre Kaelin;

**Chanson du pays de Gruyère,**

direction: Michel Corpataux;

**Chœur des armailles de la Gruyère,**

direction: Michel Corpataux.

**Dimanche 4 septembre**

Départ du Locle, place du Marché, à 9 h 45.  
Départ de La Chaux-de-Fonds,  
place de la Gare, à 10 heures.

Participation des chorales:

**Ensemble féminin de musique vocale de Lausanne,**

direction: M.-H. Dupard;

**Chœur Pro Arte de Lausanne,**

direction: André Charlet;

ainsi que de nombreux ensembles et solistes.

Prix par voyage: Fr. 30.-, entrée par jour: Fr. 15.-

Prix pour voyages, les 2 jours:

Fr. 50.-, entrée pour les 2 jours: Fr. 20.-

Renseignements et inscriptions:

Rochefort: ☎ 038/45 11 61

Cernier: ☎ 038/53 17 07



## PIANOS ROSSELET

Pianos et instruments électroniques  
Rue du Soleil 16 (Place du Bois)  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 67 52

Location, vente:  
pianos neufs et d'occasion  
Réparations et accordages

**Occasions: dès Fr. 60.-** par mois  
**Neufs: dès Fr. 80.-**

Instruments électroniques à clavier, synthétiseurs, pianos  
ROLAND, YAMAHA, orgues électroniques YAMAHA.

Ecole de musique Yamaha - cours collectifs d'orgue élec-  
tronique, de piano et de keyboard.

**Patinoire couverte  
de Belle-Roche  
Fleurier (NE)**

## 14e Comptoir du Val-de-Travers

du 26 août à 19 h  
au 4 septembre à 18 h

**Heures d'ouverture des stands:**  
en semaine de 18 à 22 h;  
samedis et dimanches de 14 à 22 h.

**Heures d'ouverture  
des restaurants:**  
en semaine de 18 à 24 h;  
vendredis de 18 à 2 h;  
samedis de 10 à 2 h;  
dimanche 28 août de 10 à 24 h;  
dimanche 4 septembre de 10 à 18 h.

63 exposants - Entrée libre

## offres d'emploi

Pour notre client, une entreprise de services  
et fiduciaire de la place, nous cherchons:

## un(e) employé(e) de commerce comptable à temps partiel

**Profil:**

- expérience de plusieurs années dans la comptabilité;
- habitué(e) à travailler seul(e) et de manière indépendante;
- connaissances d'anglais et éventuellement de l'allemand.

**Nous offrons:**

- flexibilité dans l'horaire;
- travail varié.

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre  
offre de service avec curriculum vitae et certificats à:



**APINNOVA sa**

Fritz-Courvoisier 40  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

# Un avant-goût de motocross

## Premier national aux Petites-Crosettes

Il n'est pas de coutume de pouvoir assister à un motocross national dans nos Montagnes neuchâteloises, même dans notre canton. Le Moto-Club des Centaures de La Chaux-de-Fonds qui n'aime pas les traditions va tenter le grand coup en organisant son premier National les 3 et 4 septembre prochain.

### DES REMERCIEMENTS

L'organisation d'une manifestation d'une telle envergure et un travail ardu et ce n'est pas le courageux président M. Jean-Pierre Pernot qui contredira. Lui et son comité n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette manifestation soit une réussite, c'est le but premier de l'exercice.

Principal aussi la possibilité d'occuper la jeunesse en lui offrant le moyen de pratiquer du sport; promouvoir le motocross, cette discipline complète, trop souvent mal acceptée par les faux écologistes, mais qui permet de tarir dans une certaine classe de jeunes, le désœuvrement, voit la délinquance ou la violence. Les autorités cantonales et communales l'ont bien compris en délivrant sans difficulté les autorisations nécessaires.

Bien évidemment les remerciements vont à M. Emile Singelé et sa famille, propriétaire du terrain, la police locale de La Chaux-de-Fonds, les samaritains de la section de La Chaux-de-Fonds, les dif-

férentes entreprises qui ont apporté une aide matérielle ou



financière, l'Auto-Moto-Club du Locle sa société amie et tous les bénévoles qui travaillent sans compter leurs heures, pour la cause du sport motocycliste.

### SAMEDI ET DIMANCHE

Depuis plusieurs jours le pâturage de M. Singelé a singulièrement changé. Les ruminants ont disparus, laissant la place à une machine de chantier. Des tremplins ont été érigés ça et là, un cordage délimite le circuit, une cantine a été montée, un avant-goût de motocross plane dans la région.

La journée du samedi 3 septembre sera réservée aux juniors 125 et 250 cm3 alors que celle de dimanche 4 septembre verra s'affronter les 125 cm3 nationale, 250/500 nationale et en guise de mascottes, les minis-verts 80 cm3 junior.

### EMILE SINGELÉ, UN PÈRE HEUREUX

Une sorte d'apothéose pour ce père terrien. Trois fils, licenciés nationaux vont évoluer dans «son jardin». Pierre en 125 nationale, Michel et Alain en 250 cm3 nationale, et ce dernier se payant



Pierre Singelé: dans son jardin.

(Privée)

même le luxe d'être aisément en tête du championnat de Suisse. La lutte risque d'être chaude avec ces trois fonceurs, sur les terres de papa.

Des informations détaillées sur

le déroulement de la manifestation figureront vendredi 2 septembre sur le journal «L'Impartial» qui patronne le motocross de La Chaux-de-Fonds.

P. J.-C.

## Au sprint! CM des 125 à Genève

Troisième du championnat du monde des 125 cmc l'an dernier, le Français Jean-Michel Bayle a enlevé le titre mondial de la catégorie au terme du dernier Grand Prix de la saison, disputé sur le circuit du Bout-du-Monde, à Genève. Bayle a fait la décision au sprint, en remportant les deux dernières manches, ce qui lui a permis de devancer in extrémis le Hollandais Dave Strijbos, vice-champion du monde l'an dernier, qui comptait six points d'avance avant cet ultime Grand Prix.

Ce Grand Prix suisse des 125 cmc a attiré environ 20.000 spectateurs en deux jours.

### Championnat du monde des 125 cmc, dernier Grand Prix.

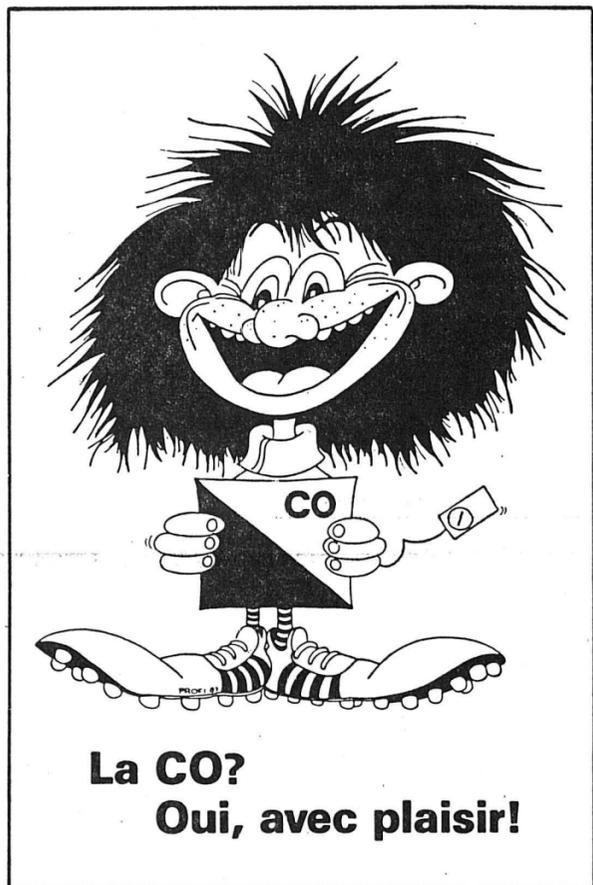
— Première manche: 1. Jean-Michel Bayle (Fr) Honda 46'13''12; 2. Alessandro Puzar (It) KTM 46'41''56; 3. Bobby Moore (EU) KTM 46'56''30. Puis: 22. Rolf Dupasquier (S) Yamaha; 27. Beat Flury (S) Yamaha. — Deuxième manche: 1. Bayle 46'13''14; 2. Strijbos 47'03''77; 3. Moore 47'31''65.

Dupasquier et Flury ont abandonné.

Classement final du CM: 1. Jean-Michel Bayle (Fr) 398 points; 2. Dave Strijbos (Ho) 395; 3. Pedro Tragtter (Ho) 226. (si)

## Objectif: postes! Place à la course d'orientation

Venez nombreux à la Semaine suisse d'information et d'initiation. Moi, Oli, je vous invite.



La CO?  
Oui, avec plaisir!

- La CO tu connais?
- Non?

- Alors viens mercredi 31 août 1988, dès 17 heures au départ du parcours VITA à la piscine du Locle.

Le Club d'orientation Calirou organise, une information pour tous sur la lecture de carte, l'uti-

lisation d'une boussole, la recherche de postes dans le terrain.

De nombreux moniteurs et coureurs seront à votre service.

Jeunes, parents, mesdames, messieurs, venez nombreux; il ne vous coûte rien de venir faire connaissance avec un sport très proche de la nature. (js)

### ATHLÉTISME

## Excellents athlètes chaux-de-fonniers Conditions idéales aux championnats régionaux de Berne

Par des conditions idéales, les athlètes de l'Olympic ont confirmé leurs excellents résultats de la saison, au cours des championnats de la région ouest. Remarquable bilan avec six titres, six médailles d'argent et deux de bronze. De la part des jeunes de l'Olympic, des performances intéressantes ont été réalisées. S'agissant des seniors, les Chaux-de-Fonniers n'ont malheureusement pas eu la participation escomptée en raison de plusieurs blessures. Un peu inquiétant à deux semaines des finales interclubs. Pour sa part, Blaise Steiner s'est abstenu alors qu'on pouvait s'attendre à une bonne prestation.

### VÉRONIQUE FRUTSCHI BAT UN RECORD

La principale satisfaction est à mettre à l'actif de la cadette Véronique Fruttschi. Elle a assorti sa

victoire dans le 400 m haies des juniors par un record neuchâtelois en 64''73. L'étudiante du Gymnase confirme ainsi les remarquables dispositions qu'elle avait montrées en début de saison. Nous sommes persuadés qu'elle pourra se faire valoir la saison prochaine par des temps nationaux, tant elle est encore perfectible dans sa spécialité de haies basses sur le tour de piste.

Toujours chez les juniors féminines Barbara Kullmann a disputé de très bons championnats en s'attribuant deux titres: poids avec 11 m 60 et disque avec 38 m 76, à quoi il convient d'ajouter une 5e place sur 100 m en 12''87.

Logique domination de Nathalie Ganguillet au poids avec 15 m 96 et au disque 50 m 10, devant Sylvie Stutz 45 m 78. La championne suisse semble revenir à son meilleur niveau pour les ultimes compétitions de la saison.

Bilan flatteur pour les quatre féminines de l'Olympic avec cinq titres et une médaille d'argent.

### VICTOIRE DE CHRISTOPHE KOLB

Au bénéfice d'une meilleure technique, le junior Christophe Kolb a remporté le concours de marteau avec 56 m 54, devant son camarade Christian Hostettler à 55 m 48, alors que le cadet Cédric Tissot était mesuré à 40 m 12.

Parlons perche, pour relever le 3e rang du cadet Didier Steudler avec 4 m, tout comme J.-R. Feuz, alors que le junior Y. Hulmann a franchi 3 m 80.

Au saut en hauteur, Philippe Gaudichon a renouvelé sa performance de 2 m 08, mais il a malheureusement cédé la victoire aux essais.

Progression et troisième place de Laurent Moulinier au lancer du disque avec 46 m 44, discipline dans laquelle le cadet Paul-André Einberger se distinguait chez les

juniors en se classant 2e avec 37 m 38, derrière Claude Moser, de Cortaillod, vainqueur, mesuré à 39 m 16.

Dans le domaine des courses, Nicolas Dubois s'est signalé par une deuxième place sur 400 m en 50''47. Renaud Matthey a disputé le 1500 mètres où il s'est qualifié pour la finale en 3'57''71. Peu à l'aise dans son deuxième parcours il jugea plus sage de ne pas terminer.

Participation en demi-teinte sur 400 m haies pour André Widmer avec 56''49 en série, et 56''60 en finale pour une quatrième place.

C'est le jeune Jurassien du Boéchet, Thierry Charmillot qui a remporté, à l'emballage final, le 1500 m des juniors en 4'02''64. Logique victoire d'Olivier Berger (Cortaillod) au saut en longueur des juniors avec un bond de 7 m 21, sans omettre qu'il a parcouru le 100 m en 11''14.

Jr



Un premier record pour Véronique Fruttschi.

(Jr)

### SKI

## Coup de tonnerre Démission à la FSS

Réuni à Muri, le comité central de la Fédération suisse de ski (FSS) a pris connaissance de la démission de son directeur Eddy Peter. Le plus important fonctionnaire à plein temps de la FSS, qui avait pris son poste il y a juste une année et demie, avait fait connaître sa décision il y a deux semaines déjà.

Pour éviter toute spéculation, la FSS a décidé de publier un communiqué, dans lequel il n'est toutefois pas fait état des raisons qui ont poussé Eddy Peter, qui conservera son poste jusqu'au 30 avril 1989, à présenter sa démission.

Le communiqué de la FSS: «Démission de M. Eddy Peter, directeur de la FSS, Le 17 août 1988, M. Eddy

Peter a démissionné de son poste de directeur de la Fédération suisse de ski pour le 30 avril 1989.

«C'est avec regret que le comité central a pris connaissance de la dite démission, lors de sa séance du 29 août 1988. En temps opportun, il s'exprimera encore quant aux mérites de M. Eddy Peter.

«Par la même occasion, le comité central a accordé l'entière confiance à M. Manfred Aregger, président central. Par ailleurs, la polémique lancée contre lui dans la presse a été rejetée.

«Le comité central de la Fédération suisse de ski s'occupera dès que possible de la succession de M. Eddy Peter.

Fédération suisse de ski, le comité central». (si)

### MOTOCYCLISME

## Mauvais revêtement GP d'Argentine annulé

La prochaine épreuve du championnat du monde, réservée aux 250 et 500 cm3, prévue le 11 septembre à Buenos Aires, a été annulée par la fédération internationale (FIM), en raison de la non-homologation du circuit, ont annoncé les responsables de la FIM, à Brno, où se déroulait le Grand Prix de Tchécoslovaquie. La mauvaise qualité du revêtement de la piste, après sa réfection il y a quelques semaines, a

contraint les dirigeants de la FIM à prendre cette décision.

Prévue initialement en début de saison, l'épreuve argentine, couplée avec celle du Brésil, avait dans un premier temps été repoussée au mois de septembre, afin de permettre à l'organisation d'effectuer les travaux. Selon la FIM, le Grand Prix du Brésil, le 17 septembre, qui clôturera la saison 1988, est toutefois maintenu. (si)

### ESCRIME

### Bien, les juniors suisses

Les juniors suisses ont passé un test qu'on peut considérer comme satisfaisant à l'occasion du tournoi à l'épée de Reutlingen, en RFA.

Le Bâlois Maurice Moser, n'a manqué que de peu la poule finale.

xième place en compagnie de Nic Bürgin et Marc Jaquet.

Résultats: 1. Günter Jauch (RFA); 2. Bernd Löffler (RFA); 3. Luitwin Röss (RFA). Puis les Suisses: 7. Maurice Moser; 11. Nic Bürgin.

Par équipes: 1. Heidesheim (RFA); 2. Bâle (Moser-Bürgin-Jaquet). (si)

offres d'emploi

**VOUMARD**

Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commande numérique et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons

Pour notre bureau technique:

**un constructeur en machines-outils**

chargé de la réalisation de nouvelles constructions dans notre domaine de machines.

Profil souhaité:

- formation de niveau ingénieur ETS;
- expérience en bureau technique dans les domaines machines-outils et automation;
- aptitude à prendre en charge la réalisation d'un projet sur les plans technique et conduite de groupe;
- connaissance de l'allemand souhaitée;

**un électronicien**

chargé de l'élaboration des programmes de nos commandes électroniques et numériques, de leur mise au point en nos usines et chez nos clients.

Profil souhaité:

- formation ETS, éventuellement ET ou CFC avec expérience professionnelle en programmation;
- connaissance de l'allemand souhaitée;

**un ingénieur**

pour l'élaboration des logiciels spécifiques de nos commandes numériques de machines.

Profil souhaité:

- formation ETS ou équivalente;
- connaissances en électronique, en commandes numériques et en informatique technique;
- expérience des langages C, PASCAL ou similaires;
- intérêt pour la machine-outil, la robotique et l'automation;
- connaissances d'anglais et d'allemand.

Pour notre service après-vente:

**un ingénieur ETS en électronique ou électronicien ET**

Activités:

- interventions et dépannages chez nos clients en Suisse et à l'étranger;
- formation de nos clients pour la programmation de nos machines ainsi que pour le diagnostic des pannes et la maintenance électronique;
- conception de programmes pour la rectification de pièces clients.

Profil souhaité:

- expérience en informatique;
- sens des contacts avec la clientèle;
- capacité de transmettre du know-how;
- maîtrise du français et de l'allemand, anglais souhaité;
- personne dynamique ayant de l'initiative personnelle.

Pour notre service vente:

**un ingénieur de vente**

à qui nous confierons les tâches suivantes:

- recherche de nouveaux clients en collaboration avec nos représentants;
- visites et contacts avec la clientèle;
- établissement d'offres;
- soutien technique à nos représentants et à leurs agents;
- accueil des clients dans nos usines;
- collaboration dans les activités de marketing et de développement du produit.

Ces activités requièrent une personne disponible, disposée à effectuer des voyages à l'étranger de durée variable.

Profil souhaité:

- ingénieur ETS de langue maternelle française ou allemande, maîtrisant parfaitement l'anglais; la connaissance des trois langues serait un atout certain;
- quelques années d'expérience dans la vente seraient appréciées, mais nous n'en faisons pas une condition.

Une période de formation de plusieurs mois précèdera les activités de vente à l'étranger.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces fonctions sont invitées à adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à VOUMARD MACHINES CO SA, rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention du chef du personnel, M. Guillet, ou à prendre contact directement par téléphone avec M. Guillet pour de plus amples renseignements (☎ 039/25 11 77).

**POLLY PECK INTERNATIONAL FINANCE LIMITED**

(Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies)

**Emprunt 5<sup>5</sup>/<sub>8</sub>% 1988-1994 de fr.s. 125 000 000**

avec la garantie de



**POLLY PECK INTERNATIONAL PLC**

Londres, Angleterre

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

**5 septembre 1988, à midi**

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

- Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
- Coupons: 5<sup>5</sup>/<sub>8</sub>%, coupons annuels au 20 septembre.
- Coups: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000.
- Durée: 6 ans ferme.
- Remboursement: Au plus tard le 20 septembre 1994 au pair.
- Remboursement anticipé pour raisons fiscales: A tout moment en cas d'introduction d'un impôt à la source aux Iles Cayman et/ou au Royaume-Uni à des pourcentages dégressives de la valeur nominale commençant à 102,50%.
- Libération: 20 septembre 1988.
- Cotation: Sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich.
- Impôts: Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques aux Iles Cayman et/ou Angleterre.
- N° de valeur: 705.488.
- Restrictions de vente: Iles Cayman et Grande Bretagne.

Une annonce de cotation paraîtra le 30 août 1988 dans le «Journal de Genève», dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où un investisseur ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenus directement et sans frais auprès des instituts suivants dans la limite de leurs possibilités.

**S. G. WARBURG SODITIC SA**

THE LONG-TERM CREDIT BANK OF JAPAN (SCHWEIZ) AG

MITSUBISHI TRUST FINANCE (SWITZERLAND) LTD.

OVERLAND TRUST BANCA

Alpha Securities AG  
Dresdner Bank (Schweiz) AG

Bank Heusser & Cie AG  
Privat Kredit Bank

Amro Bank und Finanz  
BA Finance (Switzerland) Ltd.  
Bank in Langnau  
Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A.  
BIL Banque Internationale à Luxembourg (Suisse) S.A.  
DG Bank (Suisse) SA  
Mitsubishi Bank (Switzerland) Ltd.  
The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.  
The Royal Bank of Canada (Suisse)  
Sumitomo International Finance AG  
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG

ANZ Securities (Switzerland) Ltd.  
Banco Exterior (Suiza) S.A.  
Bank S.G. Warburg Soditic AG  
Banque Scandinave en Suisse  
Daiwa Finanz AG  
Robert Fleming (Switzerland) AG  
Mitsui Finanz (Schweiz) AG  
Nippon Kangyo Kakumaru (Suisse) S.A.  
Shearson Lehman Hutton Finance  
Sumitomo Trust Finance (Switzerland) Limited  
TDB American Express Bank

Unigestion S.A.

offres d'emploi

Nous recherchons pour plusieurs entreprises

**Charpentier Coffreur**

ou **Ouvrier Coffreur** avec bonne expérience

**Ferblantier Electricien**

N'hésitez pas à nous contacter

**OK PERSONNEL SERVICE SA**  
Placement fixe et temporaire  
Etre OK c'est super!  
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
039/23 04 04

**Jeune homme**

est cherché pour différents travaux (terrassements) pour 1 à 2 semaines.  
☎ 039/28 30 85 entre 20 et 21 heures.

**Express CREDIT**  
avec une limite maximale dans les 24 heures  
Montant élevé, faibles mensualités.  
également pour crédits en cours  
056/272545

au printemps

Nous recherchons pour le rayon disques **vendeuse auxiliaire**

horaire de travail: samedi de 9 à 17 heures.  
Entrée: tout de suite ou à convenir.  
Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01



2726 Saignelégier cherche un

**prototypiste ou aide mécanicien**

à former pour département des prototypes. Prendre contact au 039/51 14 54.

## Cas de dopage Angel Myers disqualifiée

Angel Myers, qui s'annonçait comme l'un des meilleurs atouts de l'équipe féminine américaine à Séoul, a été disqualifiée pour dopage. Cette décision porte un rude coup à l'équipe des Etats-Unis. Dans une déclaration, la Fédération américaine a annoncé que la contre-expertise avait confirmé la première analyse et a disqualifié sa nageuse. Des rumeurs, parties d'Austin (Texas), théâtre des épreuves de sélections olympique, du 8 au 13 août dernier, faisaient état depuis quelques jours d'un contrôle positif pour la nageuse d'Americus (Géorgie), 21 ans, l'une des vedettes des «trials», où elle avait enlevé trois succès et qui pouvait prétendre à cinq médailles avec les relais. Mais il fallait attendre la fin de la procédure légale. (si)

Dans sa déclaration, la Fédération devait préciser que la contre-expertise avait été positive «compte tenu de la stricte procédure de contrôle en vigueur selon les règles appliquées en accord entre le Comité olympique et la Fédération».

C'est à l'issue d'une réunion de 48 heures d'une commission du comité olympique (USOC) que la nouvelle a été rendue publique.

Le nom de la substance interdite mise au jour par les contrôles n'a pas été révélé. Seule la famille de la nageuse ou Angela Myers elle-même, qui a immédiatement quitté Colorado Springs, où elle s'entraînait en altitude, pour la Géorgie, pourront en révéler le nom si elles le désirent.

## HOCKEY SUR GLACE

### Intéressantes retrouvailles Viège à Porrentruy

Ce soir (coup d'envoi à 20 h), une vieille connaissance — Viège — viendra croiser les cannes amicalement avec Ajoie. A part les deux ligues qui les séparent, ils bénéficient tous deux d'une préparation presque identique et du même nombre de rencontres d'entraînement. Pas étonnant de la part des Valaisans qui briguent, ni plus ni moins, que la LNB. D'où une préparation intensive, sous la houlette du nouvel entraîneur Bob Müller (ex-Sierre) et avec, nous dit-on, des moyens qui ne sont pas en dessous de leurs ambitions.

défensif, s'il a bien tenu le coup contre Dukla Jihlava, mérite d'être au point, avec précision surtout. Qu'ils réduisent au maximum les chances de buts de l'adversaire, nous dit le mentor ajoulot et de poursuivre: Ce sera la base de notre système pour la prochaine saison. D'où son importance. Le maintien, c'est aussi recevoir un but de moins que l'adversaire!

Malgré cela, Ajoie jouera ses matchs pour gagner, sans autre calcul, à commencer par ce soir. La curiosité s'aiguise et cette rencontre ne sera pas inintéressante. Il y aura même un brin d'insolite, tactique oblige... B. V.

### Sur sa glace Lugano vainqueur

Le HC Lugano a remporté le tournoi international qu'il organisait sur sa patinoire, grâce à une victoire, le dernier jour, sur Pilsen.

**Classement final (3 matches):** 1. Lugano 5; 2. Soedertaelje (Sue) 3; 3. Skoda Pilsen (Tch) 2; 4. Litvinov (Tch) 2. (si)

#### DERNIERS RÉSULTATS

Soedertaelje - Litvinov 2-5 (1-3 0-2 1-0). - Lugano - Skoda Pilsen 8-3 (2-0 3-1 3-2), 3200 spectateurs. Buts pour Lugano: Johanson (cinq), Vrabec, Bertaggia et Ton.

#### Dukla bien là

**A Ambri-Piotta, tournoi international:** Berne - Dukla Jihlava 1-4 (0-3 0-0 1-1); Ambri-Piotta - Dukla Jihlava 5-8 (2-2 2-3 1-3). - **Classement final:** 1. Dukla Jihlava 2-4; 2. Ambri-Piotta 2-2; 3. Berne 2-0. (si)

### Juniors suisses sélectionnés

L'équipe de Suisse des moins de 18 ans affrontera à trois reprises la sélection tchécoslovaque des moins de 17 ans, du 1er au 3 septembre, à Tabor (1-3) et Pribram (2).

**La sélection, gardiens:** Martin Bühler (Thoune-Steffisburg, 1971), Nando Wieser (Davos-71).

**Défenseurs:** Raul Baumgartner (Kloten-71), Claudio Crisafulli (Grindelwald-71), Simon Hochuli (Berne-72), Roman Kolb (Zoug-71), Didier Princi (Ajoie-71),

Niklaus Rentsch (Langnau-72), Martin Schaller (Berne-71).

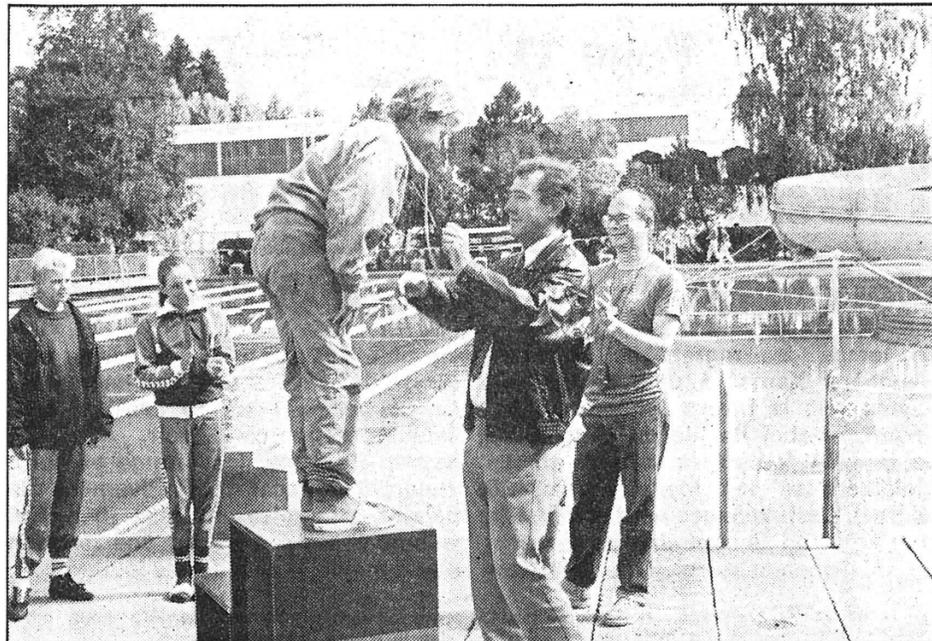
**Attaquants:** Thomas Burillo (Berne-71), Arthur Camenzind (Seewen-71), Marco Dick (Bienne-72), Marco Ferrari (Coire-71), Axel Heim (Küsnacht-71), Claudio Kalsler (Coire-71), Andreas Krapf (Herisau-71), Andy Rufener (Kloten-71), Pascal Schaller (Fribourg-Gottéron-71), Bernhard Schümperli (Berne-72), Markus Stampfli (Olten-71). (si)

# Magali reine des Mélézes

## Succès du championnat cantonal et critérium de natation

Le C.N.C.F. a organisé, ce week-end, à la piscine des Mélézes, le critérium jeunesse et championnat neuchâtelois de natation. Près de 140 nageurs des trois clubs neuchâtelois (C.N.C.F., Red Fish Neuchâtel et Le Locle Natation) se sont ainsi affrontés, parmi lesquels Stefan Volery qui — malgré la très prochaine échéance de Séoul — a tout de même trouvé le temps de se «mouiller» pour son club et de se plier avec simplicité, aux rituelles séances d'autographes et de remises de médailles.

Pour la remise de ces dernières, se sont par ailleurs «relayés», au nom de la commune, MM. Charles Augsburger et Georges Jeanbourquin, conseillers communaux, ainsi que M. Daniel Piller, délégué aux sports. Signalons de plus le passage, «en privé», de M. Francis Matthey, conseiller d'Etat.



Président de commune et responsable des sports, M. Charles Augsburger a remis les médailles au lauréat.

Pour le championnat (tous âges confondus), la reine incontestée de ces épreuves est évidemment Magali Chopard qui, individuellement, a remporté une médaille d'or à chacune de ses six courses.

Pour le critérium (selon la classe d'âge) les nageurs du C.N.C.F. ont remporté, individuellement, 34 médailles d'or, 27 médailles d'argent et 19 médail-

les de bronze. Le manque de place ne nous permet pas de donner ici les résultats détaillés de tous ces champions en herbe.

Notons cependant qu'ont une ou plusieurs médailles les nageurs suivants: Wenger M., Ecabert O., Racine V., Vautravers A., Hehlen E., Bessire K., Evard L., Maier S.,

Blaser V., Andrey C., Schiess S., Racine O., Guyat H., Schmidt F., Bieri A., Hehlen K., Gacond S., Schiess P., Evard C., Schwab B., Mortinho J.

**Challenge critérium neuchâtelois:** 1. R.F.N. 756 points; 2. C.N.C.F. 550 points; 3. L.L.N. 127 points.

**Challenger championnat cantonal neuchâtelois:** 1. C.N.C.F. 452 points; 2. R.F.N. 395 points; 3. L.L.N. 33 points.

Vendredi prochain, Swim-à-Thon, dès 19 heures, aux Mélézes, où les nageurs espèrent un public nombreux pour renflouer la caisse du club. (E. B.)

## Toutes les médailles du championnat

	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de bronze
400 m libre dames	M. Chopard (1971) 4'15"9	R.F.N.	C. Schiess (1970) 5'21"0
400 m libre messieurs	R.F.N.	R.F.N.	O. Guyaz (1971) 4'46"4
100 m dauphin dames	M. Chopard (1971) 1'13"8	M.-L. Bonnet (1973) 1'16"3	M. Lanz (1974) 1'20"6
100 m dauphin messieurs	R.F.N.	J. Perret (1971) 1'02"2	O. Guyaz (1971) 1'05"4
100 m dos dames	M. Chopard (1971) 1'15"8	R.F.N.	M.-L. Bonnet (1973) 1'18"5
100 m dos messieurs	R.F.N.	R.F.N.	R.F.N.
200 m 4 nages dames	M. Chopard (1971) 2'37"8	R.F.N.	M.L. Bonnet (1973) 2'49"0
200 m 4 nages messieurs	J. Perret (1971) 2'22"7	R.F.N.	Y. Gerber (1969) 2'25"2
100 m brasse dames	M. Chopard (1971) 1'18"3	M. Lanz (1974) 1'20"4	R.F.N.
100 m brasse messieurs	R.F.N.	R.F.N.	S. Presset (1966) 1'15"9
100 m libre dames	M. Chopard (1971) 1'04"0	M.-T. Reymond (1973) L.L.N. 1'08"3	R.F.N.
100 m libre messieurs	S. Volery (R.F.N.) 51"5	Y. Gerber (1969) 55"7	R.F.N.

## Une ouverture avec la pluie Début de l'US Open à Flushing Meadow

Triste ciel new-yorkais! Les championnats internationaux des Etats-Unis 1988 ont bien mal commencé lundi sur les courts en ciment du stade de Flushing Meadow. Le mauvais temps était au rendez-vous.

Une dépression tropicale en provenance de Caroline du Sud et ayant pour nom «Chris» a noyé sous la pluie l'Open américain après une heure et trente minutes de jeu seulement.

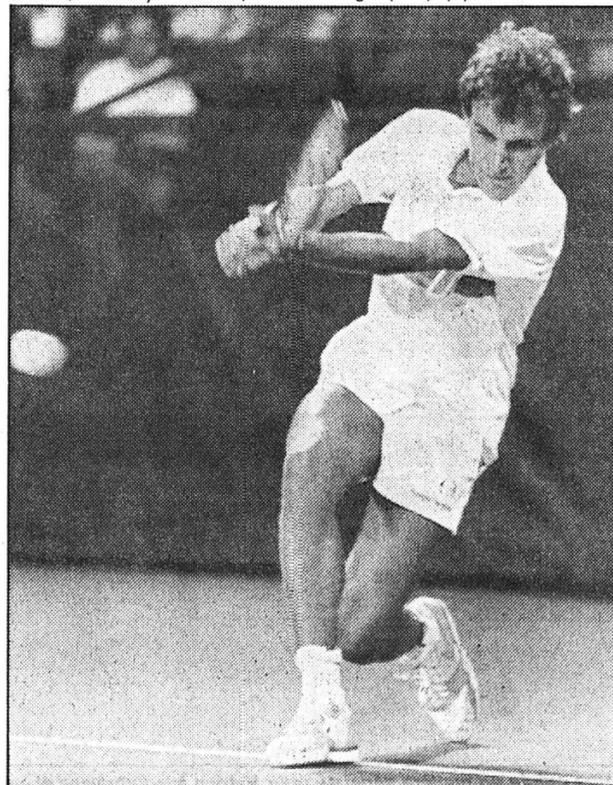
#### CINQ MATCHS

Cinq rencontres seulement ont pu aller à leur terme avant l'apparition de la pluie en cette journée inaugurale des Internationaux des Etats-Unis, quatrième et dernier tournoi du Grand Chelem, doté de

4.371.500 dollars. Ainsi, notamment en simple dames, la Noire Américaine Zina Garrison, tête de série No 11, s'est elle débarrassée de l'Australienne Nicole Provis (6-0 6-3), demi-finaliste cette année à Paris. En simple messieurs, l'Australien Daren Cahill, 33e mondial, et vainqueur à Gstaad, a pour sa part écrasé l'Américain Lawson Duncan (55e ATP) 6-0 6-0 6-2.

Sur le court central — le Stadium —, le Suédois Mats Wilander, tête de série No 2, victorieux cette année des titres australiens et français, avait pris un excellent départ. Il menait 6-2 6-1 devant l'Américain Greg Holmes (159e mondial) avant l'arrivée de la pluie. Dans un autre match du

simple messieurs, entre Français celui-là, Thierry Tulasne, 65e ATP, menait 7-5 4-3 devant Guy Forget (46e). (si)



Mats Wilander: bien parti avant la pluie.

(AP)

**PUBLICITÉ**

NEUCHÂTEL  
Stade de La Maladière  
Mardi 30 août 1988  
à 20 heures

**NE XAMAX  
WETTINGEN**

Match de championnat  
Location d'avance:  
Magasin MP La Chaux-de-Fonds  
Secrétariat du club.

Transport public gratuit  
jusqu'au stade pour les  
membres et détenteurs de  
billets.

**CYCLISME**

**En solitaire  
Luzi champion  
suisse juniors**

Le titre de champion suisse juniors sur route, décerné à Hochdorf au terme d'une course de 137 km 400, est revenu à Wieland Luzi (Höngg) qui s'est imposé avec 25 secondes d'avance sur Matthias Hoffmann (Macolin) et Rolf Huser (Steffisburg).

## Décathlonien écarté Recours de l'US Ascona

L'US Ascona, le club du décathlonien Patrick Vetterli, a déposé un recours contre la non-sélection de ce dernier pour les Jeux olympiques de Séoul. Vetterli a certes réalisé les minima requis à la mi-juillet, mais a été écarté car trois athlètes seulement par discipline peuvent prendre part aux Jeux. Or, quatre décathloniens helvétiques ont obtenu la limite de qualification.

Dans une lettre de cinq pages, expédiée conjointement à la Fédération suisse d'athlétisme et au

Comité olympique suisse, l'US Ascona exige la réintégration de Vetterli aux dépens de Severin Moser ou de Christian Gugler, dont les performances sont à ses yeux inférieures.

Karl Erb, responsable des sélections au Comité olympique suisse, a expliqué que celui-ci s'en est tenu, en l'espèce, à la proposition de la FSA. Et que le COS ne pourrait revoir sa position que si la Fédération suisse d'athlétisme modifiait la sienne. Ce qui semble peu probable. (si)

**Coup de tonnerre à la Fédération suisse de ski**

Page 11

**Les nageurs neuchâtelois en forme**

Page 13

# SPORT

## Impar

## Réaction d'homme attendue

### Neuchâtel Xamax attend Wettingen à La Maladière

Le temps des regrets est dépassé. Neuchâtel Xamax a déjà tourné son regard vers la future échéance. Wettingen, ex-chef de file du classement de la LNA foulera la pelouse de La Maladière ce soir (coup d'envoi 20 heures). Les instances nationales et le club argovien se sont chargés d'accepter la demande du club neuchâtelois

visant à avancer d'un jour cette rencontre de la 9e ronde du championnat. Les autres équipes de LNA et LNB évolueront mercredi soir. Avec 24 heures d'avance, les «rouge et noir» voudront effacer définitivement la défaite tessinoise de leur mémoire. Gilbert Gress a misé sur une réaction d'homme de la part de ses joueurs.

Je ne suis pas encore fixé sur la participation de Beat Sutter. La commission de discipline ne nous a pas encore donné sa réponse quant à notre recours concernant les trois matchs de suspension. De plus, Claude Ryf s'est donné une elongation aux adducteurs et devra probablement renoncer.

En plus du facteur mathématique, une victoire ferait le plus grand bien au moral des Neuchâtelois attendus de pied ferme tant à Renens (Coupe suisse, samedi à 20 h) qu'à Larissa (Coupe des champions), mercredi 7 septembre.

Laurent GUYOT

Sur le terrain du Cornaredo, le champion s'est montré fort mal inspiré subissant la loi du néo-promu. Le mentor alsacien l'a reconnu sans pour autant dramatiser la situation.

C'est surtout durant les vingt-cinq premières minutes que nous avons fauté. Nous nous sommes littéralement suicidés en jouant sans inspiration et de façon beaucoup trop lente. C'est regrettable car nous aurions pu et dû prendre un point au moins. Nous en verrons d'autres s'incliner au Tessin. A l'étranger, par exemple, le VfB Stuttgart a perdu sur le terrain du néo-promu St. Pauli.

#### DES INCERTITUDES

Gilbert Gress s'est refusé à partir, une fois de plus, dans la polémique concernant le rythme et le mode du championnat. L'entraîneur neuchâtelois a surtout insisté sur les devoirs de son équipe pour cette rencontre.

Face à Wettingen, j'attends une réaction d'homme. Pour obtenir l'appui du public comme contre le Servette FC, il faudra l'allumer, l'enflammer par une jouerie, des actions et occa-

sions de but. De toute manière, nous ne parlons plus le même langage, au propre comme au figuré, sur le terrain. Il me faut donc trouver la parade. Ce n'est qu'avec des actes que nous

mettrons derrière nous cette mauvaise passe.

Il n'en demeure pas moins que la marge de manœuvre du Strassbourgeois pour former le onze de base sera de nouveau réduite.



Patrice Mottiez: une puissance utile face aux arguments défensifs de Wettingen.

(ASL)

## Partage équitable

### En deuxième ligue neuchâteloise

#### LES BOIS - NOIRAIGUE 0-0

Se déroulant devant 300 spectateurs, le match fut très tendu. En première mi-temps, les deux équipes donnèrent le meilleur d'elles-mêmes, sans pour autant concrétiser de nombreuses actions de buts.

Après le thé, l'engagement physique fut le seul point positif. La qualité du spectacle baissa d'intensité au fil des minutes. Finalement, le partage des points est équitable. Noiraigue a paru meilleur techniquement, alors que Les Bois se sont battus 90 minutes durant.

**Les Bois:** Piguet; Hohermuth, Fournier, Oppliger, Boillat, D. Epitoux (70' Verra), Willemin, Queloz, J. Epitoux, Chappuis (82' M.-A. Donzé), Montavon.

**Noiraigue:** Camps; Petese, Frosio, Berly, Donzé, Ripamonti, Sredojevic, Salvi, Arthur, Rossi (60' Augusto), Carderas.

**Arbitre:** M. J. Dieguez, Genève. (pab)

#### En troisième ligue

#### SAINT-IMIER II - COMÈTE 5-5 (4-0)

Les dimanches se suivent et se ressemblent pour la deuxième garniture du FC Saint-Imier. En effet, alors que comme la semaine précédente, ils menaient largement au score, les hommes de Matthey ont cédé à la panique. Pratiquant un jeu agréable, Marchand et ses coéquipiers allaient au fil des minutes prendre le large, quelque peu aidés en cela par un arbitrage plutôt quelconque.

Sans doute ébranlé par cette peur de gagner, Saint-Imier oublia la lexique du foot et vit les Neuchâtelois revenir au score. L'impensable, l'inexcusable serait-on tenté de dire s'était produit, la formation imérienne avait pris l'eau de toutes parts devant un Mathez désappointé.

**Fin-des-Fourches,** 80 spectateurs.

**Arbitre:** M. Michel Miserez, La Chaux-de-Fonds.

**Saint-Imier:** Willemin; Fontenlos, Oswald, Piazza, Ganolini (82' Feuz), Mathys, Broquet, Kaempf, Milutinovic (74' Riganelli), Marchand, Heider.

**Comète:** Chipot; Baptista, Matile, Locatelli (30' Geering), Augsburg, Chassot, Zimmerli (78' Muriset), Vuilleumier, Dalmas; Di Luca, Mignone M.

**Buts:** 8' Mignone (autogoal), 25' Heider, 32' Oswald, 37' Mathys, 51' Oswald (autogoal), 52' Marco Mignone, 58' M. Mignone, 65' Heider, 70' Vuilleumier (penalty), 92' Matile.

**Notes:** 32' avertissement à Di Luca, 48' Vuilleumier et Chassot (tous réclamations). (gd)

#### ESPAÑOL NEUCHÂTEL - LES BOIS II 2-1

Il a fallu attendre la 18e minute pour voir Les Bois se créer une occasion de but par Boichat. Du côté d'Español, rien à signaler jusqu'à la pause.

Penalty sévère à douze minutes de la fin, transformé par M. Baiones. Les Bois en se dégarissant encaissaient un deuxième but à 5 minutes de la fin, par Rossato.

Deux minutes plus tard, c'est le gardien Kolbe qui sauva l'honneur, sur un penalty compensatoire.

**Español:** Cavazzuti; Rodriguez, Da Silva L., Baiones M., Da Silva M., Moragas, Baiones, Lopez, Rossato, Mazurier, Joia.

**Les Bois:** Kolbe; C. Epitoux, C. Cattin, Arnoux, Humair, J.-P. Cattin, M. Braichet (70' J.-D. Cattin), Lanz, Bastin (60' J.-M. Rebetez), T. Boichat. (ep)

#### Dans le Jura

#### SAIGNELÉGIER - BURE 0-3 (0-1)

Au vu de la physionomie de la rencontre, le score peut paraître sévère pour les locaux. Force est toutefois d'admettre qu'une équipe qui ne se crée aucune véritable occasion de but en nonante minutes ne peut prétendre à la victoire finale. En première mi-temps, la partie est équilibrée.

La seconde mi-temps fut semblable à la première, d'un bon niveau sans plus. A la 62', c'est Stempanoni qui double la mise d'un superbe coup de tête et à un quart d'heure de la fin, C. Vallat scelle le score final.

**Buts:** 35' Chaignat (autogoal); 62' Stempanoni, 75' C. Vallat.

**Saignelégier:** Chaignat; Cattin, Perrin, Montavon, Modoux, Tarchini (62' Beucier), Houser, Jaquet, Dubois, Berger (50' Jeannotat), Boillat.

**Bure:** Frédéric; J. Vallat, M. Vallat, Riat, Guélat, Bourquet, P. Vallat, Stempanoni, Muffeis, Gigon, Monsour (58' Schepard).

**Arbitre:** M. Blaser, Berne.

**Parc des sports,** 120 spectateurs. Temps agréable, pelouse en bon état. (fn)

#### HOCKEY SUR GLACE

## A la croisée des chemins

### Premier match de la saison pour le HCC

Ce soir à 20 h 15 à la patinoire des Vernets, le HC La Chaux-de-Fonds sera l'hôte du Genève Servette HC. L'équipe des Mélèzes a quitté la LN dans le même temps où celle du bout du lac la retrouvait. Les Genevois ne sont donc plus «tous

jours derrière» comme au temps des fameux derbies romand qui attireraient la grande foule.

Pour sa première sortie de la saison 88-89, le HCC se verra confronté à un team bien décidé à figurer en bonne place dans sa

nouvelle catégorie de jeu. Sous la dynamique présidence de Jürg Stäubli, le néo-promu en LNB s'est d'ailleurs donné les moyens d'y parvenir.

#### RENFORTS

La formation genevoise, sur le papier pour l'instant, a très belle allure. La campagne des transferts a été l'une des plus spectaculaires réussies en LN en Suisse durant l'entre-saison. A la tête du GS, Richard Beaulieu, qui a mené les Ajoulots en LNA, a succédé à Paul-André Cadieux, qui se concentrera sur son rôle de joueur et de conseiller technique.

Aux côtés du légendaire Canadien assimilé, le grand club genevois s'est assuré les apports de Boucher et Neukomm (Sierre), de Frischknecht et Fransioli (Ambri), de Girardin (Lugano), de Winistörfer (Herisau), de Bobillier (Lausanne), de Bornet (Bienne), de Staub (Berne), de Fernandez (retour du HCC).

Avec en prime bien sûr, deux Canadiens (dont on dit le plus grand bien; à savoir le défenseur Roy et l'attaquant Aubry. Ajoutez-y les «anciens» qui ont nom Gygli, Galley, Mercier, Ulrich, Odermatt, Regali, Scherrer et Cie, et vous aurez une première idée de la force de frappe d'une équipe légitimement ambitieuse.

#### OBLIGATIONS

«J'aurais préféré une entrée en matière plus légère» dit Jean Trottier, le nouvel entraîneur du HCC. «Les exigences de la

Coupe du Jura nous contraignent d'emblée à rencontrer deux gros bras» (Fribourg Gottéron sera aux Mélèzes jeudi 1er septembre à 20 heures). «Nous n'allons pas paniquer pour autant. GE Servette a de l'avance sur nous quant à sa préparation sur glace. Son récent résultat contre Viège (victoire par 10 à 1) laisse entrevoir ses possibilités. Nous avons encore du temps devant nous.

Pour l'instant, ça se passe plutôt bien. On a souvent prétendu que les équipes romandes connaissent des problèmes de discipline dans leur préparation. Rien de ça chez nous.» Le HCC a goûté à la glace à quatre reprises par semaine depuis la mi-août. «Nous ne fermerons pas le jeu à Genève. Nous devons faire face du mieux que nous pouvons. Nous devons nous montrer positifs. Le score n'aura qu'une importance secondaire. L'équipe a connu beaucoup de modifications. Elle doit reprendre confiance, retrouver sa personnalité. Nous n'en sommes qu'au début. Patience donc.»

**Equipe probable:** Schnegg (Luthi-Fleurier); Goumaz, L. Dubois; Patrice Neiderhauser, N. Stehlin, Naef (Herisau); Siegrist (Martigny), Burkart (Weinfelden); Fuchs, Mouche, Rohrbach; Raess-Schmid (Bienne); Vuille, Tschanz, Chr. Leuenberger (ret. Uzwill); Angst (Zoug).

D. Bergamo (Neuchâtel), blessé, est incertain.

Georges KURTH



Une entrée en matière sérieuse pour Patrice Niederhauser et ses coéquipiers, ce soir à Genève. (Schneider-a)

#### GAINS

#### Sport-Toto

20 x 12	Fr 2.349,70
360 x 11	Fr 130,50
3.313 x 10	Fr 14,20

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 100.000 francs.

#### Toto-X

7 x 6	Fr 21.672,80
2 x 5 + cpl	Fr 5.029,70
284 x 5	Fr 141,70
4.550 x 4	Fr 6,60
28.542 x 3	Fr 2,10

#### Loterie suisse à numéros

1 x 5 + cpl	Fr 456.355,30
83 x 5	Fr 12.215,50
6.935 x 4	Fr 50,—
138.779 x 3	Fr 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2 millions 800.000 francs.

#### JOKER

1 x 6	Fr 3.049.984,—
1 x 5	Fr 10.000,—
49 x 4	Fr 1.000,—
517 x 3	Fr 100,—
5451 x 2	Fr 10,—

#### Pari mutuel romand

##### Course française à Deauville:

Trio	
Ordre	Cagnotte, Fr 1.505,40
Ordre différent	Cagnotte, Fr 752,70

##### Quarto

Ordre	Cagnotte, Fr 1.178,50
Ordre différent	Cagnotte, Fr 573,50

##### Loto

7 points	Cagnotte, Fr 1.324,40
6 points	Fr 306,40
5 points	Fr 8,55

##### Course suisse à Dielsdorf:

Trio	
Ordre	Cagnotte, Fr 1.173,—
Ordre différent	Cagnotte, Fr 500,80

##### Quarto

Ordre	Cagnotte, Fr 983,—
Ordre différent	Fr 712,—

(si)

La Chaux-de-Fonds	Citoyens de loisirs	17
Le Locle	Grand-papa trop affectueux	18
Neuchâtel	Le WWF corrige le tir	20
Jura bernois	Bilinguisme alibi?	23
Jura	Expos itinérantes	24

## REGARD

## Bus direct pour la T'Chaux

La route de Rosières fut inaugurée en 1828. Le 5 septembre prochain, elle supportera la première liaison par bus direct entre Fleurier, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Il aura fallu la débâcle de Dubied pour inaugurer cette ligne réservée (en principe) aux «pendulaires», les travailleurs, les étudiants, les écoliers.

En 1853, quand les deux Fritz (Courvoisier de La Chaux-de-Fonds et Lambelet des Verrières) se faisaient la guerre pour choisir le tracé du chemin de fer en pays neuchâtelois, une commission d'Etat avait déjà envisagé «une ligne de raccordement des Montagnes à la ligne des Verrières (Franco-Suisse) par la vallée des Ponts et Travers».

Le projet, qui comprenait des dépôts et des ateliers à Travers, fut finalement abandonné. On se rabattit sur deux routes asphaltées, grande nouveauté pour l'époque. Elles allaient permettre aux voyageurs du Franco-Suisse, descendus à Travers, d'atteindre La Chaux-de-Fonds en deux heures et demie et Le Locle une demi-heure plus tôt...

Aujourd'hui, en créant une ligne de bus, on ne fait que réactualiser le projet lancé au milieu du siècle dernier. Preuve que le problème des transports collectifs entre le Vallon et les Montagnes n'a jamais été résolu à satisfaction.

Reste maintenant à voir si le bus fera son plein de voyageurs matin et soir. L'expérience durera jusqu'à Noël. En cas d'échec, le projet sera enterré pour longtemps.

Jean-Jacques CHARRÈRE

# Liaison Vallon-Montagnes

## Ouverture d'une ligne de bus entre Fleurier et La Chaux-de-Fonds

Dès le 5 septembre, un bus des Transports en commun de La Chaux-de-Fonds reliera le Val-de-Travers aux deux villes des Montagnes neuchâteloises. C'est un événement dans la mesure où le flux naturel des Vallonniers les conduit plutôt dans le Bas du canton. Normal: en train, il faut près de trois heures pour faire l'aller et le retour entre Fleurier et Le Locle...

La déconfiture de Dubied a posé le problème du reclassement des licenciés d'une région qui compte encore 270 chômeurs. Deux solutions: déménagement ou déplacement. Les jeunes sont plus mobiles que leurs aînés mais un départ massif de la population active représenterait un drame pour le Val-de-Travers. Il faut donc offrir des transports publics incitant les gens à rester sur les berges de l'Areuse tout en travaillant à l'extérieur.

Pour l'emploi sur le Littoral, le pli est pris depuis longtemps. Les navettes du RVT sont bondées le matin. Manque juste une liaison Bôle-Boudry-Cortailod. Pour les Montagnes, c'est l'expédition. Fleurier-Le Locle représente trois heures de train aller et retour. Le bus direct réduira le trajet de moitié. L'abonnement mensuel coûtera 124 fr pour les adultes et 92 fr pour les étudiants.

«Avec une voiture privée», constate Robert Sandoz, chef d'exploitation des TC, «le trajet quotidien Fleurier-La Chaux-de-Fonds reviendrait à 800 fr par mois...».



Le bus No 161 des TC. Liaison rapide avec le Val-de-Travers.

(Photo Marcel Gerber)

Pour 240 jours d'exploitation, les TC facturent 100.000 francs. Les aides de l'Etat (35.000 fr), du Fonds en faveur des licenciés Dubied (15.000 fr), de la commune de La Chaux-de-Fonds (24.000 fr), du Locle (5.500 fr), de celles du Val-de-Travers (Fleurier, Môtiers, Couvet, Travers) permettent de réduire considérablement la facture. En fait, on estime que la contribution des usagers devrait atteindre 15.000 fr l'an seulement.

### LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Conseiller communal à Couvet, Pierre-Alain Rumley rappelle qu'une liaison rapide avec les Montagnes devrait favoriser la recherche d'emplois dans cette région pour les gens du Val-de-Travers. Il ajoute, avec la nouvelle conseillère sociale Isabelle Rahm, que «des étudiants vallonniers qui hésitent à suivre les cours de

l'Ecole d'art, de l'Ecole d'ingénieurs, ou à apprendre une profession para-médicale dans les Montagnes n'auront plus l'obstacle du déplacement ou du déménagement à sauter avant de prendre une décision».

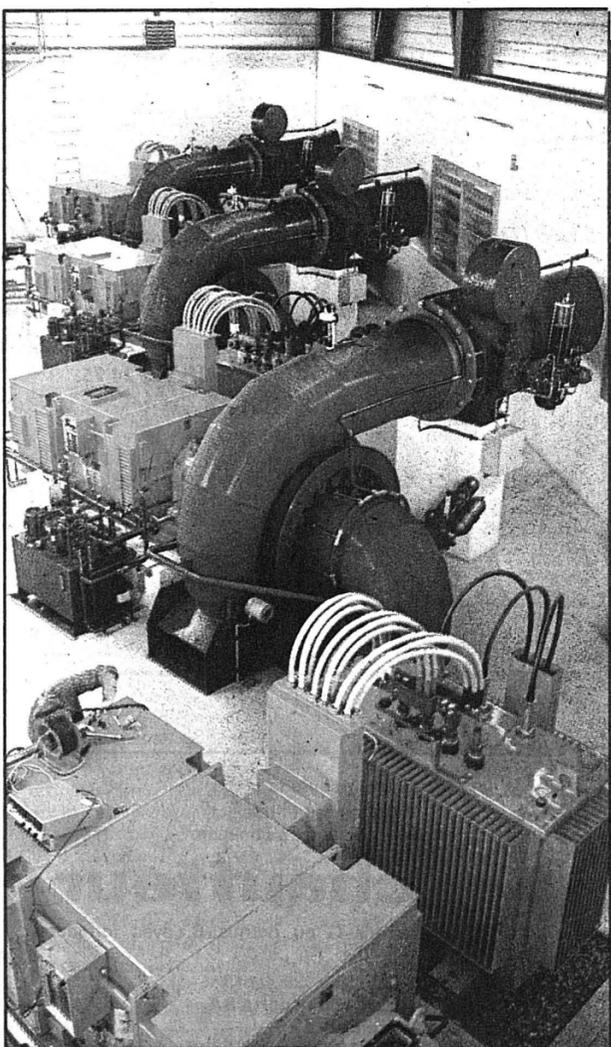
### JUSQU'À NOËL

Le bus direct pour la T'Chaux s'arrêtera non seulement au Val-de-Travers, mais également à Brot-Dessus et aux Ponts-de-Martel.

L'expérience durera jusqu'à Noël. Elle sera poursuivie pendant une année, puis prolongée deux ans encore si la fréquentation le justifie. A ce moment-là, il serait alors possible d'obtenir une concession de type I, qui sous-entend l'octroi de subventions fédérales. Un détail encore: le billet simple course ne coûtera que 7 fr et le bus ne sera pas uniquement réservé aux travailleurs ou étudiants. Qu'on se le dise... JJC

## L'énergie mise en ondes

RTN-2001 diffuse une émission hebdomadaire sur les économies



La centrale hydro-électrique de St-Sulpice. (Photo J.-J. Charrère)

Tout baigne dans l'huile. L'énergie coule, pas chère. Plus pour longtemps juge un groupe de professionnels neuchâtelois. Dès samedi, ils sponsorisent une émission sur RTN-2001. Pour informer le public sur les réalités énergétiques.

«C'est le calme avant la tempête, cet automne déjà, de nombreux problèmes vont surgir», M. Claude Lunke, chef du service cantonal de l'énergie, ne cache pas sa préoccupation quant à l'avenir énergétique du pays et de notre canton excentré en particulier. Hier au cours d'une conférence de presse à La Chaux-de-Fonds, il présentait un groupe initiateur d'une série d'émissions consacrées aux économies d'énergie baptisée «Samedi-Energie».

Quelques généralités. En 1987, la consommation d'énergie a augmenté de 3%. Cela paraît peu? A ce rythme, elle doublera en 25 ans... Certes, apparemment «tout baigne dans l'huile», dit M. Lunke. Le litre d'essence est à moins d'un franc, il n'y a plus trace de crise dans le prix du mazout et on découvre de nouveaux gisements de gaz naturel.

Et pourtant! l'automne s'annonce chaud. Initiatives et motions tombent en cascade devant les Chambres fédérales. Le peuple aura à se prononcer à plusieurs reprises sur l'avenir énergétique du pays. Qu'il s'agisse avant tout du nucléaire ne réduit pas la dimension du problème, jugent les promoteurs de «Samedi-Energie». L'arrêt urgent sur l'énergie, en préparation, pourrait être «un coup de tonnerre dans un ciel bleu».

Voilà pour le contexte dans lequel s'inscrit l'émission. Pour le groupe, il s'agit au plus tôt d'infor-

mer le public sur l'utilisation rationnelle de l'énergie permettant de faire durer les réserves naturelles et sur les conséquences du grand gaspillage actuel portées sur l'environnement.

Le groupe démarre en douceur. L'expérience portera sur une quinzaine d'émissions payées à RTN-2001 jusqu'à la fin de l'année. «Samedi-Energie» passera le samedi à 8 h 30. Elle sera animée par des professionnels d'horizons divers: Mme Antoinette Crelier (Fédération romande des consommatrices), MM. Charles Grossenbacher (service de l'électricité de la ville de Neuchâtel), Eric Schwarz (physicien, Association neuchâteloise pour l'information en matière d'énergie), Jacques Rognon et Jan Landolt (Electricité neuchâteloise S.A.), Claude Lunke, Maurice Grünig (service de l'énergie de La Chaux-de-Fonds), ainsi que deux journalistes, MM. Pierre Veya et Rémy Gogniat.

«Ce ne sont pas les thèmes qui manquent», précise M. Lunke. Après une ou deux émissions d'introduction, «Samedi-Energie» évoquera la maison et le chauffage, les transports, les énergies renouvelables, la sécurité de l'approvisionnement électrique du canton, la recherche, etc.

Avec un chiffre en toile de fond à garder en mémoire: les 50% de l'énergie consommée en Suisse le sont par les individus hors de leur activité professionnelle...

Pour stimuler l'auditeur, le groupe initiateur prévoit un concours doté de prix. Les thèmes des émissions devraient être repris par les deux principaux quotidiens neuchâtelois.

R.N.

## Des chiffres et des lettres à Neuchâtel

Un club sur les pas d'Armand Jammot

Rien ne vaut des chiffres et des lettres pour entretenir la vivacité de l'esprit. A la télé, le succès de l'émission «Des chiffres et des lettres» d'Armand Jammot ne se dément pas. Depuis 23 ans les candidats mettent de l'ordre dans l'alphabet, et les mordus crayonnent leur bloc-notes derrière le petit écran. La formule a essaimé des centaines de clubs en France.

«Et pourquoi pas à Neuchâtel?» Entiché du rendez-vous d'Antenne 2, cruciverbiste de surcroît, Madeleine Gabus a pris contact avec le club de Montreux. Sur sa lancée, elle a demandé l'adoubement d'Armand Jammot. Cette semaine, l'animateur du jeu annoncera l'ouverture du club neuchâtelois.

Dès le 1er septembre, et chaque jeudi, le Club des chiffres et des lettres tiendra salon à Hauterive. Il est prévu que les aînés joueront jusqu'à 16 h 30, les juniors jusqu'à

17 h 30 et que les membres qui travaillent rejoindront le club dès la sortie du bureau. Un ancien professeur de mathématique, Willy Richter, contrôlera les calculs. Voilà bien l'avantage des chiffres et des lettres: avec un minimum de règles, le jeu devient un duplicata exact de l'émission.

On peut rêver: trouverait-on un jour un candidat neuchâtelois sur le plateau d'Antenne 2? La préparation des champions neuchâtelois passera par des rencontres inter-clubs. Pour l'instant Madeleine Gabus s'active à l'ouverture. Aux côtés des premiers membres et d'un petit comité, viendra son petit-fils Vincent. Il a dix ans. Et il serait ravi d'y trouver des copains. C. Ry

● Club des chiffres et des lettres de Neuchâtel, chaque jeudi de 15 h 30 à 18 h 30 au restaurant de la Grappe à Hauterive. Renseignements ☎ (038) 31 11 88.

### BONNE NOUVELLE

## La Jonchère a son champion

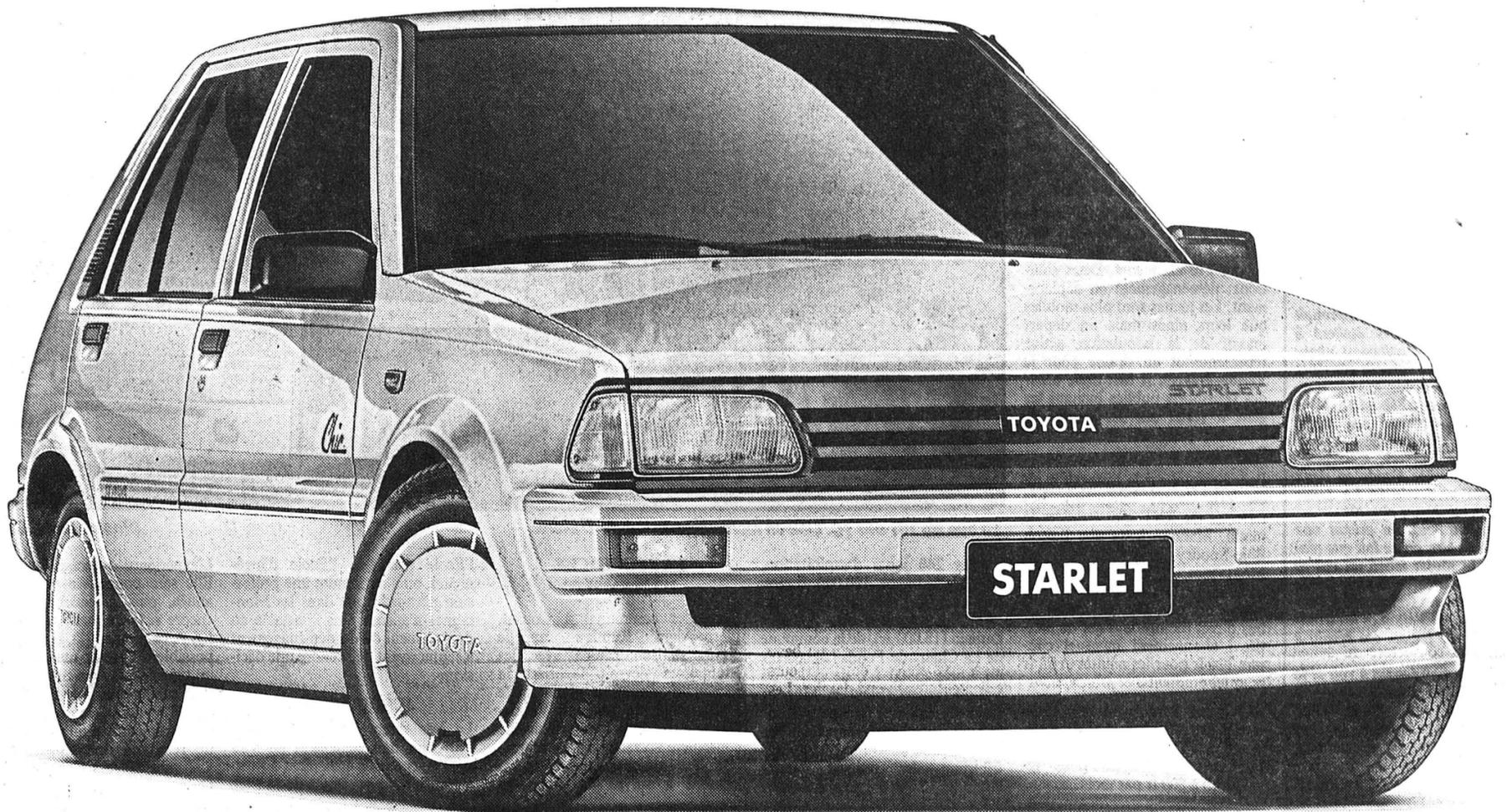
Participant samedi dernier aux championnats suisses cyclistes pour non-voyants, M. Patrick Vuillème, 27 ans, domicilié à La Jonchère s'est imposé dans la catégorie tandem amateurs seniors.

Cette course s'est déroulée à Lully, dans le canton de Genève, sur un parcours de 50 km vallonné mais pas trop difficile, quelque 25 équipes s'étant inscrites dans cette catégorie. Qui dit course de tandem dit co-

équipier. Celui de M. Vuillème était M. Luc Dupraz, le promoteur de la région de La Vue-des-Alpes, un passionné de vélo des montagnes, le duo s'étant entraîné sur les routes du Val-de-Ruz à raison d'une centaine de kilomètres par semaine pendant les deux mois qui ont précédé l'épreuve.

L'association s'est avérée payante puisque l'équipe neuchâteloise a remporté le titre. (ms)

# C'est chic!



## Toyota Starlet Chic: une superbe série spéciale, à l'équipement cossu.

69825/2, 8, 88 A WIRZ

### L'équipement supplémentaire de la Toyota Starlet Chic:

- radio-cassette stéréo à deux haut-parleurs
- spoiler avant de la couleur de la carrosserie
- enjoliveurs de roue spéciaux
- pare-chocs de la couleur de la carrosserie, à filet décoratif
- bandes protectrices latérales, à filet décoratif
- tiroir de rangement sous le siège avant droit
- vide-poches dans les portes avant
- console avant à vide-poches
- miroir de courtoisie sur les deux pare-soleil

Fr. 13 990.- (3 portes) ou fr. 14 490.- (5 portes), c'est fort intéressant – surtout, vu l'ampleur de l'équipement supplémentaire – et une preuve de plus du bon rapport qualité/prix des Toyota. Non contente d'être des plus séduisantes, la Starlet est aussi d'une vivacité incroyable, tout en se montrant d'une extrême sobriété: à peine 6,1 litres d'essence aux 100 km (en parcours mixte, selon norme OEV 1). Côté habitabilité pourtant, c'est la générosité même. Et par son style, c'est bien une voiture de notre temps. Compte tenu en outre de l'attrayant équipement supplémentaire, il n'y a guère d'équivalent dans la classe des 1,3 litre. La Toyota Starlet Chic a donc tout pour briller parmi les petits bolides. Détail rassurant:

aux statistiques européennes, la Starlet figure sans exception parmi les modèles ayant le moins de pannes.

La Toyota Starlet Chic série spéciale: 3 portes, 5 places, 1295 cm<sup>3</sup>, 53 kW (72 ch), 12 soupapes, 5 vitesses, équipement supplémentaire compris, fr. 13 990.-; 5 portes, fr. 14 490.-.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Toyota Multi-Leasing, Téléphone 01-495 24 95.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

**TOYOTA**  
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 – Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 – Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/51 12 20

### Chafotex déménage sous les arcades

Avenue Léopold-Robert 51 – La Chaux-de-Fonds –  
☎ 039/26 75 52

Dès le 1er septembre, Chafotex s'installe au centre ville pour un meilleur service à la clientèle. Présentation de la nouvelle collection automne-hiver, avec tissus tubulaires pour jupes, robes, jogging... et tissus fluos. Toujours à des prix exceptionnels.

### ● offres d'emploi

au printemps  
La Chaux-de-Fonds

#### Nous cherchons vendeuses auxiliaires

horaire de 11 à 14 heures  
Très bon salaire.  
Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel.  
☎ 039/23 25 01

### Entreprise de la place engage pour entrée immédiate ou à convenir **un chauffeur**

permis C ou permis B, avec formation possible.

Faire offres par écrit à:  
A.T.M. Transports SA,  
Jardinière 125,  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Le SAF épaulé par la commune

La remise à flot du Service d'aide familiale

Outre l'épais rapport sur la deuxième tranche de travaux à l'hôpital, le Conseil général évoquera ce soir le Service d'aide familiale. Dans une situation financière critique, le SAF a été remis à flot par les pouvoirs publics, canton et commune. Et son avenir passe par un effort encore accru.

A l'origine de ce rapport, une motion déposée par Mme Jacqueline Bezençon (soc) en avril 85 s'inquiétait de la situation du Service d'aide familiale, largement déficitaire en cours de l'exercice 1984, étant donné le nécessaire maintien de ce service à caractère social.

La réponse circonstanciée du Conseil communal fait aujourd'hui le point. Certes, les finances déficitaires du SAF peuvent être mises sur le compte d'une «gestion approximative au cours des années 1981 à 1984 et des insuffisances dans l'organisation». Après la restructuration du service et la constitution d'un nouveau comité de gestion, le SAF a refait surface.

Mais indépendamment de cela, le mode de financement du SAF a subi des changements importants. Les subventions fédérales qui étaient ar rondies à 50% de la masse salariale sont tombées à 43%. Ce sont le canton et la commune qui suppléent à cette réduction. Dès 1987, l'Etat prend en charge la moitié de la diminution de la subvention de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'autre devant être supportée à raison de 10% par une augmentation des tarifs et pour le reste par une aide plus large des communes des services.

Dans l'état actuel, la facture pour la ville est lourde. Sa contribution à la couverture du déficit augmente considérablement: de 140.000 francs en 1985 et 1986, elle passe à 324.500 francs au dernier budget. L'avenir du SAF est à ce prix-là puisque au budget 1989 la subvention est déjà inscrite à 350.000 francs. Le problème financier est jugé par le Conseil communal comme momentanément réglé, mais la question sera repoussée lorsque les services d'aide et de soins à domicile seront organisés sur une base régionale. Le Conseil d'Etat en a manifesté l'intention dans le cadre du développement des structures permettant le maintien des patients à domicile, défini dans la politique à venir en matière de santé publique. (rn)

Encore à l'ordre du jour de la séance de ce soir, une série de motions et interpellations dont nous reproduisons les dernières en date, déposées lors de la dernière séance du législatif, le 29 juin.

### Un lieu pour les jeunes

Demande a été faite par des jeunes, dont on a déjà pu mesurer les capacités d'imagination et d'action, que soit mis à leur disposition un lieu leur permettant de s'exprimer dans des formes artistiques qu'ils aiment, en peinture ou en musique par exemple...

Notre ville, notre région n'offrent actuellement pas vraiment une telle possibilité. Or, qu'elle puisse exister a été reconnu culturellement important par tous les partis lors de la dernière campagne électorale.

En conséquence, nous demandons au Conseil communal d'étudier ce problème, en consultant les milieux intéressés et en essayant d'associer la ville du Locle à cette idée.

Motion signée par M. Francis Staehli (pop-us) et consorts.

### Les chauffeurs et la fête

Certaines manifestations sportives ou certaines fêtes, d'ailleurs fort appréciées de la population, nécessitent que l'avenue Léopold-Robert soit libre de tout trafic motorisé. Cela, chaque particulier l'accepte, voire le souhaite. Une catégorie d'usagers se trouve cependant confrontée à l'avantage de difficultés: ce sont les chauffeurs professionnels.

Des mesures supplémentaires, par exemple au niveau de l'information ou de la signalisation, ne pourraient-elles être envisagées afin de faciliter leur travail dans de telles circonstances?

Interpellation signée par M. Remy Camponovo (pop-us) et consorts.

### L'invasion des trottoirs

Un peu partout en ville, mais plus particulièrement dans le centre, l'invasion du domaine des piétons par les voitures a pris des proportions excessives.

Cette situation ne saurait durer. Les soussignés prient le Conseil communal de bien vouloir informer le Conseil général sur les raisons pour lesquelles la police semble avoir renoncé à faire respecter le droit légitime des piétons à déambuler sans entraves sur les trottoirs et sur les mesures qu'il envisage dans l'immédiat pour que la situation redevienne normale.

Interpellation signée par MM. François Bonnet et Hughes Wulser (e+l)

### Pollution et cheminées

En relation avec la lettre de M. Claude Schwob déposée sur le bureau du Conseil général, et compte tenu des problèmes de pollution atmosphérique plus généraux qu'elle soulève, les soussignés prient le Conseil communal de bien vouloir donner au Conseil général des éclaircissements sur les points suivants:

1. Pourquoi le Conseil communal ne s'est-il pas intéressé dès a'rs 1986 aux usines ayant en ville des activités analogues à celles de Cristalor quant à leurs émissions polluantes, pour enjoindre leurs propriétaires à se conformer au plus vite à la nouvelle Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair)?

2. Pourquoi le Conseil communal n'a-t-il pas exigé, dès le dépôt du projet, une hauteur de 21 mètres pour la nouvelle cheminée de Cristalor, conformément aux prescriptions de l'OPair?

3. Dans quel délai le Conseil communal compte-t-il faire respecter l'OPair par toutes les entreprises de la ville se livrant à des activités de retraitement de déchets et récupération de métaux précieux?

4. Le Conseil communal confirme-t-il l'information parue le 21 juin dans le Journal de Genève, selon laquelle des efforts seront entrepris auprès des industriels concernés pour regrouper en zone industrielle, dans une seule installation, toutes les activités de retraitement de déchets et récupération de métaux précieux?

5. Quelles seraient les conséquences financières pour le contribuable chaux-de-fonnier, au cas où M. Schwob obtenait gain de cause en tribunal (ce qui paraît probable) sur la question de la servitude qui lie l'immeuble Cristalor à l'immeuble Progrès 129, servitude dont le respect impliquerait le déménagement des activités actuelles de Cristalor? En d'autres termes, quel serait le prix de l'erreur qui a consisté à laisser changer l'affectation de l'immeuble Cristalor en négligeant ladite servitude?

Interpellation signée par MM. François Bonnet et Hugues Wulser (e+l)

### Urbanisme et démocratie

Les prochaines grandes réalisations du centre ville, Migros et l'urbanisation de la place Sans-Nom, ainsi que les aménagements publics en découlant vont d'une manière certaine influencer ou modifier le cadre de vie au coeur de la cité.

Nous estimons qu'il est indispensable dès aujourd'hui d'associer, dans une large mesure, les représentants de la population à ces futures réalisations, donc de respecter l'esprit démocratique. Dans ce but, nous demandons que des membres représentant le Conseil général siègent également au sein de la commission d'urbanisme, en l'occurrence un membre désigné par chaque groupe politique représenté dans notre Conseil.

Nous proposons donc au Conseil communal de revoir et modifier dans ce sens les articles 125 et 127 du règlement général et destiné à la révision de la composition de cette commission d'urbanisme.

Motion signée par MM. Michel Zurcher et Pierre Ulrich (lib-ppn).

## Citoyens de loisirs

Le passeport-vacances est arrivé

Best-seller des écoliers dès 8 ans, le programme du passeport vacances est sorti de presse; il propose 102 activités, dont 30 sont nouvelles et permettra, entre le 3 et le 15 octobre prochains de partir en pays de découvertes et de divertissements.

En vente dès demain en divers lieux du Locle et de La Chaux-de-Fonds (se renseigner au CAR, Serre 12, tél. 28.47.16), le passeport vacances s'adresse aux enfants des Montagnes neuchâtelaises et leur propose des activités durant les prochaines vacances d'automne. La feuille d'inscription dûment remplie sera rendue jusqu'au 10 septembre.

La durée du passeport - c'est une nouveauté - est étendue à 15 jours et chaque enfant pourra choisir 5 activités, tenant compte que certaines activités prestigieuses

(dites à fleurs, pour l'avion, l'équitation, la spéléo, etc. ne peuvent se pratiquer qu'une fois, et ne pas se répéter d'une année à l'autre).

Tous ces détails ont été donnés hier lors d'une conférence de presse, tenue par le CAR (Centre d'animation et de rencontre) et, le Comité d'organisation du passeport vacances, et à laquelle participaient les conseillers communaux J.-M. Monsch de La Chaux-de-Fonds et J.-P. Tritten du Locle.

Grosse bastringue que cette organisation due essentiellement à une équipe de bénévoles et qui en est à sa cinquième édition; l'année dernière 704 enfants y ont pris part.

On en attend autant de pied ferme cette année et les organisateurs lancent un avis de recherche pressant pour les 350 accompagnements nécessaires. Les parents semblent en effet moins généreux que les hôtes - entreprises, artisans, sociétés, administrations, etc. - recevant les enfants, souvent gratuitement, payant de leur temps.

Pour la modique somme de 15 francs, les enfants deviendront donc citoyens de loisirs et gratuitement ils pourront utiliser les transports en commun de La Chaux-de-Fonds et du Locle, rouler sur les CMN et entrer à la piscine des Arêtes ou à la patinoire du Locle. Au prix de revient, un passeport coûte 29 fr 52; ce petit miracle



La bande dessinée pour expliquer le processus; les enfants sont concernés dès la 3e année primaire et pour les plus petits le Centre aéré ouvre à nouveau ses espaces.

économique est réalisé grâce à des sponsors, soit diverses entreprises des deux villes qui subventionnent l'une ou l'autre des activités ou fournissent des prestations, telles transports en bus. Coup de pouce de la Loterie romande et de Pro Juventute et les communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de La Sagne et des Brenets épongent les déficits au pro-rata de leurs utilisateurs. Quelques passeports sont mis gratuitement à disposition, l'argent ne devant pas être un frein à la participation.

C'est par une BD que la marche

à suivre, jamais très simple, est expliquée et l'ordinateur avale les inscriptions dans l'ordre d'arrivée. Mais quel dilemme entre les boulangeries, fabriques de chocolat, la journée à la ferme, la participation au travail du vétérinaire, la descente dans la terre, la fouille des carrières, l'accompagnement dans le camion de poubelles, quelques pas de danse, des repas de cuisine ensoleillée, les mystères de la lumière et de l'électricité, etc.

Et malheur, les vacances n'ont que deux semaines. (ib)

### L'Impar aussi...

... sera de la partie avec une activité hors-cadre pour les grands, 14 ans et plus; ils pourront se faire reporters du passeport-vacances et encadrés d'un journaliste, devront rendre compte des activités dans des textes à paraître dans nos colonnes. Une activité menée comme des pros; renseignements et inscriptions au CAR, Serre 12, tél. 28 47 16.

## Le soleil de la fête

Trois jours de liesse aux Planchettes

La Fête villageoise planchottière a une fois encore remporté un beau succès tout au long des trois jours de liesse, le week-end dernier. Les conditions atmosphériques ont été, de surcroît, extrêmement favorables avec une agréable douceur la nuit; chaleur et soleil la journée.

Les festivités ont débuté vendredi par une soirée folklorique. Le groupe «Fryburgergruoss» de Marly a, petit à petit, conquis son public et l'a entraîné dans des danses bien rythmées. A l'extérieur du pavillon, les différents jeux et stands de restauration attireraient eux aussi nombre d'amateurs. C'est au petit matin que les derniers danseurs et les ultimes clients du bar sont rentrés chez eux.

Samedi, la fête a repris après l'assemblée des Sentiers du Doubs. En soirée, c'est l'orchestre «The Shamrock» qui a animé le bal tout au long de la nuit. La douceur de la température a permis aux dan-



Et tourne le manège! Les petits, eux aussi, avaient de quoi se divertir.

seurs de s'aérer en tentant leur chance aux jeux organisés à l'extérieur, et aux affamés de se susten-

ter avec, par exemple, une des nombreuses pâtisseries «maison» confectionnées par les ménagères du village en faveur du terrain de sport.

Cette seconde nuit de fête s'est parfaitement déroulée, dans une ambiance sympathique et gaie.

Dimanche, après le culte, de nombreuses familles sont venues prendre leur repas sur place. Clément et son équipe avaient préparé un menu digne d'un grand restaurant. Dès l'apéritif et jusqu'au milieu de l'après-midi, la fanfare de La Brévine, sous la direction de M. H. Zimmerli, a donné un concert varié et apprécié. Les deux accordéonistes, A. L. et B. Christen, ont pris la relève jusqu'à la clôture de la fête.

Entre-temps s'est déroulé le

tiércé aux cochons; course très attendue des pronostiqueurs. Les concurrents étaient huit au départ et devaient parcourir le plus rapidement possible une distance d'une vingtaine de mètres, le long de laquelle on avait disposé des friandises. Pour gagner le tiércé dans l'ordre, il aurait fallu donner le 4 (Francinet), le 2 (Gibuss) et le 5 (Mo-Mo). Personne n'avait ce tiércé dans l'ordre; seule une dame l'avait dans le désordre. C'est donc elle qui a gagné la chaîne Hi-Fi.

A l'heure de la clôture de la fête, une sérieuse averse s'est mise à tomber. Ouf! «On» a eu chaud (au propre et au figuré).

Les membres de la Société de développement ont tout lieu d'être satisfaits du résultat de cette fête, obtenue grâce à une bonne organisation. (yb)



La musique trouva un écho favorable auprès des cœurs allégés par la douceur du temps. (Photos yb)

### NAISSANCES

Corinne et Mario VIGLIOTTI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite fille

**TIFFANY**

le 28 août 1988

LANIXA S.A. Nouvelle Clinique Montbrillant

Charles-Naine 24 2300 La Chaux-de-Fonds

HILLEL, NATHAN et SARAH ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

**LEA**

le 29 août 1988

LANIXA S.A. Nouvelle Clinique Montbrillant

Stella et Adam OUAKNIN Jardinière 65

JOHNNY est très heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

**PATRICK**

le 28 août 1988

Maternité-Hôpital La Chaux-de-Fonds

Mireille et Pierre PERRET La Corbatière

### Accident de travail

Un accident de travail est survenu hier soir, à Jumbo. M. Denis Vaucher, né en 1957, employé de cet hypermarché, était occupé à tirer un tube électrique dans le faux plafond. A un moment donné, il a posé le pied sur une plaque du plafond qui a cédé.

En tombant d'une hauteur de quelque 4 m 50, M. Vaucher s'est profondément coupé à la main droite. Souffrant en outre d'une commotion, il a été transporté par ambulance à l'hôpital.

# Un «grand-papa» trop affectueux

## Deux ans ferme pour un attentat à la pudeur

Personne n'a eu de doute: X., jeune fille de 11 ans à l'époque des faits, a bel et bien subi des abus sexuels de M. Un premier jugement était tombé au Tribunal correctionnel du district de La Chaux-de-Fonds. La Cour de cassation a ordonné la révision de la procédure. La cause a été rejugée devant le Tribunal correctionnel du district du Locle. Verdict: 24 mois de prison.

La jeune fille, par sa mère plaignante, avait déposé une photographie annotée au dos par ses soins qui accablait le prévenu. Selon la Cour de cassation, la machination dont la jeune fille a été l'auteur était susceptible de remettre en doute sa crédibilité. Cette photographie dont l'annotation avait été faussement attribuée au prévenu constituait un fait nouveau. Ces événements ont entraîné un second jugement. Celui d'hier.

M. a connu X. en 1985. Les faits se sont déroulés du mois de janvier de cette même année au printemps 87. Par deux fois, de mai à août 85 et de janvier à mars 86, X. a été placée chez M., prévenu d'attentat à la pudeur de cette jeune fille. «Je n'ai jamais voulu faire de mal à personne, a expliqué M. J'ai souffert de voir une enfant abandonnée comme ça. X. menait une vie épouvantable. Sa mère lui laissait tout faire. C'était ignoble». M. dit avoir eu une profonde affection

pour X. (qui l'appelait grand-papa) mais ne pas en avoir été amoureux.

### «DANS UN PIÈGE»

«Elle a certainement été pervertie, mais c'est par vous qu'elle a été pervertie», a relevé le procureur. «Elle m'a entraîné dans un piège», a répondu M. Et le procureur de rétorquer: «Si je comprends bien, vous êtes la victime de X.». M.: «Je serais plutôt la victime de sa mère.» M. a dit avoir été très soucieux de son éducation tout court, et non pas seulement de son éducation sexuelle.

Les témoins cités ont souligné la situation familiale dans laquelle X. a vécu son enfance. Abandonnée par son père, la mère ne réussissant pas toujours à assumer, X. représentait un terrain «favorable» à une vulnérabilité. Le psychiatre qui suit X. depuis octobre 87 a parlé «d'humiliation gravissime» due aux abus sexuels et entraînant

des troubles importants chez la jeune fille.

Très souvent, dans des cas similaires, il y a volonté de minimiser les faits, de modifier la réalité de sorte qu'elle soit tolérable pour l'abusé. Mais cela n'enlève en rien à la crédibilité de X. Ce médecin est convaincu que la jeune fille a été victime d'abus sexuels. Et la répétition prolongée n'a pu avoir qu'un effet négatif sur sa personnalité troublée. «Il y a eu cassure de confiance», a encore souligné le psychiatre.

Le témoignage d'une assistance sociale est venu confirmer celui du psychiatre. Elle a senti que X. avait vécu tout ce qu'elle a raconté, y compris la menace de mort si elle parlait.

### TÉMOIGNAGES ACCABLANTS

Pour le procureur, il est clair que la jeune fille avait cru trouver auprès de M. un adulte qui aurait pu la reconforter. Mais M. a profité de la situation. Les différents témoignages sont accablants pour le prévenu: le procureur est encore plus convaincu que lors du premier jugement de sa culpabilité. Il a demandé à la Cour de confirmer le jugement donné au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-

Fonds, soit deux ans et demi d'emprisonnement.

L'avocat de la plaignante a plaidé dans le même sens et demandé la même peine. Le placement de la jeune fille chez M., la répétition des faits, le milieu familial défavorisé (M. a profité de l'enfant), l'absence de remords, l'usage de menaces, la récidive constituent autant d'éléments d'une circonstance aggravante. «De plus, M. veut toujours faire porter le chapeau aux autres», a encore ajouté l'avocat, qui a demandé que les frais de la cause soient à la charge du prévenu et qu'une indemnité de dépens soit versée.

### TROP D'ÉLÉMENTS FLOUS

«X. a pu attribuer à M. des pratiques qu'elle savait possibles», a souligné l'avocat de la défense. Selon lui, il y a trop d'éléments flous dans cette affaire pour les retenir en bloc. La jeune fille a mal ressenti les volontés éducatives de M. Ses troubles résultent de faits antérieurs. Mais les actes de M. de sont pas condamnables et n'ont eu aucune influence sur l'état actuel de la jeune fille. L'avocat du prévenu a demandé l'acquiescement ou tout au plus que la peine ne

dépasse pas six mois d'emprisonnement, les conditions du sursis étant réalisées.

Avant que le Tribunal correctionnel ne rende son jugement le procureur a encore cité l'avis du psychiatre: «X. ne demande qu'une chose pour aller mieux, c'est que les adultes prennent leurs responsabilités.»

### DEUX ANS

Pour le Tribunal, les preuves apportées sont convaincantes, les faits reprochés sont bien des attentats à la pudeur. Mais il a la certitude que ces faits n'ont pas duré 5 ans mais de janvier 85 au printemps 87. Il a condamné M. à une peine d'emprisonnement ferme de 24 mois (moins 124 jours de prison préventive), à 5350 frs de frais, à une indemnité de dépens à la plaignante de 600 frs et aux frais de l'avocat d'office s'élevant à 600 frs.

C. C.

● *Président du Tribunal correctionnel du district du Locle: Jean-Louis Duvanel. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général. Jurés: Denis-André Perret et Danièle Leimgruber. Greffier: Simone Chapatte.*

### FRANCE FRONTIÈRE

## Trois jeunes meurtriers avouent

### Après la mort d'une jeune fille à Clairvaux

Trois jeunes gens, dont un mineur de 17 ans, ont avoué le viol et le meurtre, dans la nuit de vendredi à samedi, d'une élève-infirmière de 20 ans, Nathalie Tisserand, près de Clairvaux (Jura), a-t-on appris hier auprès des gendarmes.

Appréhendés dimanche après-midi à leurs domiciles, Sylvain Jacquot, 21 ans, de Lavans-les-Saint-Claude, Philippe Deloule, 18 ans, et un mineur de 17 ans, tous deux de Meusiac, devaient être présentés lundi en fin d'après-midi au Parquet de Lons-le-Saulnier.

Les trois jeunes gens s'étaient fait remarquer dans la nuit de vendredi à samedi par leur comportement agressif dans la discothèque «La Colline», où Nathalie était aller

dans, à 5 km de son domicile de Charezier.

Complètement ivres, selon les gendarmes, ils ont suivi la jeune fille qui rentrait en voiture chez elle vers 5 h du matin, ont rejoint sa Peugeot 104, à quelques centaines de mètres seulement de la ferme paternelle, et ont forcé la jeune fille à s'arrêter en percutant son véhicule.

Après avoir violé Nathalie à plusieurs reprises, comme l'a révélé l'autopsie, les trois hommes ont tué leur victime à coups de manivelle, ont précisé les gendarmes.

Le corps de la jeune fille, entièrement dévêtu, avait été découvert par son père, Jean Tisserand, samedi matin.

(ats, reuter)

## La montre de l'exploit

### Emile Péquignet à Morteau et les JO de Séoul

C'est l'heure de gloire pour Emile Péquignet, créateur horloger établi à Morteau, choisi par le Comité national olympique français pour habiller le poignet des athlètes qui participeront aux Jeux olympiques de Séoul.

Une montre officielle a donc été imaginée pour ce prestigieux rendez-vous sportif. D'un aspect robuste et sportif, elle allie dans une savante harmonie la virilité et l'élégance, commente Emile Péquignet qui entend ainsi lui ouvrir une carrière moins éphémère et moins confidentielle.

En plus de 400 montres offertes aux athlètes et à leurs accompagnateurs, une série limitée sera mise en vente chez les dépositaires de la marque. Cependant, il n'en sera pas proposé plus de mille au public, afin de conserver à cette montre un caractère de pièce de collection. D'ailleurs, les éventuelles invendues seront retirées des bijouteries le 15 octobre.

Plaquée or et acier, montée sur bracelet cuir, la montre de Séoul est équipée d'un dateur, d'un chrono secondes et minutes ainsi

que d'un tachymètre. La face arrière de la boîte est gravée au sigle du Comité olympique national. En choisissant la griffe Péquignet, le Comité national olympique français honore l'un des plus prestigieux porte-drapeau de l'horlogerie française.

Emile Péquignet récolte en effet les fruits d'une politique de marque qui respecte deux paramètres fondamentaux: la qualité et la créativité. Cette entreprise de haut de gamme engrange aussi les résultats d'une tradition sportive caractérisée par la sortie de plusieurs collections aux noms évocateurs: golf, équitation.

Cette montre Séoul est d'ailleurs un juste retour des choses, car Emile Péquignet a déjà beaucoup apporté au sport français et notamment à l'équitation. En 1987 il a patronné à Bercy la Coupe du monde d'équitation et il est l'un des six sponsors de l'écurie France.

Cette fondation a été créée en 1986 pour soutenir financièrement la préparation des meilleurs cavaliers français dans la perspective des Jeux olympiques de Séoul. (pr.a)

## Le soleil et son énergie

### Exposition itinérante au collège Jehan-Droz

Déjà présentée dans le Bas du canton et dans un établissement scolaire de la ville voisine, l'exposition itinérante du Groupement neuchâtelois de la Société suisse pour l'énergie solaire fait halte au Locle jusqu'à la fin de cette semaine.

Cette exposition très didactique a été montée devant et à l'intérieur du collège secondaire Jehan-Droz. Comme l'explique le responsable du Groupement neuchâtelois, Pierre Renaud de La Sagne, cette exposition doit permettre aux visiteurs de toucher, sentir, voir, puisque c'est par tous ses sens que l'amateur de soleil perçoit cette énergie.

La démarche, avec trois objets de démonstration, présente des utilisations concrètes et des applications directes de cette énergie. Mais ce n'est là qu'un des volets de cette exposition complétée de panneaux explicatifs démontrant les principes fondamentaux des énergies renouvelables et d'un diaporama qui s'attache à la perception poétique et pratique de l'énergie solaire par l'homme au cours des temps.

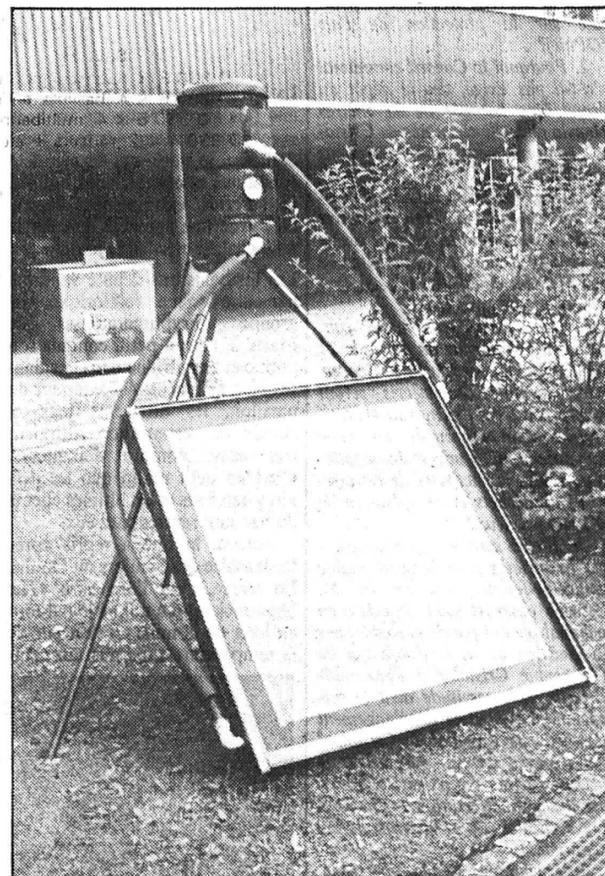
### DEUX MAQUETTES THERMIQUES

Dans la première partie l'exposition est composée de trois objets de démonstration concernant les trois domaines prometteurs de l'utilisation de cette énergie renouvelable, soit l'électricité solaire photovoltaïque, le solaire actif et le solaire passif.

Pour illustrer ce dernier cas un des membres du Groupement neuchâtelois, Philippe Léchaire des Brenets a monté deux cellules thermiques qui schématisent une construction traditionnelle et une seconde qui fonctionne selon le principe de l'énergie solaire passive. Il s'agit des mêmes éléments de base: volume, surface des murs, des vitrages, isolation, mais disposés différemment. Grâce à un thermomètre graphique, il est aisé de s'apercevoir que dans le second cas les courbes enregistrées sont plus rationnelles: moins hautes à l'intérieur aux heures chaudes de la journée et moins basses durant la nuit grâce à l'énergie emmagasinée et redonnée par rayonnement.

### SOLAIRE ACTIF

Pour démontrer le solaire actif les visiteurs découvrent un capteur de chaleur avec échangeur de chaleur qui fonctionne sur le principe de deux circuits. Dans l'un d'eux l'eau se chauffe dans le capteur avant de circuler par gravité (principe du



Exemple d'utilisation du solaire actif avec un capteur solaire pouvant fournir de l'eau chaude sanitaire ou pour le chauffage. (Photo Impar-Perrin)

thermosiphon) et de gagner un réservoir à l'intérieur duquel passe l'eau sanitaire (dans un serpentin) lui permettant ainsi de se réchauffer. C'est le principe de l'échangeur de chaleur. «Pour assurer le 50% de la production d'eau chaude d'une villa, il ne faut compter que huit à 10.000 francs de plus-value par rapport au système traditionnel», explique M. Renaud.

De l'eau chaude à usage sanitaire certes, mais aussi destinée selon les besoins au chauffage de la maison.

### ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

Troisième objet de démonstration enfin: la cellule photovoltaïque qui produit de l'électricité retenue dans un accumulateur. Celui-ci allume un lampadaire dont l'effet de l'éclairage est évidemment plus spectaculaire encore. Mais de l'électricité ainsi fabriquée peut trouver de multiples applications, notamment pour des loges, des

chalets non reliés au réseau. L'électricité solaire rend aussi d'éminents services dans les pays du tiers monde généralement copieusement ensoleillés.

Cette exposition se complète, à l'intérieur du collège, par une série de panneaux destinés à expliquer les principes fondamentaux des énergies renouvelables et leurs applications pratiques. Le diaporama complète harmonieusement ce tour d'horizon en rappelant notamment l'histoire liant les hommes au soleil sans ignorer les aspects esthétiques liés à l'utilisation de cette énergie. (jcp)

● *La partie extérieure de l'exposition du Groupement neuchâtelois de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSSES) est visible tous les jours à côté du collège secondaire Jehan-Droz et la partie intérieure durant les heures d'ouverture du bâtiment. Ceci jusqu'à dimanche 4 septembre et vendredi 2 pour la seconde.*

## Déviations tous azimuts

### Trafic perturbé en ville du Locle

La démolition prochaine du bâtiment Temple 27 (ancien café du Commerce) entraîne un certain nombre de perturbations de trafic en ville du Locle. La circulation est déviée dans la direction est-ouest par la Grand-Rue, rues de la Côte et des Billodes. Dans la direction ouest-est, elle sera déviée par les rues Jehan-Droz, des Envers et de la Chapelle.

Le commandant de la police locale en appelle à la compréhension et à la patience de chacun durant les quinze prochains jours ouvrables.

En raison de l'augmentation de la densité de circulation sur la rue des Envers, la direction de l'école primaire, d'un commun accord avec le commandant de la police locale, a décidé de supprimer pendant cette période le service des patrouilleurs scolaires à la rue des Envers. Cette disposition est prise en égard aux dangers et aux responsabilités trop importants qu'auraient dû prendre ces patrouilleurs. (Imp)

## Déjà plus de 10.000 francs

### Plongeurs volants des falaises du Doubs

La souscription ouverte en faveur des plongeurs volants des Falaises du Doubs grâce au soutien du Lion's Club a fait un beau bond en avant.

Gentiment, mais sûrement les responsables de cette action en faveur de l'Olivier's Organisation avancent. Rappelons que les 85.000 francs qu'ils escomptent réunir pour garantir la présente saison et celle de l'année prochaine proviendront d'autres actions aussi en plus de la présente souscription.



Ce fut notamment la présence aux Promotions par un stand, l'action de la Rose ainsi que la vente des «macarons des plongeurs» qu'on trouve au titre de friandise pour accompagner le café dans de nombreux établissements publics de la région.

Quant aux bulletins de versement pour la souscription, ils sont disponibles à la poste du Locle ainsi qu'au magasin de journaux de Mme Simone Favre.

### NOUVEAUX SOUSCRIPTEURS

J.-Cl. Bähler, 10 fr; Ziegler Assurance, 360 fr; Robert Sunier, 10 fr; J.-Pierre Zingre, 20 fr; Papeterie Granjean, 20 fr; Ch. Stauffer, Versoix (GE), 20 fr; Madelaine Cassis, 20 fr; Giuseppe Ferradini, Le Locle, 360 fr; Eric Jossi, Le Locle, 100 fr; Kuoni voyages, La Chaux-de-Fonds, 5000 fr; Emile Häslér, Le Locle, 50 fr. Total au 26 août, 10.230 fr.

● *La souscription reste ouverte au CCP 23-520-3, Les Plongeurs du Doubs, Le Locle*

### Avec l'Armée du Salut

Au titre des organisateurs de la quinzaine d'évangélisation, qui débute ces jours, regroupés sous l'Alliance Évangélique du Locle, relevons que nous avons oublié de mentionner l'Armée du Salut. Cette communauté est aussi entièrement partie prenante dans l'Alliance évangélique. (Imp)

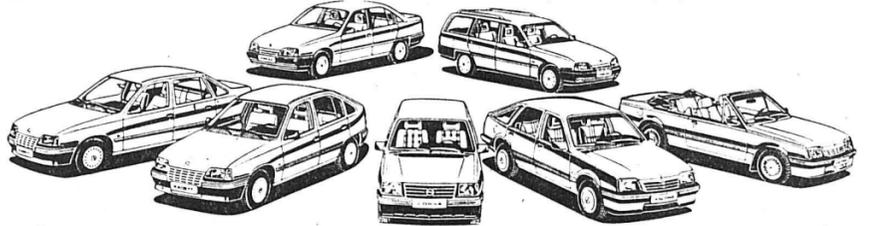
**Rédaction du Locle:**  
313 331



**GARAGE DU RALLYE**  
A. Dumont - Distributeur OPEL  
LE LOCLE

Notre parc de voitures d'occasion est quasiment vide!  
Profitez d'acheter ou de commander maintenant une nouvelle OPEL parmi notre large gamme de modèles.

Nous sommes vivement intéressés à faire des reprises! (Offres «SUPER» sur OPEL ou autres marques allemandes).



Notre service de vente vous attend avec plaisir!

Y. Carrel - P.-A. Dumont - ☎ 039/31 33 33



**Conservatoire de musique Ecole du Locle**

Les inscriptions aux

**cours de rythmique**

du mardi restent ouvertes: élèves admis dès l'âge de 4 ans révolus.

☎ 039/23 43 13

**L'Alliance Evangélique du Locle**

Vous invite, sous la tente place Bournot, à 11 soirées variées, avec :

- Concert
- Spécial enfants
- "Les Convaincus"
- "Visa"
- Mimes
- Théâtre
- Chants
- Films
- "Des Hommes forts"
- "Révolte"
- Prédications

et la base mobile de Jeunesse en Mission

Tous les soirs sauf le lundi, à 20h du 30 août au 10 septembre

**offres d'emploi**



**Ville du Locle**

Mise au concours d'un poste d'

**employé(e) de commerce**

aux Services sociaux, suite à la démission honorable de la titulaire.

- Qualités requises:**
- être titulaire d'un CFC ou d'un diplôme d'école de commerce;
  - marquer de l'intérêt pour l'activité sociale;
  - sens des contacts humains;
  - connaissances en comptabilité et en informatique.

Traitement et obligations légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Toutes demandes de renseignements sur le poste peuvent être obtenues auprès de la direction des Services sociaux, ☎ 039/31 62 62.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à la direction des Services sociaux, Hôtel-de-Ville 1, 2400 Le Locle, jusqu'au 9 septembre 1988. Le Conseil communal

Maison du Locle cherche **mécanicien électricien**

ou **mécanicien électronique**

aimant les responsabilités **femme de ménage**

quelques heures par semaine.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffres VB 59700 au bureau de L'Impartial du Locle.

**divers**

**Ecole d'accordéon Gilbert Schwab**

Reprise des cours le 1er septembre. Quelques places disponibles pour nouveaux élèves.

Renseignements et vente chez le spécialiste: Daniel-JeanRichard 35, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 16 74.

**Camions d'occasion**

- Saurer:**  
D 330 8 x 4, basculant 3 côtés  
D 290 6 x 4, basculant 3 côtés  
D 330 6 x 4, multibennes  
D 330 4 x 2, routiers + élévateur
- Mercedes:**  
26.32 6 x 4, basculant 3 côtés  
19.24 4 x 4, basculant 5 m<sup>3</sup> + inst. neige  
19.26 4 x 2, basculant 5 m<sup>3</sup> + grue  
12.17 4 x 2, pont fixe bâché + élévateur  
10.13 4 x 2, pont fixe bâché
- Daf:**  
FA 2805 6 x 4, basculant 3 côtés  
FA 2805 4 x 2, pont fixe + grue arrière  
FT 2800 4 x 2, tracteur à squelette
- Man:**  
F 19.321 4 x 2, routiers bâché TIR  
F 19.320 4 x 4, basculants 5 m<sup>3</sup>  
H 19.280 4 x 4, basculants 5 m<sup>3</sup>  
H 12.230 4 x 2, basculants 5 m<sup>3</sup>
- Magirus:**  
F 310 D 26 6 x 4, basculants 3 côtés  
F 310 D 19 4 x 4, basculants 3 côtés  
F 232 D 19 4 x 4, basculants 3 côtés
- Volvo:**  
N 12 6 x 4, basculants 3 côtés  
F 12 4 x 2, routiers bâché TIR  
N 88 4 x 2, basculants 5 m<sup>3</sup>  
N 88 4 x 2, basculants 5 m<sup>3</sup> + grue  
F 86 4 x 2, basculants 5 m<sup>3</sup>  
F 86 4 x 2, basculants 5 m<sup>3</sup> + grue
- Garage des Routiers - 1025 Saint-Sulpice, ☎ 021/34 40 03

☎ 039/31 48 70



**Bolets frais, rösti, salade**  
Fr. 24.-

A la Rôtisserie **Menu d'affaires**  
Fr. 38.-

A la Brasserie **Mets sur assiette**  
dès Fr. 10.-

Réservation des tables souhaitée

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier  
Fermeture hebdomadaire le lundi

**VIDÉOPLAISIR**



SCHWARZENEGGER  
**PREDATOR**  
RESERVATION - LOCATION  
Côte 10 31 25 21 Le Locle

**immobilier**



**LE LOCLE À LOUER**

**APPARTEMENT**

de 3 1/2 pièces, dans immeuble moderne, tout confort, service de conciergerie, ascenseur, arrêt du bus devant la maison, rue des Cardamines.

**APPARTEMENT**

de 1 pièce, coin cuisine agencé, salle de bains, rue des Cardamines.

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardiniers 87 - ☎ 039/23 78 33

**SNGCI**  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Publicité intensive  
publicité par annonces

**mini-annonces**

**à vendre**

**COMMODORE 64**, floppy 1541, logiciels, documentation. Fr. 300.-  
☎ 039/26 91 28

**à acheter**

**1 ÉTABLI** menuisier bas prix.  
☎ 039/28 79 49 midi et soir.

**D'OCCASION** 4 pneus été pour Datsun Cherry GL. ☎ 039/28 79 49 midi et soir.

**Tarif réduit**  
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)  
Annonces commerciales exclues

**immobilier**

A louer au Locle, Combe-Girard

**garages**

en béton avec eau et électricité + places de lavage.

Libres dès le 1er novembre 1988

☎ 039/31 71 70 (midi ou soir)

Mary Higgins Clark

**La maison du guet**

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

John Kragopoulos avait prévu de regagner New York d'une traite après avoir quitté Dorothy, mais une impression de lassitude, jointe à une migraine lancinante, lui rendit insurmontable la perspective de faire cinq heures de route. C'était à cause de ce temps abominable, sans doute, et du désarroi dans lequel l'avait plongé le profond désespoir de Dorothy. Elle lui avait montré la photo qu'elle gardait toujours dans son sac à main, et la pensée de ces beaux enfants entre les

mains d'un désaxé lui soulevait le cœur. Mais quelle idée insensée, songea-t-il. Pourquoi les enfants ne se seraient-ils pas tout simplement perdus? Qui pourrait faire du mal à un enfant? John revit ses deux fils jumeaux de vingt-huit ans - l'un pilote de l'armée de l'Air, l'autre architecte. Deux jeunes gens magnifiques. L'orgueil de leur père. Ils vivraient longtemps après que leur mère et lui-même auraient disparu. Ils faisaient partie de son immortalité. S'il les avait perdus lorsqu'ils étaient petits... Il roulait sur la nationale 6 A en direction du continent. Devant lui sur la droite, un peu en retrait de la route, se détachait un restaurant à l'aspect plaisant. L'enseigne lumineuse, *L'Etape*, ressemblait à un fanal de bienvenue dans cet après-midi désolé. Instinctivement, John quitta la route et s'engagea dans le parking. Il s'aperçut qu'il était près de quinze heures et qu'il avait à peine avalé une tasse de café et un toast depuis ce matin. Le mauvais temps l'avait forcé à rouler si doucement depuis New York qu'il avait dû sauter l'heure du déjeuner. Il jugea raisonnable de prendre un repas convenable avant de se remettre en route. D'autre part, il lui parut judicieux de chercher

à faire parler le personnel d'un restaurant important dans la région où il envisageait de s'installer. Il pourrait ainsi recueillir quelques renseignements utiles sur les possibilités de faire des affaires par ici. Inconsciemment, il trouva l'intérieur rustique de l'établissement à son goût et se dirigea droit vers le bar. Il n'y avait aucun client, mais ce n'était pas anormal avant dix-sept heures dans une ville comme celle-ci. Il commanda un Chivas Regal avec de la glace; lorsque le barman lui apporta son verre, John lui demanda s'il était possible de manger quelque chose. «Sans problème.» Le barman avait une quarantaine d'années, des cheveux bruns avec des favoris trop longs. John appréciait autant l'amabilité de sa réponse que la propreté méticuleuse du comptoir. L'homme lui présenta une carte. «Si vous aimez le steak, nous avons un contre-filet de premier ordre, proposa-t-il. En temps normal, le restaurant est fermé entre quatorze heures trente et dix-sept heures, mais si vous ne voyez pas d'inconvénient à déjeuner au bar... - Ce sera parfait.» John commanda rapidement un steak saignant et une salade verte. Le Chivas le réchauffa et il se sentit un peu

moins déprimé. «Vous préparez très bien les drinks», dit-il. Le barman sourit. «Doser la glace demande un certain savoir-faire, dit-il. - Je suis du métier. Vous voyez ce que je veux dire.» John résolut de parler ouvertement. «Je songe à acheter cette propriété que l'on appelle la maison du Guet pour en faire un restaurant. Qu'en pensez-vous, à première vue?» L'autre hocha énergiquement la tête. «C'est valable. Du moins pour un restaurant de luxe. Les affaires marchent bien ici, mais c'est le tout-venant. Familles avec enfants. Vieilles dames en pension de famille. Touristes qui se rendent à la plage ou dans les boutiques d'antiquaires. Le restaurant ici est en plein milieu du trafic routier. Mais un endroit comme la maison du Guet, avec vue sur la baie... Une bonne ambiance, une bonne carte, une bonne cave... vous pouvez faire payer le maximum et ça ne désemplira pas. - C'est mon impression. - Bien sûr, si j'étais vous, je me débarrasserais de ce drôle de coco qui loge au dernier étage. - Je m'interrogeais à son sujet. Il m'a paru plutôt bizarre. (A suivre)

# Le WWF veut corriger le tir

## Cri d'alarme avant l'ouverture de la chasse

La chasse va s'ouvrir. Le WWF-section Neuchâtel regrette la chasse aux renards, l'ouverture d'une réserve de chasse où vit le grand tétras, animal protégé. Et plus généralement l'attitude des chasseurs...



Le grand tétras du diaporama du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

«Face au tir de lynx, de castor, de grand tétras sur le territoire cantonal, nous ne sommes pas intervenus. Nous avons voulu croire à des accidents. Mais le récent communiqué des chasseurs (signé de la Diana et de la Société cantonale des chasseurs neuchâtelois) accentue la pression. Certaines de ses affirmations particulièrement, qui concourent à diffamer le lynx. Nous avons décidé de réagir, pour remettre les pendules à l'heure.»

### RECTIFIER LE TIR

La section neuchâteloise du WWF organisait hier une conférence de presse pour «rectifier le tir»... Le communiqué incriminé parle de prédation toujours plus importante du lynx sur le chamois et le chevreuil, ainsi que le grand tétras et la gélinotte, affirme que des dispositions devraient être prises par le Conseil fédéral et évoque «des dégâts aux moutons» qui ne seront pas chiffrés...

Le WWF assure que la population de lynx se limitera d'elle-même prochainement, lorsque l'équilibre avec la faune sera atteint. La prédation n'est pas si importante - étude scientifique est en cours - et les dégâts aux moutons - payés l'année passée par la Ligue pour la protection de la nature - consistent en 40 moutons tués par le lynx l'année passée sur l'ensemble du territoire suisse...

Le WWF regrette qu'en période de prolifération des campagnols, les chasseurs soient autorisés à tuer des renards. Surtout quand

une campagne de vaccination a été organisée.

Il déplore aussi la réouverture de la réserve de chasse des Jordans, à La Brévine. Ce site et un des rares endroits où vit le grand tétras, animal protégé et grandement menacé. La chasse va le déranger, si aucun ne meurt d'un «tir accidentel»!

### RÉPONSE DE M. JAGGI

Interrogé sur ces problèmes, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi précise que les décisions mentionnées ont été prises d'entente avec la commission consultative. Qui associe aussi des milieux de protection de l'environnement. M. Jaggi songera au WWF lors de la nomination de la prochaine commission, pour la législature suivante.

L'ouverture de la réserve des Jordans a été souhaitée par des chasseurs. M. Jaggi l'a autorisée, pour un an seulement, après dix ans de fermeture. L'intervention du WWF (qui a écrit à M. Jaggi) ne modifiera pas cette décision, déjà publiée.

Quant à la chasse aux renards, peu d'animaux sont tirés chaque année - 51 en 1987. Ils ne suffisent même pas à répondre à la demande de l'Office fédéral chargé de vérifier l'efficacité de la campagne de vaccination. M. Arthur Fiechter, inspecteur de la chasse et de la pêche, précise que, suivant le nombre de renards tirés cette année, il renoncera aux traques supplémentaires effectuées par les gardes-chasse. A. O.

# La fête au village

## A Môtiers, l'Harmonie s'offre un bal sous les lampions

Ah la jolie fête en plein air! A Môtiers, la fanfare l'Harmonie sait animer le village avec bonheur.

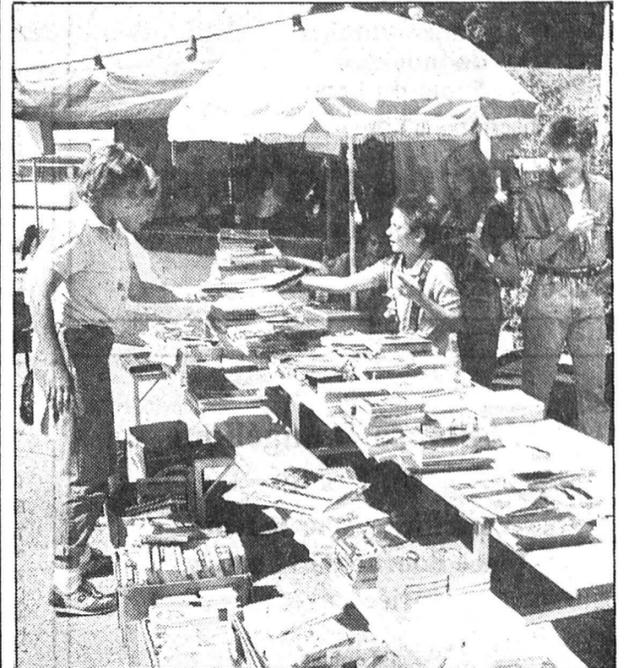
Samedi, sur la place de la gare entourée de cantines, les Môtians ont fêté l'arrivée de l'automne sous un soleil estival.

Marché aux puces ouvert tôt le matin, vieux bouquins, pâtisseries, fruits, légumes, disques: de quoi joindre l'utile à l'agréable. A midi,

on a servi des grillades, et des escargots en brioche à manger sur le pouce avec un vin d'Alsace. Le soir, le bar à champagne du Prieuré tout proche s'est ouvert.

Sous les lampions, les Môtians ont guiné. Douce température, chaleureuse ambiance, et boissons fraîches pour faire tourner les têtes des danseurs.

Une fête tout simple, mais combien précieuse. (jic)



Au rayon des bouquins. Un franc l'exemplaire. (Impar-Charrère)

# Les grands noms en gravure

## Nouvelle aile de la Galerie du Faubourg à Neuchâtel

D'est en ouest, de nouvelles galeries ont ouvert leurs portes sur le Littoral. La Galerie du Faubourg, elle, va s'agrandir avec un département de gravures contemporaines. La démarche est à plus d'un titre originale.

Ouverte depuis octobre 82, la Galerie du Faubourg a su s'identifier auprès des amateurs d'art. Elle a exposé des artistes italiens de renom, elle a fait quelques choix judicieux sur de jeunes talents et régulièrement présenté des peintres d'expérience.

Le projet de développer un département gravure a pu se réaliser récemment.

D'une part, la maison Richème, faubourg de l'Hôpital 19, avait quatre locaux libres au rez-de-chaussée, alors que la galerie se trouve en dessous.

D'autre part Anne Marie Jacopin, directrice de Modern Graphic obtenait la concession exclusive de Top Graphic qui a commercialisé de Milan des milliers de gravures.

### DEUX ESPACES D'EXPOSITIONS

C'est ainsi que Modern Graphic S.A. a pu s'installer à Neuchâtel, avec un stock de 5200 tirages originaux de 54 artistes. Dans les trois locaux aménagés, une bibliothèque documentaire, que les visiteurs pourront consulter, et la collection ont trouvé place. La plus grande salle encore en transformation abritera une exposition perma-

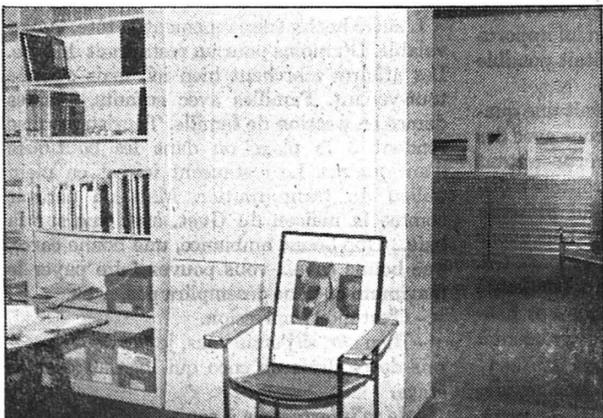
nente. Elle sera directement reliée à la galerie par un escalier.

### DU CARTABLE AU MUR

La gravure a changé de finalité et aussi de technique. Le collectionneur d'antan conservait les tirages dans des cartables. Aujourd'hui la gravure est une œuvre en soi, exposée dans les intérieurs. Aux pointes sèche et burin, les créateurs préfèrent l'aquatinte, l'eau forte ou la lithographie; les compositions sont désormais colorées. C'est donc de cette gravure contemporaine que Modern Graphic rend compte avec plusieurs noms célèbres: Miro, Tapiès, Burri, Santomaso, Dorazio (ces trois derniers sont présents à la Biennale de Venise 88), Afro ou encore Novelli.

La collection de Modern Graphic sera présentée aux galeristes européens. Elle devra par la suite s'élargir auprès des maisons d'édition. Le particulier pourra également trouver acquéreur pour ses gravures chez Modern Graphic.

Dans l'esprit d'Anne Marie Jacopin, les visiteurs de la Galerie disposeront à l'étage supérieur d'un second lieu de découverte et d'échange. Devant les œuvres, les langues se délient. Il y va d'une émulation nouvelle. La Galerie du Faubourg a pu devenir un tremplin en raison de la fiabilité de ses options esthétiques: c'est à cet endroit d'ailleurs que les professionnels de l'art construisent à long terme leur réputation. C. Ry



Un lieu consacré à la gravure.

(Photo Impar-C.Ry)

# Des opus foulés aux pieds

Dans la «Nouvelle Revue neuchâteloise»

Les Opus Babaricum, galets de rivière, disposés au hasard ou selon un dessin très rudimentaire, animent façades extérieures ou parois intérieures. Un exemple: les pyramides de l'ESRN, du Mail, à Neuchâtel.

Mais il en existe bien d'autres, de ces «Opus» aux noms latins. Plus communément, on les appelle mosaïque. Un genre artistique qui vient d'entrer à l'université, à Paris. La revue mensuelle «La Recherche», en avril dernier, lui consacre neuf pages. La mosaïque antique est devenue une discipline à part entière parmi les sciences humaines, à la croisée des chemins

entre l'archéologie et l'histoire de l'art.

Nul besoin de courir les chemins pour la trouver: bien des élèves ont foulé aux pieds la mosaïque d'André Siron, au Collège des Charmettes, dans la cour de récréation. On en trouve aussi en maints endroits du canton et Marcel Rutti - dont plusieurs œuvres jalonnent aussi notre République - les révèle avec passion au lecteur de la «Nouvelle Revue neuchâteloise», édition de l'été. Sous le titre «La mosaïque en pays neuchâtelois». Pour tout savoir sur un art sans âge qui mérite un bel avenir. A. O.

# Mécénat en Europe

Le troisième colloque du Forum économique et culturel s'expatrie en Italie

En 86, le premier colloque sur l'actualité et les perspectives du mécénat avait rencontré un extraordinaire succès: artistes et mécènes, publics ou privés, confrontaient leurs points de vue. Enfin le mécénat trouvait publiquement une définition sortie du manichéisme et de l'utopie.

Jacques Rigaud mettait le doigt sur les incompréhensions réciproques et relatait l'évolution du mécénat d'entreprise. On s'aperçut ainsi que l'heure n'était plus à la culpabilité, mais aux retrouvailles.

En 87, sous la présidence de Jacques Freymond, le second colloque apportait une définition réaliste du mécénat: pas de philanthropie dans le soutien aux arts, devenu «sponsoring» dans les débats, mais un échange valorisant l'image des deux partenaires. Fortement axé sur les pratiques anglo-saxonnes, le colloque avait invité des gens de presse afin d'élucider le rapport parfois ombrageux entre la presse et le mécène.

Il en restait néanmoins une impression de flottement: le sujet semblait tarir de lui-même, en excluant quelques interrogations légitimes et donnant largement

parole à des sponsors évidemment satisfaits.

La conversation reprendra cette année dans la province de Terrano en Italie. S'expatriant le colloque toujours organisé par le Forum économique et culturel des régions et son directeur Jacques de Montmollin marque le coup du fatidique 1992. C'est donc de l'Europe des mécènes, avec un fort ancrage méditerranéen, dont il sera question. La présidente d'honneur avec Giulio Andréotti ministre des Affaires étrangères et de René Felber, chef du DAF, ouvrira les 6, 7, 8 décembre prochain un long débat. Jacques Rigaud reviendra pour faire état du mécénat français. L'administrateur délégué de RTL est devenu entretemps président du Musée d'Orsay à Paris. On parlera, centré sur la réalité italienne, de la psychosociologie du mécénat d'entreprise, du parcours et des enjeux culturels des entreprises. Le conseiller du maire de Barcelone Josep Subiros évoquera le rôle de la culture dans les JO de 1992.

L'Europe reviendra en force le dernier jour du colloque avec deux exposés et une discussion générale. CRy

## VAL-DE-TRAVERS

# Le prix d'une course

A travers Fleurier

La course «A travers Fleurier» se disputera samedi 3 septembre au cœur du village de Fleurier. Rendez-vous dès 15 h sur la place du Marché.



La page spéciale publiée jeudi 25 août donne tous les détails sur cette épreuve. Une erreur s'y est malheureusement glissée. Depuis l'an dernier, la finance d'inscrip-

tion a passé de 5 à 7 francs pour les gosses et de 10 à 13 francs pour les adultes.

L'inscription sur place coûte deux francs de plus. Le bénéfice réalisé sera versé dans la caisse du mouvement jeunesse du CP Fleurier. Contre restitution du dossard, les enfants recevront une médaille et les adultes un prix. Nombreux autres prix en nature et challenges remis aux vainqueurs des catégories dames, élite, seniors et vétérans. (jic)

● Renseignements: M. J.-C. Perrin, Fleurier, tél(038) 61.37.16.

## DISTRICT DE BOUDRY

# Ronrons de matous au soleil

Fête de la Miaou à Bevaix

Réussite totale de la fête villageoise de Bevaix, la Miaou, qui s'est déroulée samedi dernier. Les organisateurs avaient tout prévu, même le beau temps. Cela a favorisé l'afflux de la population bevaissane et des environs. Au programme, de nombreuses animations pour petits et grands.

La onzième fête de la Miaou a connu une grande affluence grâce au nouvel emplacement, le verger communal. Les précédentes fêtes se déroulaient au centre, en pleine rue. La journée débuta par un marché et divers stands de pâtisserie. Bien vite, le carrousel et la piste d'autos-tamponneuses ont connu un grand succès. A l'heure de l'apéritif, M. Guy-Roger Losey, président du comité d'organisation, a souhaité qu'un lien se tisse entre anciens et nouveaux villageois. Durant la journée, il y avait de l'animation musicale avec Henri Brunner, les accordéonistes et la fanfare, pendant que se déroulait derrière le collège Miaou-Musique, animée par plusieurs groupes de rock et de variétés.

L'animation était grande également aux abords des stands où l'on trouvait de quoi se restaurer. Et le meilleur moyen pour digé-

rer... aller danser au son de l'excellent orchestre Mark Leader's, puis passer au bar et avaler quelques «pisse-matous» dont la recette n'a pas été divulguée. (rs)

### PUBLICITÉ



Comptoir du Val-de-Travers, Fleurier

Stand des télécommunications

# Le Journal du Comptoir

de «L'Impartial» sur minitel  
Les vainqueurs du concours de lundi:

1. Roger Zurbrugg, Fleurier.
2. Marie-L. Tosato, Môtiers
3. Fabian Rutz, Fleurier.

Prix offerts par: Librairie Soleil d'Encre, Fleurier; Guilloud-Vidéo, Fleurier et Couvet; L'Impartial.

Réalisation technique:



TRANSOPTEC, Neuchâtel, (038) 25.89.30

## Retrouvailles au sommet

L'Amicale de la V/225 aux Loges



L'Amicale de la cp fr car V/225 aux Loges. (Photo Schneider)

Samedi dernier, par une splendide journée, «ceux de La Vue», comme on les appelaient alors, se sont retrouvés à l'Hôtel de la Balance, aux Loges, qui était un lieu de divertissement pendant la Mob. C'était la «Grande bascule», alors que l'ancien restaurant du Bas de Loges avait pour surnom la «Petite bascule».

A l'heure du repas, le président de l'Amicale de la cp fr car V/225, l'appointé Jean Bastide des Hauts-Geneveys, a rappelé que si l'on avait choisi cet endroit, c'est qu'il s'agissait de la dernière station avant La Vue-des-Alpes où l'on célébrera, l'an prochain, le 29 août, le 50e anniversaire de la mobilisation de la Seconde Guerre mondiale, précédée d'une cérémonie du souvenir aux Gollières où la compagnie avait prêté serment.

Un instant de silence a été observé à la mémoire de deux camarades disparus, MM. Maurice Vuille et Robert Schild. Afin d'animer cette rencontre qui a vu la participation de 34 anciens, M. Michel Leuba a fait un exposé sur les nombreux voyages qu'il a entrepris au Moyen-Orient alors qu'il était chauffeur de camion.

L'Amicale a aussi décidé de former une équipe de tireurs à l'occasion du prochain tir de la brigade frontière 2 qui se déroulera le 5 novembre aux Neigeux. Durant la Mob, la compagnie avait remporté à trois reprises le fanion.

La réunion s'est poursuivie dans une excellente ambiance en évoquant les souvenirs passés et l'on s'est promis d'être du cinquantenaire avec les épouses cette fois-ci. (ha-imp)

# Une enveloppe de 3.320.000 francs

## Prochaine séance du législatif de Dombresson

Trois demandes de crédits portant sur un total de plus de trois millions de francs sont inscrites à l'ordre du jour du prochain Conseil général qui aura lieu jeudi 1er septembre au collège.

D'un montant de 155.000 francs, le premier crédit concerne l'achat d'un véhicule utilitaire MB-trac, d'une fraise à neige et d'une lame braise en remplacement du vieil Unimog utilisé par les travaux publics et le service forestier.

Le second crédit, de 95.000 francs, est demandé pour permettre la construction d'un canal égout au Ganguillet, le chemin

conduisant en direction de Sous-le-Mont, et d'en refaire le surfacage, ce chemin ayant été fortement érodé par l'écoulement des eaux de pluies.

### SÉPARATIF

L'ultime crédit, de 3.070.000 francs, s'inscrit dans le cadre de la refonte complète du complexe d'épuration des eaux du Haut-Val-

de-Ruz. Des mesures devant être impérativement prises pour protéger le Seyon et permettre à la Station d'épuration de la Rinçieure de fonctionner de manière optimale.

Pour ce faire, il est prévu de construire un système d'écoulement des eaux de surface et des eaux usées séparé, d'où le terme de séparatif. Le réseau de Dombresson redeviendra fonctionnel et l'on devra en priorité s'occuper du collecteur principal.

La commune désirant profiter des fouilles de Gansa pour éviter de creuser à nouveau la route, la

décision doit être prise rapidement afin d'éviter des coûts financiers supplémentaires.

Une séance d'information sur l'ensemble du projet au niveau communal sera du reste organisée à l'attention des citoyens à fin septembre, début octobre. A relever que ces travaux seront partiellement subventionnés et qu'un prêt LIM sans intérêt est probable.

Le législatif élira encore un représentant au comité scolaire de La Fontenelle avant d'examiner le règlement des traitements du personnel communal. (ms)

### LITTORAL

## De l'eau et du gaz

### Au législatif de Corcelles-Cormondrèche

Plusieurs demandes de crédits étaient inscrites à l'ordre du jour du Conseil général de Corcelles-Cormondrèche, qui a siégé hier soir. Il avait à se prononcer sur la réfection urgente de l'éclairage public dans deux rues, dont l'alimentation devenait dangereuse, l'assainissement de conduites de gaz défectueuses, l'achat et un échange de terrains.

Tous les points de l'ordre du jour ont été acceptés. Ces demandes de crédits représentent près de 300.000 francs.

La réfection de l'éclairage public à la Grand-Rue et à la rue de la Chapelle devenait urgente, car l'alimentation était défectueuse et les luminaires se remplissaient d'eau. Des lanternes type Mont-

martre conféreront un style vieux village. L'unanimité s'est faite pour ce crédit devisé à 61.000 francs.

Le même sort a été réservé à l'éclairage de la rue de la Cure, dont les candélabres seront alimentés par des câbles souterrains. Coût de l'opération: 17.200 francs.

On procédera à des réparations de conduites de gaz à la rue du Prieuré et au chemin des Villaret où l'on a constaté d'importantes fuites. Ce crédit de 53.000 francs est assorti de la clause d'urgence.

### ACHAT ET ÉCHANGE DE TERRAINS

Pour permettre la construction de la halle de gymnastique - les travaux ne débuteront qu'au printemps prochain - la commune a procédé à l'achat du terrain de M. Perret, pour un montant de 13.000 francs. La population augmente, et les besoins en eau également. Il faudra construire un nouveau réservoir à Bosseyer, d'une contenance de 2160 mètres cubes. Pour permettre sa réalisation, on procédera à l'achat d'un terrain d'une surface de 1261 mètres carrés, propriété de l'entreprise Rossetti & Zuttion S.A., pour un montant de 155.000 francs.

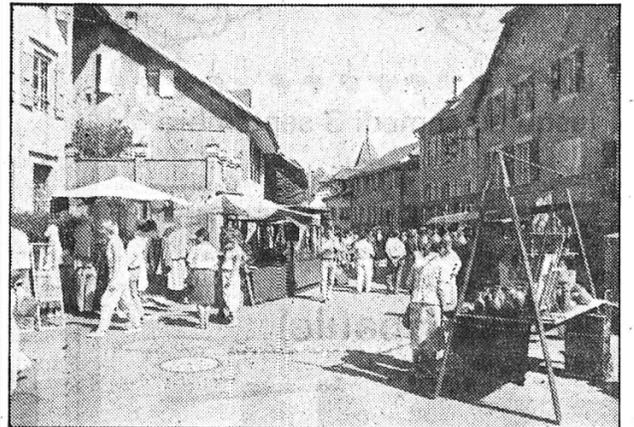
Ces deux crédits ont été acceptés par le législatif. De même que l'échange de deux parcelles de terrain entre M. Rosselet et la commune. (rs)

## Des matières à redécouvrir

### Marché de l'artisanat à Cormondrèche

Le charme des jouets d'enfants en bois, des tracteurs si parfaits que les papas ne les renieraient pas. Des tissus naturels, la laine filée devant le public intrigué. Du cuir aussi, pour des chaussures originales, des ceintures, des colliers. Et des marionnettes, des poupées, beaucoup de céramique bien sûr. Plus moderne, de l'artisanat qui

met en valeur des miroirs... Samedi, le temps aidant, le marché de l'artisanat à Cormondrèche, a vu passer un public nombreux et intéressé, qui a redécouvert les charmes du travail à la main, des matières nobles. Et les enfants ont pu apprécier des jouets qui ont déjà amusé leurs grands-parents. (AO - Photo Impar-AO)



### VAL-DE-RUZ

#### CHÉZARD-SAINT-MARTIN

##### Culte unique

L'ensemble des chrétiens du Val-de-Ruz, protestants et catholiques, se sont retrouvés dimanche sur la place du Boveret afin de participer à un office religieux unique pour le district.

Le pasteur Olivier Guy, de Cernier, a présidé le culte, s'exprimant plus particulièrement sur l'unité et la diversité de l'Eglise, un thème s'inscrivant dans une dimension plus large du rôle de l'Eglise aujourd'hui.

Chants et musique, avec la participation de L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin, ont animé cette cérémonie qui a été suivie d'un grand pique-nique fraternel et de jeux pour petits et grands. (ms)

#### SAVAGNIER

##### Commission scolaire

Les membres de la Commission scolaire se sont réunis en séance constitutive à la suite des nominations faites par le législatif. M. Alfred Hagmann a été nommé président, M. Yves Neuhaus, vice-président et M. Rémy Aubert, secrétaire. Mmes Françoise Boissenet et Simone Aubert seront membres du bureau également. (Imp)

**Rédaction Val-de-Ruz:**  
**Mario Sessa**  
☎ 038/53.22.72

### NAISSANCE

Laurence et Laurent  
JEANNERET - AESCHLIMANN  
ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de  
**STEVE**  
le 29 août 1988  
Maternité de Landeyeux  
Orée 15  
2054 Chézard

### Orage et inondations

Suite à l'orage qui s'est abattu sur Neuchâtel dimanche en début de soirée, les premiers secours de la ville sont intervenus par deux fois en raison d'inondations, à savoir: dans les sous-sols d'une villa sise chemin de Bel-Air et dans un atelier de menuiserie au chemin de Cassebras. Respectivement 1200 et 3500 litres d'eau ont été récupérés.

### DÉCÈS

**CORMONDRÈCHE**  
M. André Mauerhofer, 1908.  
**LA CÔTE-AUX-FÉES**  
Mme Ida Graf, 1922.  
**PESEUX**  
Mme Jeanne Béguelin, 1914.

**NEUCHÂTEL 25**

DENNER

SUPERDISCOUNT

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Viande fraîche de premier choix

10%

sur la viande fraîche

Valable dès le 30.8. jusqu'au 3.9.1988

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Valable dès le 30.8.1988

Fifpro 35/300888

Charcuterie fine de première qualité

coupée, assortie 100g ~~1.30~~ **0.95**

Toni Swing

boisson au lait 3 sortes 2,5 dl ~~0.85~~ **0.65**

Baer Fromage du pays

Fromage à pâte molle 250g ~~4.15~~ **3.65**

Nectarines

(importées) kg ~~3.20~~ **2.20**

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Toujours frais + toujours avantageux

# Prix «Super» pour la viande !



jusqu'au samedi 3 septembre



**Porc:**

## Rôti (épaule)

sans os

kg

14.-

11.-

## Ragoût

kg

12.-

10<sup>50</sup>

## Saucisson neuchâtelois

fumé, pièces de 350-400 g

kg

14<sup>50</sup>

12.-

# MIGROS

Société coopérative MIGROS  
Neuchâtel-Fribourg

A vendre  
cause de non-emploi  
**une étuve S02**  
+ doseur  
**une enceinte  
climatique  
Heraeus**  
(- 80 à + 180).  
Prix à discuter.  
☎ 038/22 71 11  
interne 396

Splendide  
**Citroën BX  
16 TRS**  
modèle 1985, gris-  
bleu métallisé.  
49 000 km.  
Expertisée.  
Garantie totale.  
Seulement Fr. 231.-  
par mois  
sans acompte.  
Reprise éventuelle.  
**Très grand choix  
en Citroën  
ainsi que d'autres  
marques  
au mêmes  
conditions  
ou au comptant.**  
M. Garau  
Rue des Artisans 4  
2503 Bienne  
☎ 032/51 63 60

## L'héritage des samourais.



HSR 1.6 f

Voies larges, pneus-confort, moteur 1300 cm<sup>3</sup> de 64 CH/DIN, vitesse de pointe de 130 km/h: la Suzuki  
Samurai, c'est le plaisir de conduire en toute sécurité et bien-être.

Suzuki Samurai Cabriolet Fr. 17 390.-  
et Wagon Fr. 17 890.- désormais chez  
votre concessionnaire Suzuki:

**SUZUKI samurai**



Conditions de reprise très intéressantes  
de votre Suzuki 410 ou 413

## GARAGE BÉRING & CO

Fritz-Courvoisier 34 - ☎ 039/28 42 80 - La Chaux-de-Fonds

### ● spectacles-loisirs

Saint-Imier, salle des Rameaux  
Le 1er septembre 1988 à 20 heures  
**conférence publique**  
sur le thème

## La Rega

Animation par des membres  
de La Rega.

Entrée libre. Organisation: samaritains  
de Saint-Imier.

L'annonce, reflet vivant du marché



Commune  
de Tramelan

## AVIS

Sur proposition de l'Office cantonal du cadastre, acceptée par le  
Conseil municipal, il sera procédé, dès le mois de septembre  
1988, au réabornement puis à la nouvelle mensuration cadastrale  
de la partie est de Tramelan.

Ces travaux seront exécutés par le bureau JR Meister de Saint-  
Imier, géomètre d'arrondissement, en collaboration avec notre  
service des Travaux publics. Pour effectuer ce travail, nous  
devrons pénétrer dans les propriétés privées pour procéder aux  
contrôles de l'abornement existant et éventuellement la mise en  
place des points limites manquants.

Nous comptons sur la bonne compréhension et la collaboration de  
la population et la remercions d'avance.

Pour la Municipalité:  
Services techniques Tramelan

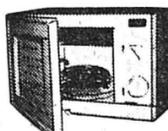
## FUST

Ing.dipl.  
-Garantie de prix bas!  
-Qualité  
-Immense choix!  
-Service!  
Electroménager  
Cuisines  
Luminaires

### Novamatic 2000

Four à  
micro-ondes

Pour une  
cuisson rapide  
saine, propre  
et économique



Prix vedette  
FUST **298.-**

Location, droit d'achat Fr. 13.-/m.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74  
Morina Centre 038 33 48 48  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15  
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Entreprise de construction  
Nous cherchons à acheter

**vieux outils  
pneumatiques  
(brise-béton, etc.)  
rouillés, grippés.**

Veuillez faire votre offre à  
CMR Technic SA  
Case postale 37, 2610 Saint-Imier  
ou contacter M. Ulrich  
au 039/41 47 77.

### ● amitié/mariage

#### Amitiés - Rencontres

Rompez immédiatement  
avec votre solitude!  
Inscription gratuite.  
☎ 021/21 34 22

#### Amitiés - mariages ou vacances à deux

(inscription gratuite)  
☎ 039/51 24 26  
entré 12 et 20 heures

# H@T

# P@INT

FESTIVAL  
LAUSANNE  
CHALET A GOBET



⊙ MERCREDI 31 AOUT  
18<sup>00</sup>-2<sup>00</sup>

THE GODFATHERS  
THE DAMNED  
MOTORHEAD

⊙ VENDREDI 2 SEPT.  
18<sup>00</sup>-2<sup>00</sup>

FISHBONE  
LINTON KWESI JOHNSON  
MORY KANTE  
DEREK B.

TICKET SERVICE

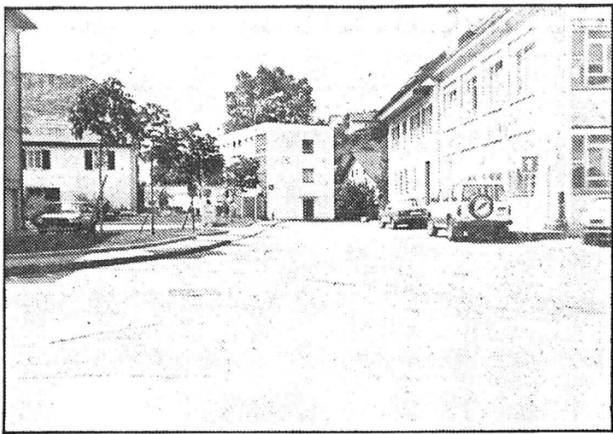
⊙ SAMEDI 3 SEPT.  
12<sup>00</sup>-3<sup>00</sup>

LAUSANNE 021-963-80-00  
GENEVE 022-94-94-90  
BÂLE 061-42-55-77  
BERNE 031-32-08-00  
ZURICH 01-481-77-00

JIVAROS QUARTET • KAT ONOMA  
MICHELLE SHOKED  
JOHNNY THUNDERS  
THE TRIFFIDS • ARNO  
THE YOUNG GODS  
SIOUXSIE AND THE BANSHEES  
+ SURPRISE GUEST  
+ PERFORMANCES

OPEN AIR + STADIUM  
15000 PL.  
BUS: GARE-FESTIVAL

## Nouvelle signalisation Villeret: sécurité améliorée



Un sens unique direction Est-Ouest.

(Photo mw)

La rue de la Vignette à Villeret a récemment été pourvue d'une nouvelle signalisation.

Avec la construction de l'immeuble locatif du Bez, avec le développement des diverses usines du quartier, avec d'autre part l'installation d'un médecin, le Conseil municipal a en effet été contraint de réorganiser le parcage et la signalisation du quartier.

Dans le courant des vacances horlogères, les travaux ont été réalisés. C'est ainsi qu'un sens unique a été instauré et que le carrefour rue de la Vignette - rue de la Gare a été modifié. Une surface de verdure a par ailleurs été créée.

Contesté par certains, ce projet n'en devrait pas moins améliorer sensiblement la sécurité, et notamment la sécurité des enfants dans ce quartier. (mw)

## DISTRICT DE COURTELARY

### Nouvelle école Cortébert: rythmique à l'enseignement de «La Claire Fontaine»

Une école de rythmique vient d'ouvrir ses portes dans la localité. A l'enseignement de «La Claire Fontaine», on y enseigne selon la fameuse méthode d'Emile Jaques-Dalcroze.

Une solide formation acquise à Genève, quelque trente années d'expérience et des centaines d'élèves heureux de s'ouvrir à la vie par un éveil musical, ont incité Anne-Marie Zesiger à créer, dans le Vallon, une école de rythmique ouverte aux filles et aux garçons dès l'âge pré-scolaire.

Adeptes convaincus de la méthode développée par son maître et professeur Emile Jaques-Dalcroze, Mme Zesiger n'en est pas à son coup d'essai; la réputation de l'école qu'elle dirige à Bienne a largement dépassé le cadre des initiés. Confrontée à des problèmes de locaux, mais incapable de vivre sans sa musique, son enseignement et ses petits protégés, elle a tout simplement déplacé dans la localité le centre de ses activités. Les éminents services qu'elle a su rendre à la petite enfance bernoise ne sauraient laisser indifférente celle de notre région.

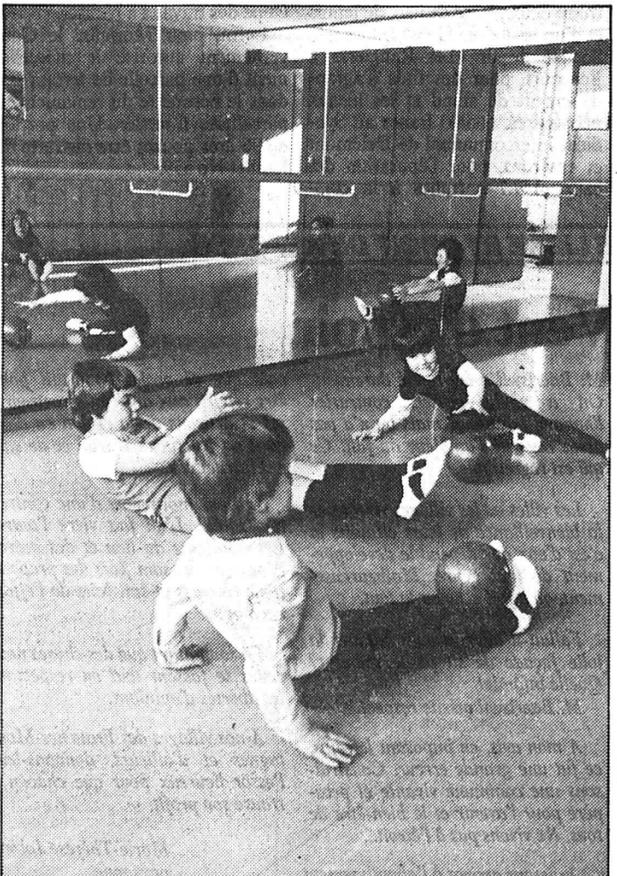
Le programme de la nouvelle école de rythmique comprend quatre volets destinés à des activités et des âges assez précis.

Le jardin d'enfants musical s'ouvre avant tout aux pré-scolaires, dès l'âge de 3 ans. Fillettes et garçons y partiront à la découverte d'une initiation globale à la musique. Pour les écoliers, rythmique et solfège consolideront cette première approche.

Quant à la danse, la technique corporelle et l'interprétation spontanée et élaborée de la musique, elle offre ses mille et une facettes à tous les enfants tentés par cette fameuse forme de libération du corps et de l'esprit, à laquelle tant d'adultes aspirent en vain.

Ces derniers pourtant ne sont pas oubliés, puisqu'un programme de souplesse, de tonus-relaxe, leur est spécialement réservé.

Il reste à souhaiter que l'initiative de Mme Zesiger trouve un écho auprès de toutes celles et ceux dont la spontanéité, la joie de la découverte et l'éveil à la musique ne sont pas encore émoussés par le poids des préjugés. (ec)



On danse à Cortébert.

(Photo ec)

# Bilinguisme alibi?

## Le Parlement refuse les subventions à «Canal 3» notamment

Le Parlement bernois a refusé hier assez nettement trois motions qui demandaient une aide financière pour deux radios locales. Pour Canal 3, la fréquence francophone de Bienne, ce verdict est ressenti comme un coup de poignard dans le dos des Romands. Et Michel Guillaume, son rédacteur en chef, n'hésitait pas à parler d'«erreur historique» de la part du canton.

Cette première demi-journée de session était consacrée essentiellement au débat de ces trois interventions parlementaires, que le Gouvernement proposait de transformer en postulats. Leurs auteurs s'étant refusés à cette transformation, vu l'urgence du problème, elles ont finalement été rejetées en tant que motions, de manière assez large: 99 voix contre 59 pour la motion du radical Marc Suter, 96 contre 57 pour celle de la socialiste Helen Meyer - deux textes consacrés à Radio Canal 3 - et enfin 69 voix contre 53 pour l'intervention de l'agriculteur Andreas Beutler, qui se penchait, lui, sur le sort de Radio Berner Oberland.

### VAINE SENSIBILISATION

Helen Meyer et Marc Suter, deux députés bernois, demandaient chacun que le canton soutienne la fréquence francophone de Canal 3, au moyen d'une subvention annuelle de 200.000 francs. Et de souligner l'un et l'autre le cas particulier que constitue cette radio: «Son bilinguisme répond à celui de la région bernoise, et il convient d'en garantir la pérennité».

Or sans le soutien financier demandé, ledit bilinguisme ne pourra être sauvé en son état

actuel, la fréquence romande n'encaissant pas de rentrées publicitaires suffisantes, ce qui se conçoit aisément, vu la petite minorité que forment ses auditeurs de langue française.

Andreas Beutler, pour sa part, demandait au canton qu'il s'associe «dans une mesure déterminante au financement des installations de radios locales, pour garantir une diffusion sans zone d'ombre dans les régions périphériques et de montagne». Consacrée à Radio Berner Oberland, sa motion ne mentionnait pas de chiffres, mais demandait que l'Etat cantonal apporte une aide financière destinée essentiellement à l'extension de son réseau d'émetteurs, jugeant que l'exploitation de cette radio devrait, comme jusqu'ici, être financée de manière autonome.

### PAS DE BASE LÉGALE

A ces trois motions, la réponse du Gouvernement était quasiment identique et débouchait pour chacune sur une proposition de transformation en postulat. Argument déterminant du Conseil exécutif: le manque de base légale permettant d'accorder de telles aides et la volonté d'attendre la réalisation de

la motion Büschli, acceptée en mai dernier sous forme de postulat. Cette intervention devrait déboucher sur la création d'une loi cantonale sur les médias, loi qui pourrait donc contenir les dispositions permettant de subventionner des radios locales.

Excepté une minorité proposant l'acceptation de la motion Beutler, le groupe UDC se prononçait pour la solution gouvernementale, tout comme le faisait ensuite le parti socialiste d'ailleurs. Au nom du parti radical par contre, Christine Berrli et Hans Dütschler proposaient que l'on accepte les trois motions telles quelles, en souhaitant notamment que le Gouvernement consente à une interprétation un peu plus large de la loi sur les activités culturelles.

Même son de cloche par le groupe Liste libre-Jeune Berne, dont le porte-parole, Ernst Eggmann, déclarait entre autres que «pour Radio Jura bernois, le Gouvernement a trouvé sans problème les bases légales qu'il lui fallait»...

### SOLIDARITÉ INEXISTANTE

Plus étonnante, la prise de position de Roland Benoît, en son nom personnel. Le député de Corgémont, rappelant qu'il est membre du comité directeur de Radio Jura bernois, n'en approuvait pas moins totalement la ligne adoptée par son parti. Et d'arguer que RJB ne doit pas être prise comme exemple, qui est soutenue par le biais de la Fédération des communes et non directement par le canton. Une intervention que la radicale

romande et biennoise Claire-Lise Renggli, notamment, jugeait très décevante.

Quoi qu'il en soit, après plusieurs autres interventions encore, le vote final sonnait le glas de ces subventions, aussi bien pour Canal 3 que pour la radio régionale oberlandaise.

### LICENCIEMENTS PROBABLES

Michel Guillaume, rédacteur en chef de la fréquence romande de Canal 3, était bien évidemment profondément déçu de ce verdict. Et d'affirmer qu'il s'agit là d'une «erreur historique». On se dirige ainsi vers un bilinguisme-alibi, alors que jusqu'ici, à Canal 3, les Romands ne se contentaient pas de demeurer à la traîne de la fréquence alémanique, bien au contraire. En tous les cas, l'avenir paraît sombre pour l'aile romande de la radio bernoise. Et selon Michel Guillaume toujours, il faut s'attendre à de très probables licenciements parmi son personnel. Pour le reste, Canal 3 compte encore sur la ville de Bienne, dont la décision devrait tomber très prochainement, mais qui ne pourra sans doute pas offrir à «sa» radio la somme dont elle a un urgent besoin.

A la suite de cette décision parlementaire, une impression de malaise régnait hier dans bien des rangs. L'impression que le canton est certes prêt à soutenir ses Romands, mais pour autant qu'ils soient soumis à la pression séparatiste... (de)

## TRAMELAN

### La fête de l'amitié Convivialité et gastronomie à l'égide du Circolo Italiano



Une belle participation a étoffé la fête.

Cette fois-ci, les membres du Circolo Italiano de Tramelan ont été récompensés puisque dès vendredi soir, la météo a été favorable. C'est donc dans une belle ambiance d'amitié que se déroulait la kermesse de nos amis italiens, lesquels étaient entourés de très nombreux amis, pour la circonstance.



Des jeux variés étaient proposés aux enfants.

(Photos vu)

Une belle tradition veut que l'on ne s'ennuie surtout pas à la kermesse du Circolo, où les jeux pour les enfants comme pour les aînés sont très prisés, et où la partie gastronomique prend également une place importante.

Vendredi soir, ils étaient nombreux à déguster la fameuse minestrone maison préparée par des spécialistes. La douce soirée permet aux participants, dont de nombreux jeunes, de profiter de la disco «Hystéria» qui fit un malheur. Samedi et dimanche, une très belle participation fut à nouveau relevée. La fête s'est déroulée à la

perfection. Si l'apéritif et les «macchias» étaient offerts à tous les membres ainsi qu'à leur famille, il ne faut pas oublier les diverses spécialités préparées par une équipe de cuisiniers sympathiques. (vu)

## Subventions bienvenues

### Communes du Jura bernois et AVS

Habitues à être sollicitées de toutes parts pour des contributions ou part de frais, les communes du Jura bernois viennent d'être avisées qu'elles recevront une participation de l'AVS à leurs frais d'agences communales. C'est une contribution de l'Etat aux frais de ces agences (salaires des préposés AVS ou autres frais de locations, bureau, etc).

Pour l'ensemble du Jura bernois, la contribution du canton se monte à 248.213 francs, soit 28.494 francs pour le district de La Neuveville, 117.383 pour le district de Moutier, et 101.886 pour le district de Courtelary. Les communes les plus gâtées (plus de 10.000 francs de contributions) sont La Neuveville avec 16.681, Moutier 31.882, Tavannes 12.506, Bévillard 11.080, Saint-Imier 21.784, et Tramelan 17.588 francs. (kr)

## CELA VA SE PASSER

### Cours d'éducation canine

Le cours d'éducation canine organisé par la Société cynologique de Saint-Imier et environs se déroulera en cinq leçons et débutera le mardi 30 août 1988 à 19 h au chalet de la société à Cormoret. Invitation cordiale à tous les propriétaires de chiens. (comm)

## CARNET DE DEUIL

MOUTIER. - Martha Roth, une figure sympathique du vallon de Saint-Imier, est décédée à Moutier après une courte maladie, dans sa 85e année. Elle était née le 31 janvier 1904 et a vécu à La Chaux-de-Fonds, puis a passé une partie de sa vie à Renan, où son mari était boucher. Mme Roth a également tenu une boucherie-restaurant pendant la crise et élevé une famille de trois enfants. (kr)

**Vous le savez?**

dites-le nous...

039/211 135

## Pause de midi Pas d'ouverture continue des magasins à Delémont

Par 22 voix contre 18, le Conseil de ville (législatif) de Delémont a rejeté hier soir un projet d'ouverture des magasins entre 12 h 15 et 13 h 15 le samedi, à titre d'essai durant une année. Ce projet faisait suite à une requête de l'Union des commerçants de la capitale jurassienne.

Le maire de Delémont, Jacques Stadelmann, a insisté hier soir sur le fait qu'il ne s'agissait que d'une expérience, après laquelle un bilan serait tiré. Il a aussi fait remarquer que deux des trois syndicats représentant le personnel de vente ne s'opposaient pas à cet essai, moyennant un certain nombre de conditions.

Mais sa démonstration s'est heurtée aux arguments défendus par les petits partis de gauche (pop et combat socialiste), et du parti chrétien-social indépendant. A leur avis les consommateurs de Delémont n'ont jamais exprimé un tel besoin, lequel est surtout entretenu par les exploitants des grandes surfaces, et il conviendrait en premier d'améliorer la situation sociale des employés de cette branche.

A noter que la Confédération romande du travail (CRT) s'était aussi vivement opposée à ce projet et avait menacé de lancer un référendum, s'il avait été accepté par le Conseil de ville. (ats)

## Jeunes fonceurs

### Course de caisses à savon aux Breuleux

Si le temps était maussade et que la pluie tombait lors des essais, la 10<sup>e</sup> manche du championnat romand des caisses à savon s'est finalement déroulée aux Breuleux dans d'excellentes conditions. Nombreuse était la foule qui s'était déplacée aux abords de la buvette du télési pour assister à cette compétition. Parmi les nombreux spectateurs présents, on remarquait de nombreux parents venus assister aux prouesses de leurs rejetons qui se présentaient sur des engins parfois sophistiqués. (ac)

#### RÉSULTATS

**Cat. 1, pneus gonflables, 6 à 10 ans, 115 kg:** 1. Yves Stengel, Villeret, l'13"09; 2. Sébastien Bressoud, Choex, l'14"62; 3. Florian Monnier, Champéry, l'15"61.

**Cat. 2, pneus gonflables, 11 à 13 ans, 130 kg:** 1. Rolf Oswald, Cordast, l'09"40; 2. Nicolas Horber, Mulhouse, l'11"37; 3. Frédéric Couturier, Choex, l'12"02.

**Cat. 3, pneus gonflables, 14 à 16 ans, 145 kg:** 1. Bertrand Mermet,

Les Bioux, l'05"58; 2. Marco Oberli, La Chaux-de-Fonds, l'06"36; 3. Thierry Schneider, Les Breuleux, l'08"43.

**Cat. 4, pneus pleins, 6 à 11 ans, 120 kg:** 1. Fabrice Buser, Froideville, l'27"82; 2. Joëlle Cochand, Echallens, l'27"84; 3. Nicolas Schneider, Villarepos, l'30"48.

**Cat. 5, pneus pleins, 135 kg:** 1. Patrick Oppliger, Prilly, l'18"87; 2. Denis Savary, Bressaucourt, l'19"90; 3. Patrick Leuba, Préverenges, l'22"32.

**Cat. 6, side-car, 6 à 19 ans, 95 kg, chronométrage Omega:** 1. Laurent Oberli, Marco Oberli, La Chaux-de-Fonds, l'07"43; 2. Pierre Marcuard, Pierre-Alain Huck, Chevroux, l'08"59; 3. Chris Haldimann, Joël Bitz, La Chaux-de-Fonds, l'08"68.

**Cat. 7, libre:** Pierre-Alain Marcuard, Chevroux, l'08"83; 2. Pierre-André Thuner, Granges-Marnand, l'09"86; 3. Bernard Raymond, Cugy, l'10"84.

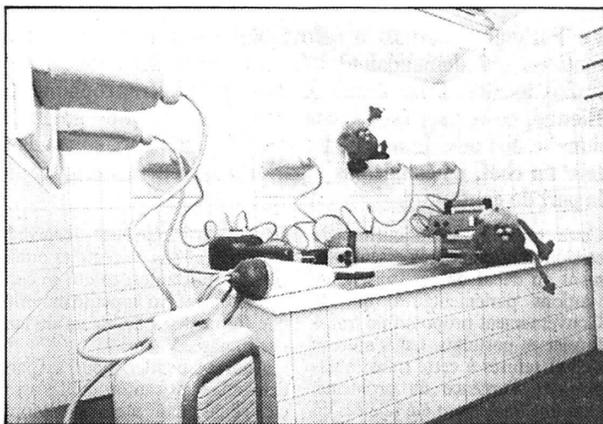
**Cat. régionale, 6 à 16 ans:** 1. Stéphane Jeanneret, l'21"20; 2. Gérald Jeanneret, l'24"07; 3. Daniel Boillat, l'28"20.



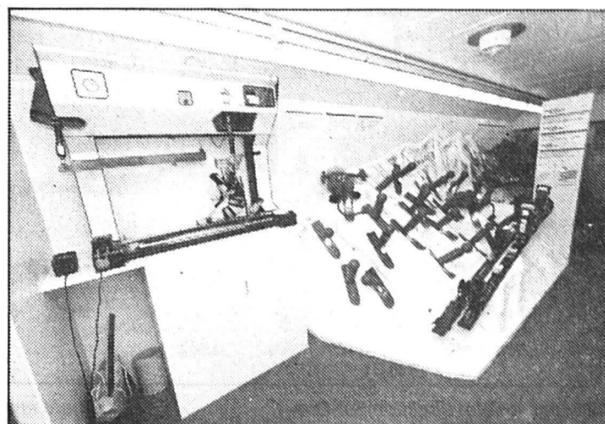
C'est sous la pluie que se sont déroulés les premiers essais. (Photo ac)

# Deux expositions pour un jubilé

## Le Bureau de prévention des accidents se déplace



Deux des thèmes abordés par l'exposition du BPA: les appareils électriques dans la salle de bain et les accidents de ski.



Pour marquer ses 50 ans, le Bureau de prévention des accidents (BPA) met sur pied deux expositions itinérantes. Présentée sur les voies des CFF, la première comprend une locomotive et cinq wagons consacrés à des thèmes particuliers: les accidents dans le ménage, lors de la pratique de sports, sur les routes. Un quatrième wagon recourt à la vidéo pour montrer divers types d'accidents, alors que le cinquième permet de tester les bienfaits de la ceinture de sécurité en cas d'accident automobile. Deux cars postaux présentent les mêmes thèmes, en format réduit, dans les régions non-accessibles par le rail.

Jusqu'à fin octobre, plus de 120 localités seront ainsi touchées, l'exposition ne durant à chaque

lieu qu'un seul jour. Pour ce qui est du Jura, retenons les dates: les cars postaux seront ouverts à Saignelégier le 10 septembre, de 9 à 17 heures, à Porrentruy, les 12 et 13 septembre, de 8 à 19 heures. Delémont aura la chance d'accueillir les wagons des CFF les 20 et 21 octobre de 8 à 18 heures.

Fondation de droit privé, le BPA a un budget de fonctionnement de 7 millions de francs. Il est alimenté par un faible pourcentage des primes d'assurances contre les accidents que tout un chacun acquitte. En plus de quelque 50 collaborateurs travaillant à Berne, on compte 5 responsables régionaux, dont un en Suisse romande, M. Claude Béguin, domicilié à Vevey.

La campagne lancée à l'occasion du jubilé du BPA est placée sous le thème «risques prévus - risques déçus». Les expositions fourmillent d'exemples montrant les cas où de simples précautions peuvent éviter un accident qui peut être grave. On croit à tort que les accidents de la route sont les plus fréquents. L'an dernier, on en a dénombré plus de 75.000 causant la mort de près de 1000 personnes. Mais il s'est produit aussi cinq fois plus d'accidents - sans compter les accidents de type professionnel - entraînant plus de 400 décès. Les coûts sociaux des accidents sont aussi très élevés: un blessé léger coûte en moyenne 7000 francs, un blessé grave 70.000 francs, un mort un million de francs.

Les expositions du BPA rencon-

trent le succès. Elles offrent l'occasion de participer à un concours portant sur leur contenu, alors que des découpages cartonnés sont offerts aux enfants. Depuis le début du mois, on enregistre en moyenne 1000 visiteurs par jour dans les wagons des CFF et plus de 300 dans les cars postaux.

Le BPA peut compter sur la précieuse collaboration du corps enseignant. Son but n'est pas de faire peur mais de rendre tout un chacun conscient que des précautions simples peuvent être prises en tous domaines afin de restreindre les risques d'accident dont la fatalité devrait être la cause essentielle et non plus l'imprudence ou la négligence.

V. G.

# Réforme de l'école: dernière ligne droite

## Entrée en vigueur pour la rentrée 1990 ou 1991

Le Gouvernement a consacré une nouvelle séance à l'examen du projet de réforme des structures scolaires, tel qu'il lui a été livré par une commission paritaire comptant cinq représentants des parents d'élèves, autant du corps enseignant et présidé par le chef du Service de l'enseignement M. Jean-Marie Boillat.

Cette commission a mis au point les textes légaux, nouveaux ou modifiés, sur la base du rapport «l'école de demain» qui avait été mis en consultation en automne 1986. Une nouvelle consultation aura lieu cet automne. Elle portera sur l'avant-projet de loi, de sorte que l'entrée en vigueur des réformes proprement dites peut être espérée pour la rentrée de 1990 ou 1991. Le Département de l'éducation aura en tout cas pris le maximum de précaution en mettant sur pied une nouvelle consultation sur un avant-projet de loi issu d'un document déjà mis en consultation...

Rappelons que la réforme vise à améliorer la qualité générale de l'enseignement et de l'éducation

dispensés dans les écoles, supprimer toute sélection définitive en cours de scolarité obligatoire - on aura un tronc commun de six années pour l'école primaire, puis un autre tronc commun de trois années avec cours à option. Il vise aussi à renforcer l'orientation scolaire et la préparation au choix professionnel, à réduire les inégalités de résultats scolaires fondées sur le sexe, l'origine sociale ou la citoyenneté des élèves, à assurer la cohérence des efforts d'éducation de l'école et de ceux de la famille. Il a encore pour objectif de se conformer à la coordination scolaire intercantonale, à tirer parti des expériences faites ailleurs, la réforme devant en outre s'insérer dans les projets de développement économique, social et culturel du canton.

**TAXE SUR LES SPECTACLES**  
Dans un message au Parlement, le Gouvernement propose d'abroger la taxe cantonale sur les billets d'entrée à certaines manifestations. Il propose un nouveau décret ne supprimant pas la taxe communale sur les spectacles et

autres manifestations mais laissant aux communes la possibilité de percevoir une telle taxe ou d'y renoncer.

#### AIDE HUMANITAIRE

Le délégué à la coopération a encore reçu un crédit de 16.000 francs destinés à couvrir les frais d'envoi au Burkina Faso (Haute-Volta) de matériel médical et hospitalier (pompe à eau, bacs, lits d'hôpital, tables de nuit, berceaux) provenant de l'hôpital de Delémont. Ce programme s'inscrit dans l'action nord-sud du Conseil de l'Europe.

#### SUBVENTIONS À LA PELLE

Le Gouvernement a encore alloué une série de subventions, soit: 26.700 francs à la Société de tennis «La Basse-Ville» à Alle pour construire deux places de jeux de tennis et d'un vestiaire; 17.000 francs à la Société de tir «Les Rangiers» à Boécourt, pour des frais d'agrandissement du stand et les locaux nécessaires; 66.000 francs au Syndicat intercommunal de Delémont et environs, pour l'épuration des eaux; 147.700 francs à la com-

mune de Grandfontaine, pour une partie des frais supplémentaires de construction d'un abri public de protection civile, d'un abri pour la direction locale et l'entreposage du matériel; 466.500 francs à la commune de Montsevelier, pour une partie des frais de la station d'épuration des eaux.

#### AUX FRANCHES-MONTAGNES

L'Union sportive de Montfaucon recevra 6700 francs pour des frais de construction de vestiaires et douches aux abords du terrain de football; les Genevez reçoivent 104.250 francs pour les frais supplémentaires d'abris de protection civile; 17.400 francs au Syndicat d'améliorations foncières Les Breuleux-La Chaux-des-Breuleux-Le Peuchapatte pour la deuxième étape des travaux à réaliser.

Enfin, pour Muriaux, le Gouvernement autorise le morcellement d'une parcelle de terrain sise dans le périmètre du remaniement parcellaire forestier. Une portion de 96 ares pourra être distraite du feuillet No 559.

V. G.

#### SAIGNELÉGIÉ

### Sortie des aînés

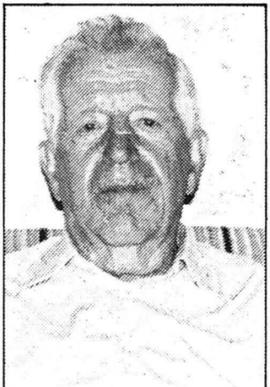
Plus de 130 personnes âgées de 70 ans et plus, des communes de Bémont, de Muriaux et de Saignelégier ont participé à la 15<sup>e</sup> sortie des aînés. En cars, ils se sont rendus à Bienne pour effectuer une croisière sur l'Aar jusqu'à Soleure. Après la visite de la ville et de la cathédrale, l'excursion s'est poursuivie par Balsthal, Delémont et retour à Saignelégier pour un excellent repas servi à l'hôtel Bellevue.

Au cours de la joyeuse soirée qui a suivi, M. Abel Veya, major de table, a salué les participants, ainsi que les abbés Pierre Rebetez et Pierre Girardin, les Pères Edmond et Marc Jobin, le Dr Serge Boegli, conseiller communal.

Après le message de l'abbé Girardin, les doyens ont été fêtés de même que M. et Mme Alfred Jeannotat pour leurs soixante ans de mariage. C'est dans la joie et l'amitié que s'est terminée cette journée fort appréciée de tous les participants. (y)

#### BRAVO À...

### M. Henri Triponez...



... des Breuleux, qui a fêté le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance en compagnie de sa femme, née Edwige Baume avec laquelle il a convolé en justes noces en 1943, et de leurs trois enfants.

Henri Triponez est né le 9 août 1908 et est le deuxième enfant né

dans la famille de M. Jules Triponez aux Breuleux qui en comptait sept. C'est encore jeune qu'Henri Triponez avait eu la douleur de perdre sa mère. Après sa scolarité accomplie dans son village natal, le jeune homme a effectué un apprentissage d'horloger complet au sein de l'entreprise Boillat Frères aux Bois. C'est en 1947 qu'il se mit au service d'une fabrique d'horlogerie de la localité à laquelle il fut fidèle jusqu'à l'âge de la retraite, c'est-à-dire durant 30 années.

La cause publique ne laissa pas Henri Triponez indifférent puisqu'il fit partie du Conseil communal de 1949 à 1953.

Aujourd'hui encore en parfaite santé, Henri Triponez coule une paisible retraite en effectuant de fréquentes balades ou en se livrant à d'interminables parties de cartes et de scrabble avec son épouse. Il lit aussi «L'Impartial», auquel il est abonné depuis 45 ans.

(Texte et photo ac)

#### TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

## Vent d'espoir

Les Bois, un des villages coquets, paisibles et plaisants des Franches-Montagnes. Faisons-le connaître.

Un projet louablement proposé et intelligiblement refusé? L'inconséquence en face de l'expansion.

Une agglomération, quel que soit le nom qu'elle porte, mérite que l'on y prête attention; et c'était une honorable occasion pour lui donner l'espoir le week-end des 20 et 21 août.

Une initiative proposée dans le sens du dynamisme et des ressources communales ou autres. De même sur le plan contacts humains (cordialité, animations, festivités) avec tout le pays.

Attendre encore, où aboutirons-nous... Tel sujet d'expansion ne se retrouvera pas de si tôt.

Ce projet justifiable et réfléchi de

M. Baeriswil a été rejeté durement. On a voulu peiner, contrarier l'homme initiateur, mais on n'a pas assez regardé l'ampleur du fait. Ce qui est regrettable.

Les villes ou les villages vivent par la bienveillance de leurs citoyens et c'est d'eux que dépend le développement de tout genre. Malheureusement, on a fait échouer le tout.

Fallait-il aller jusqu'à bafouer la jolie façade de sa petite auberge? Quelle infamie!

M. Baeriswil mérite respect.

A mon avis, en imposant le refus, ce fut une grande erreur. Construisons une commune vivante et prospère pour l'avenir et le bien-être de tous. Ne vivons pas à l'étroit...

Laissons arriver à l'aboutissement les idées neuves. Consciente de l'importance du

coût que ce projet apportait pour être réparti aux différentes entreprises et artisans de la région en donnant un fructueux travail et de saines attractions.

Je viens moi-même d'une contrée touristique. L'un fait vivre l'autre. Les habitants du lieu et des autres départements sont fiers des propositions réussies et satisfaits de l'effort accompli.

En souhaitant que des choses nouvelles se fassent tout en respectant les libertés d'opinions.

A nos villages des Franches-Montagnes et d'ailleurs, donnons-leur l'essor heureux pour que chacun y trouve son profit.

Marie-Thérèse Jobin, paysanne, Le Bois-Français 2336 Les Bois.

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Gros succès de la kermesse scolaire de Cortaillod**

La Commission scolaire a siégé dernièrement sous la présidence de Mme A. Robert-Grandpierre. Elle a pris connaissance des effectifs pour la nouvelle année scolaire et des résultats de la kermesse du 25 juin dernier.

Pour l'école primaire, l'effectif total est de 256 élèves répartis en 15 classes. 32 enfants ont pris pour la première fois le chemin de l'école primaire. Pour l'école enfantine, l'effectif est de 61 enfants répartis dans trois classes.

Concernant la kermesse scolaire, cette dernière a été gratifiée d'un temps splendide et a eu un succès

sans précédent. Le cortège de l'après-midi préparé par le corps enseignant a fait l'admiration de tous. Sur le plan financier, même si les comptes ne sont pas définitivement bouclés, on peut s'attendre à un bénéfice record. Ce bénéfice est en grande partie dû au «marché» du samedi matin, marché entièrement organisé par le corps enseignant et les enfants.

La Commission scolaire tient à remercier le corps enseignant pour son admirable travail et remercie également toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cette belle fête. (comm)

**Lumières sur Bevaix**  
Au prochain Conseil général

Quelque 150.000 francs en trois crédits figurent à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Bevaix. La localité souhaite améliorer l'éclairage de deux quartiers et changer le véhicule de la voirie.

Qualifié de «patrimoine communal», le mur du vieux cimetière, qui a tendance à s'effondrer, justifie un crédit de 10.000 francs pour sa réfection. Le premier à l'ordre du jour, vendredi 2 septembre, de la prochaine séance du Conseil général de Bevaix.

Le chemin des Chapons-des-Près s'est développé sur le plan industriel. Il s'agit de l'éclairer. Le carrefour des Jonchères est encom-

bré en son milieu par un vieux candélabre. Il pourrait être remplacé par de nouveaux, situés sur le bord du chemin. Au total, 14 candélabres seront nécessaires, qui coûteront quelque 46.000 francs, montant du deuxième crédit sollicité.

Le dernier crédit, de 90.000 francs, devrait permettre d'assurer la sécurité du personnel communal et plus généralement des usagers de la route. En effet, un des deux véhicules de la voirie s'épuise et divers incidents ont déjà eu lieu, qui auraient pu se transformer en accidents. Le Conseil communal propose donc le remplacement de ce transporteur avant l'hiver.

A. O.

**Autorisations de pratiquer et nominations**

Lors de sa séance du 17 août 1988, le Conseil d'Etat a autorisé:

Mme Laurence de Chambrier, à Neuchâtel, et M. François Ochser, à Genève, à pratiquer dans le canton en qualité de médecins;

M. Gildas Touzeau, au Landron, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien;

M. Patrice Kull, à Boudry, à pratiquer dans le canton en qualité d'opticien diplômé et optométriste, et M. François-Xavier Richard, à La Chaux-de-Fonds, en qualité d'opticien qualifié;

Mlle Karine Blas, à Cressier, et Christine Cazaux, à Corcelles-Cormondrèche, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmières.

Il a nommé: M. Jean Maergerli, à Fontaine-melon, adjoint au chef de l'Office cantonal de la protection civile,

M. Michel Chapatte, à La Chaux-de-Fonds, inspecteur adjoint à l'administration des contri-

bution, service de taxation,

M. Clément Zill, à La Chaux-du-Milieu, chef de la section militaire audit lieu.

La chancellerie d'Etat communique que lors de ses séances des 17 et 24 août 1988, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Patrick Moser, à Auvernier, greffier au bureau des juges d'instruction de Neuchâtel,

M. Christian Sydler, à Auvernier, chef de la section militaire audit lieu,

Mme Josette Roy, à La Chaux-de-Fonds, et M. Jean-Marc Paroz, à Corcelles, respectivement chef du bureau et adjoint au chef de bureau au service des automobiles, à La Chaux-de-Fonds.

Par ailleurs, il a ratifié la nomination de M. Rémy Montavon aux fonctions d'officier d'état civil de l'arrondissement de Noiraigue.

(comm)

**ÉTAT CIVIL**

**NEUCHÂTEL**

**Naissances**

Fernandez Juan-Luis, fils de Juan José et de Fernandez, née Crespillo Esperanza. - Chételat Sylvain, fils de Fabrice Jean Louis et de Chételat, née Batta Christine. - Grisel Marine, fille de Jean-Pierre et Grisel née Bernardi Anna. - Hoffmann Nick Jean-Paul, fils de

Eric Philippe et de Hoffmann née Turotte Elisabeth Marie Laurence. - Frund Kevin, fils de Fabien Louis et de Frund née Kneissler Marie France. - Amstutz Mathieu, fils de Michel Cédric et de Amstutz née Eltschinger Monique. - Franchini Thibaut Guy Dario, fils de André Robert et de Franchini née Vergon Sylvie Pascale Solange Marie.

**Rédaction:**

Rédacteur en chef: Gil Bailhod.  
Secrétaire général: Roland Graf.

**Rédacteurs RP:**

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Hourlet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortiob, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussy Wessner, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

**Collaborations:**

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

**Stagiaires:**

Corinne Chuard, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.



Société éditrice et imprimeur:  
**L'Impartial S.A.,**  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 211 135 - Tél. 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 285 852.  
Administration 039 - 281 419.  
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale  
Bureau de L'Impartial:  
La Chaux-de-Fonds 039/211 135  
Le Locle 039/311 444

Suisse  
Publicitas

**JURA BERNOIS**

**Implications nationales**

Permis de construire pour conteneurs de verre usagé

Le Tribunal administratif du canton de Berne a pris hier une décision qui va avoir des conséquences pour l'avenir de la collecte de verres usagés dans l'ensemble de la Suisse: en effet, un conteneur pour les verres usagés est à considérer comme une construction. Ce qui signifie que pour en installer un, un petit permis de construire est nécessaire.

Le président du Tribunal administratif, Arthur Aeschlimann, ne considère pas cette décision comme une chicane, qui doit conduire à des démarches administra-

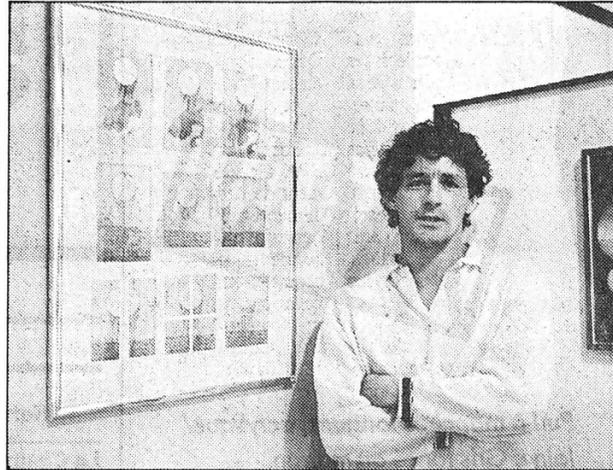
tives à vide. Il s'agit plutôt de la possibilité de concilier des intérêts voisins et divers.

La décision du Tribunal administratif ne met pas tous les conteneurs sur le même pied. Ceux qui se trouvent à proximité d'un centre commercial sont considérés comme des constructions conformes à l'usage local, et qui sont en relations fonctionnelles avec la construction principale (la grande surface). En conséquence, selon le droit de construction bernois, ils ne sont soumis à aucune demande d'autorisation. (ats)

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**L'encre pour s'évader**

Le Monial expose à la Galerie du Parc



L'artiste et l'une de ses œuvres.

(Photo Impar-Gerber)

Le Monial est né en 1957 à Lons-le-Saunier dans le Jura français, puis il fut amené, pour reprendre ses termes, à fréquenter la ville: Lyon, Paris, Munich. Aujourd'hui, il vit et travaille à Boudry.

Il a suivi plusieurs écoles, dont celle de Communication audiovisuelle, option graphisme, à l'Ecole des beaux-arts de Besançon. Introverti - Le Monial est son monastique pseudonyme - il vit dans son passé, dans son monde. Hyperémotif, il ne peut accepter certaines contingences de la vie, réglée comme du papier à musique, d'où le désir de s'évader, vers le symbolisme, le surréalisme.

Il en est à sa première exposition individuelle, ou peu s'en faut, d'où la diversité des travaux présentés, des influences, encore, parfois. Déjà il abandonne l'huile.

Il travaille à l'encre, à l'écoline, à la gouache. Là, il est lui-même, totalement. Il a du talent. Comme les peintres de l'époque «dada», il intro-

duit des textes dans ses tableaux, textes dont il est l'auteur, poétiques, surréalistes. La calligraphie, il sent que cela prendra toujours davantage de place dans son œuvre.

Une technique maîtrisée, des thèmes des textes qui suscitent la réflexion, l'œuvre de Le Monial est accrochée depuis samedi aux cimaises de la Galerie du Parc. Le vernissage eut lieu en présence d'amis, de collectionneurs.

D. de C.

● Galerie du Parc (Parc 31), tous les jours jusqu'à 19 h, fermé dimanche et mercredi après-midi, jusqu'au 17 septembre.

**LE CRÊT-DU-LOCLE**

**Violente collision**

Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. J.-C. D. circulait dimanche vers 18 h 30 sur le tronçon de route reliant un quartier du Crêt-du-Loche à la route principale Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Une collision s'est produite à cette intersection avec le véhicule conduit par Mme M. A. de Villers-le-Lac, roulant en direction du Locle. Blessés, M. D. ainsi que sa passagère Mlle E. G. de La Chaux-de-Fonds, de même que Mme A et sa passagère, soit sa fille, ont été transportés par ambulance à l'hôpital. Après y avoir reçu des soins, tous ont pu regagner leur domicile.

**LE LOCLE**

**Sortie de route**

M. D.J., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait en voiture dimanche à 22 h 30 sur la route Les Ponts-de-Martel - Le Locle lorsque, à proximité du manège du Quartier, son véhicule traversa la chaussée de droite à gauche pour poursuivre sa course sur la bande herbeuse, avant de se retourner dans le pré tout en fauchant au passage deux bornes et un panneau de signalisation. Les dégâts sont importants.

**Par derrière**

Alors qu'il circulait hier du Col-des-Roches au Locle, un automobiliste domicilié à Morteau, M. C. R., n'a pu immobiliser son véhicule derrière le bus conduit par M. J. F. J., de Boudry, à l'arrêt pour les besoins de la circulation, ceci peu avant le pont CFF. Dégâts.

**Appel à un conducteur**

Le conducteur de la voiture Ford Taurus ou Granada, commerciale, de couleur brune ou beige, qui a endommagé un arbuste et une balise rue de la Jaluse au Locle, dimanche vers 13 h 45, est prié de bien vouloir prendre contact avec la police cantonale du Locle, tél. (039) 31 54 54. Cet appel s'adresse également aux éventuels témoins.

**LA BRÉVINE**

**Collision**

Vers 14 h 20, dimanche, une voiture conduite par un automobiliste neuchâtelois, M. L., est entrée en collision avec le car conduit par M. R.M., de Brugg, au lieu-dit Le Bailhod, sur le tronçon de route La Brévine - Fleurier, occasionnant des dégâts.

**Le souffle nouveau de Delémont**

Réunion des sections ASC Jura-Neuchâtel

Dernièrement s'est tenue à La Chaux-de-Fonds une réunion des sections de la région Jura-Neuchâtel de l'Association suisse des cadres. On notait la présence du président du cercle I, Jean-Claude Schmutz d'Estavayer-le-Lac, des représentants au comité central Erhard Zürcher de Moutier et Marc Laffely de Montreux, ainsi que des délégations des sections Ajoie et Clos-du-Doubs, Moutier, Tavannes, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Delémont.

Le changement de président à la tête de la section de Delémont et environs en janvier 1987 a suscité des remous qui ont largement dépassé les limites de recrutement de la section.

La situation des sections de cadres, anciennement Association suisse des cadres techniques d'exploitation, ou Société suisse des contremaîtres n'a jamais été facile. Ne disposant que d'un secrétaire central pour les besoins de 100 sections (si on fait abstraction du secrétaire central romand à partir de 1981) les sections étaient en somme un peu livrées à elles-mêmes.

Se rendant compte de cet état de fait, l'ancien président de section, Jean Haas, cherchait des solutions pour sortir de cette situation inconfortable. Dans son esprit, le président d'une section ASC devait remplir en quelque sorte le rôle d'un secrétaire syndical sur le plan local, à l'attention des cadres, et ce, après son travail professionnel de la journée.

Lors de son entrée au comité en janvier 1986, le futur président Giancarlo Dal Busco insista sur la nécessité de dynamiser l'association.

Sur proposition du président en fonction, le comité décide alors de vouer un soin particulier au recrutement de nouveaux membres et à la promotion de tout ce qui peut accroître son image de marque et celle de l'ASC. Il entreprend alors le recensement de toutes les entreprises industrielles, artisanales et commerciales de son giron de recrutement.

Suite à la confection de ce fichier, le comité a alors mis sur pied un comité de recrutement, qui, s'étant fixé un objectif annuel, travaille selon des méthodes d'aujourd'hui. Les résultats obtenus laissent penser que le comité est sur la bonne voie.

Le but de la rencontre mentionnée au début était d'exposer aux présents la façon d'entreprendre le travail à accomplir, la stratégie selon laquelle les problèmes sont abordés. Il est évident qu'avant de fixer une stratégie, un mode d'action, il fallait analyser la situation existante, établir une sorte d'inventaire de l'envergure et de l'état de la base de départ.

En clôture, Armand Dupré de Moutier, ancien membre du comité du cercle I exprime le vœu que le nouveau souffle de Delémont provoque des retombées dans les sections voisines, tout en admettant que chaque section agira selon ses propres méthodes. (sp-hh)

**REMERCIEMENTS**

**AIGLE ET CHÂTEAU-D'ŒX, août 1988**

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

**MADAME**  
**EMIMA GABERELL-ISOZ**  
dite Katy

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, ont pris part à son chagrin.

**LA COMBE-BOUDRY**

Très émue de la sympathie qui lui a été témoignée lors de son deuil, par les présences, les messages, les dons ou envois de fleurs, la famille de

**MONSIEUR OTTO WETZEL**

remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entourée, et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Une présence,  
Un message,  
Un envoi de fleurs,  
Un don,

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman et parente

**MADAME**  
**MADELEINE BALLMER-SANDOZ**

Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir réconfortés.

**MONSIEUR WILLY BALLMER ET FAMILLE**

Une présence,  
Une prière,  
Un message,  
Une fleur,  
Un don,

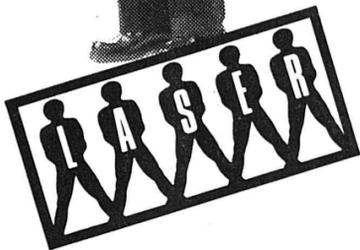
Autant de témoignages qui nous ont touchés et aidés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de

**ULRICH NIKLES**

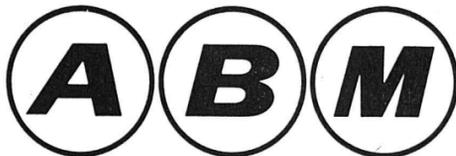
Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir entourés et réconfortés.

**MADAME LOUISE NIKLES-FRIES ET FAMILLE**  
**SYLVIA DONON**

BRANCHÉ SUR «LASER»!



**Pull à manches longues, acrylique/laine. Gris foncé ou marron. Tailles S-XL 30.-**  
**Veston croisé, 3 poches extérieures, 2 intérieures, polyester/laine/viscose, doublé. Gris. Tailles 46-52 120.-**  
**Pantalon à pinces, taille haute, polyester/viscose, doublure jusqu'à mi-jambe. Noir. Tailles 76-88 60.-**



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

**Fleurs réouverture**

Mercredi 31 août (toute la journée)  
 Mme P. Guenin-Humbert Fleurs  
 Léopold-Robert 5  
 ☎ 039/23 45 18

*Aux Rochettes*  
**Cuisine variée et allégée!**  
 Route du Valanvron · ☎ 039/28 33 12

● **spectacles-loisirs**



**Cabaret Dancing-Gril RODÉO**

**NOUVEAU**  
 Atraction internationale du 1er au 15 septembre le Duo  
**Nuage noir**  
 (tir à l'arc, arbalète, carabine)  
 Du 15 au 31 septembre Le Duo  
**Jimmy Whit and Lydia**  
 (jongleur acrobate)  
 Ouvert de 17 à 4 heures  
 Samantha, Lydia, Mirna, Chaiya, Vilma, Yza-love, Weruska, Rosa, Brigitte

**IMPAR SERVICE**

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

**La Chaux-de-Fonds**

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.  
 Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.  
 Piscine des Mèlèzes: ouv. 9-20 h.  
 Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.  
 Hôpital: ☎ 21 11 91.

**Cinéma**

Abc: 20 h 30, Apocalypse Now.  
 Corso: 20 h 30, Le nom de la rose.  
 Eden: 18 h 30, 20 h 45, Crocodile Dundee II.  
 Plaza: 20 h 15, Gandhi; 18 h 30, Fernand le bâtard.  
 Scala: 16 h, 21 h, Suspect dangereux; 18 h 30, Les possédés.

**Le Locle**

Cinéma Casino: fermeture annuelle.  
 Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 19 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.  
 Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

**Neuchâtel**

Plateau libre: 22 h, Carlo Actis Dato.  
 Pharmacie d'office: Trésor, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

**Cinéma**

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Crocodile Dundee II; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Colors; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Bonjour l'angoisse.  
 Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.  
 Bio: 18 h 15, 20 h 45, Mon père c'est moi.  
 Palace: 18 h 30, 20 h 45, Randonnée pour un tueur.  
 Rex: 17 h 30, 20 h 45, Benji la malice.  
 Studio: 18 h 30, Miracle sur la 8e rue; 20 h 30, Le cri de la liberté.

**Val-de-Ruz**

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

**Val-de-Travers**

Fleurier, patinoire: 18-22 h, Comptoir du Val-de-Travers.  
 Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Baby Boom.  
 Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

**Jura bernois**

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechi, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.  
 Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.  
 Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.  
 Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.  
 Bévillard, cinéma Palace: relâche.

**Canton du Jura**

Le Noirmont, cinéma: relâche.  
 Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.  
 Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

● **offres d'emploi**



Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commande numérique et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine de Neuchâtel (Hauterive):

**un électronicien ET ou mécanicien électronique**

possédant une certaine expérience dans le domaine des machines à commande numérique et à commande par microprocesseurs pour dépannage et mise en route chez nos clients; connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée;

**un mécanicien**

pour travaux de montage, essais et mise au point de nos rectifieuses à commande par microprocesseurs et à commande numérique; possibilité d'effectuer des déplacements chez nos clients en Suisse et à l'étranger; préférence sera donnée à une personne parlant allemand ou anglais;

**un mécanicien rectifieur**

ou rectifieur spécialisé intérieur-extérieur.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces fonctions sont invitées à adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à Voumard Machines Co SA, rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention du chef du personnel, M. Guillet, ou à prendre contact directement par téléphone avec M. Guillet (☎ 039/25 11 77).



**Restaurant CTMN**  
 L.-J.-Chevrolet 50  
 ☎ 039/26 51 52

**Dès le 1er septembre la chasse sera de retour**  
 Nouveau le samedi soir  
 Souper tripes, potage St-Germain, tripes neuchâteloise, tripes en sauces, pommes en robe et nature, sauce mayonnaise et vinaigrette, flan caramel Fr. 17.50  
 Salle pour société et banquet (150 places)

**Une chance pour vous!**

Vous désirez trouver un emploi qui satisfera votre goût pour le contact humain, le plein air et l'indépendance.

Alors, pour plus de renseignements, envoyez le coupon ci-dessous à A. Waldvogel, 1786 Sugiez. Nous confierons à une personne travailleuse, domiciliée dans la région de La Chaux-de-Fonds, la

**représentation**

à plein temps ou à mi-temps, de nos spécialités alimentaires connues et appréciées depuis plus de 30 ans.

----- X

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Né à: \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

**Suisse romande**

- 10.20 Demandez le programme!
- 10.25 Petites annonces
- 10.30 Imédias  
Dis-moi ce que tu manges.
- 10.55 Si on chantait à Durby  
Avec A. Cordy, J. Vallée, P. Rapsat, E. Granec et A. Busanel, etc.
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Il était une fois la vie  
La respiration.
- 12.20 Les jours heureux (série)  
Nouvelle conquête.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La préférée (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 Julia  
Film de F. Zinnemann.
- 15.35 24 et gagne
- 15.40 Diables d'hommes  
Documentaire.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)  
Vive la famille (1<sup>re</sup> partie).
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes
- 17.20 Comic strip
- 17.45 Zap hits



**A 18 h 05  
La fête dans la maison**

Série avec John Stamos, Bob Saget, David Coulier, etc.  
Premier épisode: une sacrée équipe.  
Dany est dans l'embarras: sa femme vient de décéder en le laissant seul avec ses trois fillettes dont la plus petite n'a que neuf mois et la plus âgée, dix ans.  
Photo: Bob Saget, Jodie Sweetin et John Stamos. (tsr)

- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Lance et compte (série)  
Premier épisode.
- 21.40 Ondes de choc  
Première partie: les meilleurs films publicitaires du monde.
- 22.35 TJ-nuit
- 22.55 Ondes de choc  
2<sup>e</sup> partie.
- 0.15 Bulletin du télétexte

**France 1**

- 6.27 Une première
- 7.30 Club Dorothée vacances
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Club Dorothée vacances
- 10.45 Et avec les oreilles
- 11.05 C'est déjà demain (série)
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.35 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.30 Des agents très spéciaux (série)
- 15.20 L'inconnue de Vienne  
Téléfilm de B. Stora, avec M.-F. Pisier, R. Bohringer, A. Doazan, etc.  
Florence, jeune médecin parisien, est avec sa dernière patiente, lorsque Claude, son mari, pénètre dans l'appartement, les bras chargés de victuailles.
- 17.00 Club Dorothée vacances
- 18.05 Chips (série)
- 19.00 Santa Barbara (série)
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert



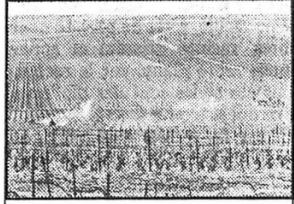
**A 20 h 40  
La smala**

Film de Jean-Loup Hubert (1984), avec Josiane Balasko, Victor Lanoux, Dominique Lavanant, etc.  
Dans les années quatre-vingts. Les mésaventures parisiennes d'un chômeur et de ses cinq enfants, en compagnie d'une aide-ménagère.  
Durée: 90 minutes.  
Photo: Victor Lanoux. (a2)

- 22.10 Histoires naturelles
- 23.05 Cannon (série)
- 23.55 Journal - La Bourse
- 0.10 Livres en tête
- 0.25 Minuit sport
- 1.25 Les Moineau et les Pinson
- 1.50 Haroun Tazieff raconte sa terre  
La mécanique de la terre.
- 2.40 Les Moineau et les Pinson
- 3.05 Histoires naturelles
- 5.35 Les Moineau et les Pinson
- 5.50 Histoires naturelles

**a2 France 2**

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amoureuement vôte (feuilleton)
- 9.00 L'été en baskets
- 11.00 Aventures, voyages  
A la recherche du bonheur.
- 11.25 La demoiselle d'Avignon (feuilleton)
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.35 Météo
- 13.40 La vie en panne (feuilleton)
- 14.05 Jeunes docteurs (série)
- 14.45 Anno Domini (feuilleton)
- 16.25 Les charmes de l'été (feuilleton)
- 17.25 L'arche d'or
- 17.55 Frank, chasseur de fauves  
Pommes de discorde.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Petit déjeuner compris (feuilleton)
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Ça n'arrive qu'à moi  
Film de F. Perrin (1984), avec F. Perrin, V. Genest, B. Blier, etc.  
Durée: 95 minutes.



**A 22 h 05  
Le génie de la terre**

Ville, campagne.  
Le grand commerce avec les Amériques et l'Extrême-Orient du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles a favorisé l'essor des villes du Nord comme Bruges, Anvers et Amsterdam. Le paysage se modifie: polders et écluses dans le nord, digues et canaux dans les vallées du Pô et de l'Adige.  
Photo: Epernay. (a2)

- 23.00 Journal
- 23.20 Portraits d'artistes contemporains  
Louis Cane, peintre et sculpteur français.
- 23.50 Jazz  
28<sup>e</sup> Festival international d'Antibes - Juan-les-Pins.  
1987: Oscar Peterson N° 2.

**FR3 France 3**

- 12.00 Estivales  
L'âme de fond: nourritures.
- 13.00 40<sup>e</sup> à l'ombre de la Trois
- 13.30 Cap danger (série)  
Anguille sous roche.  
Le garçon le plus séduisant de la classe demande à Nicole de l'aider à réaliser un projet pédagogique.
- 14.00 40<sup>e</sup> à l'ombre de la Trois
- 17.00 Amuse 3
- 18.00 Colorado (série)  
Les longues cornes (2<sup>e</sup> partie).  
Olivier Secombe engage John Skimmerhorn pour aller au Texas chercher du bétail et des hommes pour son ranch.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Jouez la case
- 20.01 La classe



**A 20 h 30  
La chamade**

Film d'Alain Cavalier (1968), avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Roger Van Hool, Irène Tunc.  
En 1967-1968, à Paris et Saint-Tropez. La maîtresse d'un homme riche et plus âgé qu'elle s'éprend d'un garçon de son âge.  
Durée: 100 minutes.  
Photo: Catherine Deneuve et Michel Piccoli. (fr3)

- 22.10 Soir 3
- 22.30 Le mariage impossible  
Téléfilm de J.-J. Picca.
- 24.00 Décibels  
Avec Sex Bidochon, Béruriers Noirs, Fishbone, Dead Milkmen, Mano Negra, Les Satellites.
- Demain à la TVR  
10.50 Demandez le programme!  
11.00 Spécial cinéma  
12.05 La véritable histoire de Malvira  
12.20 Les jours heureux  
12.45 TJ-midi  
13.15 La préférée  
13.40 Mystère, aventure et Bouldegom

**Suisse alémanique**

- 15.35 Pause
- 16.10 Tagesschau
- 16.15 Schulferschen
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Schulferschen
- 17.50 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Der Landarzt
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Ein Fall für zwei
- 21.40 Rundschau
- 22.40 Tips
- 22.55 Tagesschau
- 23.15 Zischigs-Club

**ARD Allemagne 1**

- 15.05 Fury
- 15.30 Wahlbekanntschäften
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Zu Lande, zu Wasser und in der Luft
- 17.05 Fox, der Fuchs
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramme
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Die Montagsmaler
- 21.00 Monitor
- 21.45 Flamingo Road
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Kulturwelt

**Allemanne 2**

- 13.15 Mein Vater war ein Schlangenmensch
- 15.30 Videotext für alle
- 16.00 Muppet-Babies
- 16.25 Mofafahren  
leichter gemacht
- 16.30 Die dreibeinigen Herrscher
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Schwarz auf weiss
- 19.00 Heute
- 19.30 Die Reportage
- 20.15 Die Rache des Herkules  
Film von V. Cottafavi.
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Wo sind sie geblieben?
- 22.40 Theater-Werkstatt

**Allemanne 3**

- 17.30 Mit Telekolleg zur Fachhochschulreife
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.28 André Tahon und seine Puppen
- 18.32 D'Artagnan und die drei Musketeiere
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Vis-à-vis
- 20.15 Oskar Schlemmer zum 100. Geburtstag
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 James Bond 007 - Im Geheimdienst ihrer Majestät, film
- 23.25 Antikes Kleinasien

**Suisse italienne**

- 18.05 Programmi estivi per la gioventù
- 19.00 'Allo 'Allo
- 19.30 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Les amants, film
- 22.00 Telegiornale
- 22.10 Australia, 200 anni dopo
- 22.55 13<sup>e</sup> Festa New Orleans

**RAI Italie 1**

- 14.15 Neve rossa, film
- 15.45 Grisiù il draghetto
- 16.00 Tanti varietà di ricordi
- 17.00 Al di là delle colline
- 17.45 Richie Rich
- 18.00 Il traditore, film
- 19.20 Venezia cinema 1988
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Quark speciale
- 21.20 La figlia di mistral
- 22.45 Concerti Martini e Rossi
- 23.20 Grandi mostre

**SKY Channel**

- 12.00 Countdown
- 13.00 Another world
- 14.00 City lights
- 14.30 Mobil motor sports news
- 15.00 Davis Cup tennis 1988 by nec
- 16.00 Eurochart top 50
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Branded
- 18.30 Earthfile
- 19.00 Hazel
- 19.30 Special friends

**RTN-2001**  
Radio neuchâteloise  
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

**Avec Claude-Alain**  
C'est Claude-Alain que vous retrouverez désormais tous les matins, pour «Couleur Café». Dans la suite des légendaires Biscottes et Café noir ou Café Complet mais avec les croissants en plus!

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 6.45 Bulletin neuchâtelois
- 7.00 Info SSR
- 7.45 Bulletin neuchâtelois
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.00 Titres de l'actualité
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Cocktail FM
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.00 Info SSR
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 2001 puces
- 19.30 Musique de nuit/Coup d'envoi

**La Première**

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.05 L'agenda. 14.15 Animalement vôte. 14.45 Melody en studio. 15.45 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Amosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle.

**Espace 2**

- 9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des festivals. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 15.00 Victor Dessarzens. 16.05 A suivre: Grecs anciens. 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine. 18.40 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 L'été des festivals.

**Suisse alémanique**

- 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens. 21.00 Meeting d'athlétisme à Berne. 22.00 New Age musique d'Angleterre.

**fjm France musique**

- 6.30 Fidèlement vôte. 8.07 Le magazine. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.45 Concert. 14.30 Tino Rossi 30/40. 14.45 Contrastes. 15.00 Harmonie. 16.00 Chaud et froid. 17.30 Entre cordes. 18.30 Le temps du jazz en vacances. 19.07 Félix Mendelssohn. 20.30 Concert: oeuvres de Mozart. 22.37 La terrasse des audiences

**Fréquence Jura**

- 6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.00 Fréquence jazz.

**Radio Jura bernois**

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Bonjour M. le maire: M. Chalverat, de Moutier. 10.30 Médecine naturelle, histoires de Jean du Bez. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30 et 18.30 Nos vieux tubes. 18.00 Infos RSR 1. 19.00 DJ rendez-vous.

**À PROPOS**

Sept mardis, chaque fois durant plus de 90 minutes, «Lance et compte», deuxième série, produite par Claude Héroux, avec un scénario de Rejane Tremblay et Jacques Jacob, une mise en scène de Richard Martin, un montage de Michel Arcand (important, le montage, dans cette série) devrait faire à nouveau les beaux soirs de la TV romande. Car cette imposante coproduction entre pays francophones (pour vingt millions de nos francs! et dix heures d'antenne) peut rivaliser avec les séries américaines, mieux que le déjà ancien et français «Château-

vallon». L'idée de base a le mérite de l'originalité, puisqu'il s'agit du hockey sur glace canadien et de quelques autres - le russe lors de l'épisode de ce soir. Et comme le dit avec un brin d'ironie un organisateur d'une pour le moment utopique «Coupe du monde», la Coupe Stanley canadienne n'est pas encore arrivée en force sur le marché des télévisions des USA, gage semble-t-il de la consécration... financière.  
Les amateurs de hockey pur seront peut-être un peu déçus. On y voit, certes, des éléments de rencontres sur un stade de glace,

mais tout autant les réactions du public et des principaux personnalités. Et l'on compte plus souvent sur le tableau d'affichage qu'en direct dans l'image. Par contre, les séances d'entraînements sont assez nombreuses puisqu'elles permettent alors d'entrer dans les coulisses de la préparation, de suivre le comportement brutal de l'entraîneur Jacques Mercier, dur et provocateur avec ses joueurs qu'il engueule copieusement!  
A travers une journaliste jolie, fouineuse, parfaite connaissance du hockey, Linda, des dirigeants

de club ou d'associations, y compris un certain Frédéric Tanner, président de la Fédération suisse - coproduction oblige! - on reçoit aussi des informations sur l'aspect économique et financier d'un sport dont les vedettes plus connues, les Pierre Lambert (Carl Marotte) ou Marc Gagnon sont riches.  
Et l'on entre aussi dans la vie familiale des principaux personnages, dans les alcôves même, chez Lambert par exemple, dont la belle amie Lucy décide de donner la priorité à sa profession.  
Frédery Landry  
● TSR, 20 h 05

**Lance et compte**

**A VOIR**

**L'exploration d'un univers mondain**

Les romans de Françoise Sagan ont inspiré beaucoup de films qui dégagent tous la même ambiance: dans un monde plein de faux-semblants, les héros hésitent entre le luxe et l'aventure, la soumission et la révolte, l'amour (pauvre) et la tendresse (riche).  
Lucile (Catherine Deneuve) a 25 ans. Fragile, elle vit avec Charles (Michel Piccoli), un homme mir, de 20 ans son aîné, qui l'aime et - ce qui ne gête

rien - a beaucoup d'argent. Ils mènent une existence facile en compagnie d'amis aussi désœuvrés qu'eux. Cocktails, réceptions, cocktails: on s'ennuie un peu devant la description de ce monde futile quand, au cours d'une soirée, Lucile rencontre Antoine (Roger van Hool) qui, lui, a le même âge qu'elle.  
C'est bien entendu, le coup de foudre. Charles, qui s'en rend compte, les jette carrément dans

les bras l'un de l'autre afin de mieux contrôler la situation. Lucile se trouve alors prise entre son amour pour Antoine, qui veut l'obliger avec Charles, et la tendresse qu'elle continue d'éprouver pour celui-ci. Ce qui séduit Lucile chez Antoine, c'est son côté artiste, désinvolte. Hélas! Comme comme tous les artistes qui sont Pygmalions inavoués, il aimerait bien la remodeler selon ses goûts. L'indépendante Lucile résistera à ce chan-

tage affectif et retournera en fin de compte à Charles, synonyme de sécurité et de paix.  
Le film d'Alain Cavalier ne tient pas compte du style acridulé de Françoise Sagan qui sait faire oublier l'ennui dans lequel on pourrait sombrer à la lecture de ses romans. Il n'a retenu de «La chamade» - paru en 1965 - qu'une mince intrigue sentimentale dans laquelle les personnages ne s'intéressent qu'à leurs battements de cœur. (ap)  
● A2, 20 h 30

### Miniaturiser des essences naturelles

Le bonsaï est un arbre en pot qui donne, malgré sa petite taille, l'impression de beauté et de plénitude de l'arbre épanoui dans son milieu naturel. Bonsaï signifie littéralement «arbre cultivé en pot». Un bonsaï peut n'avoir qu'une trentaine de centimètres de haut et présenter exactement les proportions d'un feuillu ayant poussé dans la montagne, ou la silhouette d'un pin battu par les tempêtes, cramponné, solitaire, à la falaise sauvage.

Le bonsaï existe sous les formes les plus diverses, jamais identiques. Cultiver des bonsaïs c'est miniaturiser, à la perfection, des essences naturelles.

La tradition est née en Chine. Ces arbres pouvaient être cultivés isolément ou incorporés à des paysages miniatures. Les Chinois les nommaient «Pun-sai» et «Punching» lorsqu'ils composaient un paysage.

L'arbre, en Orient, constitue le lien entre le ciel et la terre, l'art du «Pun-sai» ajoute à la mythologie: fonction de l'homme à recréer la nature dans un équilibre harmonieux. Dans la tradition orientale, la culture du «Pun-sai» est empreinte de spiritualité, on y retrouve la triade Dieu-Terre-Homme.

Cette tradition les Japonais l'ont reprise vers le XIVe siècle et avec eux l'exigence de perfection atteint son point le plus extrême. Au Japon, devenu «bonsaï» cet art consiste à former des arbres pour en faire des chefs-d'œuvre. Tradition transmise de génération en génération, cela permet aujourd'hui d'admirer des arbres plus que centenaires.

Le bonsaï porte en lui la signification de l'univers, il est aussi

miroir. A travers le Japon on trouve des maisons devant lesquelles sont placés de magnifiques bonsaïs, symboles de bienvenue et de protection.

#### LE GOÛT DE LA PERFECTION PEUT ÊTRE OCCIDENTAL

Contrairement à ce que l'on croit en Occident, il n'existe pas de graines spécifiques pour créer un bonsaï. Toutes les baies, faines, glands, que l'on trouve en automne dans le Jura peuvent être plantés.

Tout commence par le choix d'une plante, il faudra la former en l'entourant de soins minutieux, constants et attentifs, afin qu'elle rayonne d'une beauté naturelle. Son épanouissement exigera un dosage délicat d'ensoleillement, d'arrosage et de fumure, en même temps que diverses techniques, telles que la taille, l'éclaircissage, la transplantation, la ligature au moyen d'un fil métallique pour donner à l'arbre la forme désirée.

Le bonsaï s'obtient de plusieurs façons, par semis, par sélection de jeunes plants, ceux-ci devront être pris chez le pépiniériste, la tradition interdit d'aller couper des boutures en forêt.

Choix de la terre, selon chaque espèce, sable, argile, terre de jardin, tourbe, dans des proportions différentes selon qu'il s'agit d'un résineux ou d'un feuillu.

La taille des feuilles sera continue, la nourriture principale l'eau, un excès fait pourrir les racines, empêche la sève de monter. L'arrosage obéira à un ensemble de règles, selon les espèces, les saisons, l'emplacement de la plante. De plus, on vaporisera le feuillage tous les jours. Si le bonsaï est mal soigné, toujours il gardera la trace de ce mauvais traitement comme un reproche permanent.

Les éléments matériels comptent moins que la vertu: il faudra faire preuve de patience, d'exceptionnelle méticulosité, de goût de la perfection.

par Denise de Ceuninck

Il ne s'agit pas de jouer à Pygmalion, affirment les spécialistes, cet art consiste à former les arbres, en accentuant leur allure pour en faire des chefs-d'œuvre, sans jamais les contraindre. Il n'y a aucune transformation génétique, aucune hormone artificielle n'est donnée au bonsaï. Par la taille répétée des racines et de la ramure, l'arbre prend sa forme. On recherchera l'équilibre esthétique. Mais surtout l'harmonie entre le bonsaï et son propriétaire, car le petit arbre porte en lui la signification de l'univers, il contraint l'amateur à s'engager dans quelque chose qui le dépasse et qu'il maîtrise à la fois.

Le bonsaï n'est pas une sculpture végétale, il a son mot à dire,

l'homme ne fait que lui donner les moyens d'être ce qu'il devrait être. La règle est de travailler l'arbre sans qu'on puisse même soupçonner la trace du travail humain.

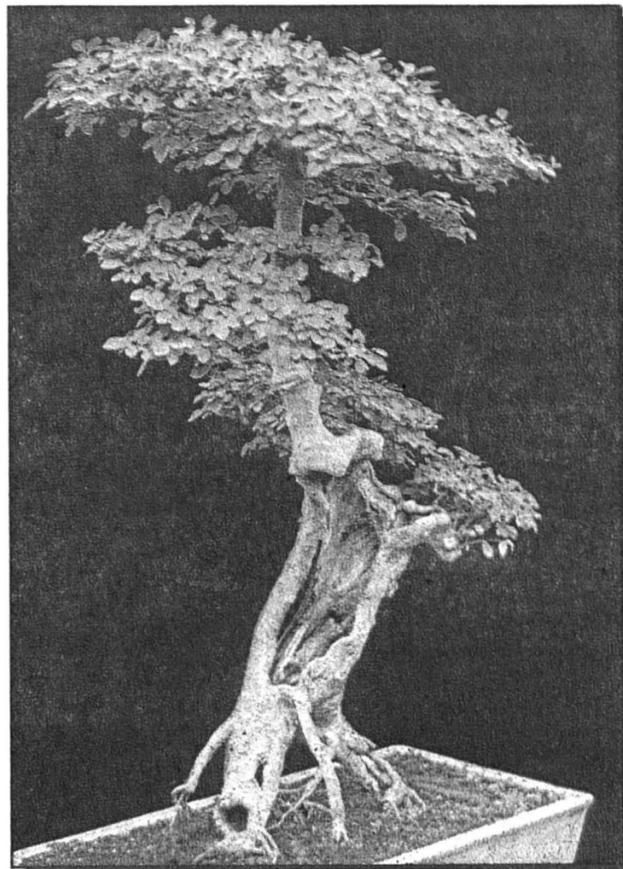
Aux amateurs occidentaux, les spécialistes recommandent d'abord les feuillus, plus faciles d'entretien, pour passer ensuite aux résineux qui exigent davantage de soins. La troisième étape aborde les «rupestres» arbres sur pierre, où les difficultés s'accumulent.

#### STYLES TORSADÉS OU EN CASCADE

On compte quatre styles principaux, chacun a une signification particulière. Le style «Chokkan», où l'arbre, droit, classique, s'élève vers le ciel. Il est incliné et sa forme peut être en semi-cascade dans le style «Shakan». Le style «Bankan» présente un tronc torsadé, enroulé sur lui-même, surtout chez les conifères. Le style «Kengai» fait retomber l'arbre en cascade.

D'autres styles découlent de ceux-ci, troncs jumeaux sur une même racine, forêt de plus de neuf arbres, racines dressées et apparentes, arbre planté sur le rocher. Tous ces styles sont des répliques de ce qui se trouve dans la nature.

Dans la société technologique d'aujourd'hui l'être humain sent confusément qu'il perd la possession de la nature, il tente de renouer avec elle. Le bonsaï lui en donne le moyen, d'où l'engouement actuel pour cet art. Néanmoins, commentent les spécialistes, pour l'Occidental l'approche n'est pas encore suffisamment «purifi-



«Ulmus parvifolia»

(photo privées)

fiée». Si ce dernier apprécie un bonsaï pour sa beauté, sa force, sa gracilité, il veut connaître son âge, sa valeur marchande... le bonsaï a une autre signification.

L'âge d'un arbre, donné par le marchand à titre informatif, n'a

pas d'importance. Ce qui entre en ligne de compte, c'est l'âge affectif, la patience, la méticulosité, l'amour, qu'on mettra à soigner son bonsaï, le nombre d'années employées à le parfaire, c'est cela qui a un sens. D. de C.

## L'origami ou l'art de raconter avec des papiers pliés

La culture japonaise révèle que ce peuple a eu, depuis des temps immémoriaux, des inclinaisons et des dons particuliers pour développer des systèmes esthétiques, approfondir les caractéristiques d'un objet, en développer les relations à travers la forme et la matière. Parmi de nombreux exemples, relevons l'origami, art de plier le papier. Un regard rétrospectif poussé jusqu'aux origines, révèle que l'origami est lié aux antiques traditions, issu de Chine, transmis à travers les âges de génération en génération.

Lorsque vers le VIIe siècle, les Japonais ont ravi aux Chinois le secret de la fabrication du papier en fibre de bois, ils obtinrent rapidement d'excellents résultats. Aujourd'hui encore, il existe de

nombreuses variétés de papiers travaillés à la main.

A l'origine, non seulement le contenu d'une lettre et les signes esquissés au pinceau, mais aussi le choix du papier et le pliage du message en harmonie avec son contenu, étaient révélateurs du prestige de l'expéditeur et de sa position sociale.

Il est reconnu que des modèles originaux, conservés avec soin, et les formules compliquées de «l'origami», littéralement: figure de papier plié, se transmettaient de génération en génération dans la caste sacerdotale de la religion shintoïste. Les rubans de papier, préparés selon des règles précises, toutes de significations symboliques, étaient utilisés durant les cérémonies et les fonctions du culte.

Il existe aujourd'hui au Japon des artistes que l'on compare à des sculpteurs, ils créent des œuvres de papier, signées de leurs noms, devenus célèbres par le pays.

#### L'OCCIDENT À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ

Ces dernières années, la renommée de l'origami a dépassé les frontières du Japon et a trouvé dans un grand nombre de pays, de nouveaux amateurs. On peut se demander ce que peut offrir à l'homme moderne occidental cet antique art populaire oriental, développé autour de figures de base déterminées.

Paradoxalement, aujourd'hui, la grande majorité des nouveaux modèles, il y en a des centaines et tout autant en élaboration, sont dus au travail des «plieurs» occidentaux. Situation étonnante: une discipline orientale, quelque peu négligée, a été transplantée en Occident, elle y a pris racine et embelli.

Les «plieurs» occidentaux se sont eux-mêmes fixés, pour ensuite les résoudre, une longue série de problèmes, chacun plus difficile que le précédent. En entreprenant de plier des sujets complexes, ils ont élevé l'origami à un nouveau

stade de maturité technique. Les formes tridimensionnelles, par exemple, sont apparues, grâce à l'intégration du plissage et du pliage, par les moyens techniques de la tradition. Des types de styles et de formes se sont affirmés et l'origami commence à être reconnu, des expositions ont été organisées aux Etats-Unis et en Angleterre.

Le code des lignes et des flèches ainsi que le vocabulaire utilisés sont maintenant bien établis, les Anglais surtout ont fourni une structure moderne à ce nouveau hobby.

#### UN DÉFI POUR LE CERVEAU ET LES DOIGTS

L'origami se situe entre l'art et le jeu. La création de formes réussies requiert bien sûr une extraordinaire ingéniosité, tout bon modèle est un triomphe de l'imagination.

L'ingéniosité inhérente à l'origami explique peut-être la force de son attrait pour ceux qui aiment rechercher. Les ingénieurs, dit-on, mais également les magiciens, les passionnés de casse-tête, les programmeurs en électronique, les mathématiciens, les lecteurs de science-fiction, tous ceux qui trouvent leur plaisir dans la solution ou la révélation inattendue d'une idée, en sont de fervents adeptes. L'origami n'est pas simplement un art, c'est un défi pour l'œil, le cerveau et les doigts, une thérapie physique et mentale.

Facile de comprendre la popularité croissante de cette discipline. Le pliage est un processus agréable en soi et le produit terminé est attrayant. De plus aucun outil n'est nécessaire, le matériel coûte peu, et il n'y a rien à nettoyer...

#### RIEN DANS LES POCHEs, TOUT DANS LES MAINS

L'origami ne demande qu'un seul matériel: le papier. Seul moyen dans les cas exceptionnels: les ciseaux!

Il existe bien sûr plusieurs sortes de papier et chacun a ses caracté-



ristiques propres. Si l'on n'a pas, à portée de main, le papier idéal, de nombreux autres types de papier sont utilisables, papier d'emballage, pages de revues, papier de soie feront l'affaire. C'est dire encore qu'il est possible de créer en tout endroit, chez soi, dans le train... parfois, par l'obligation d'employer un matériel insolite, on obtient des effets inattendus, pleins de charme. Les couleurs des papiers-cadeau jouent un rôle nouveau, donnent une note particulière.

Néanmoins le papier adéquat sera résistant, mince et de la couleur appropriée. La plupart des modèles impliquent un papier carré, mais il n'y a pas de règle absolue pour cela et toutes les formes peuvent être utilisées. Si le modèle nécessite un carré, il faudra que la feuille soit parfaitement carrée, ou que le rectangle soit un véritable rectangle. Lorsqu'il s'agira de faire un pli, on le fera fermement, avec le dos de l'ongle. Les bons plis assurent un pliage facile et seront un guide irremplaçable pour la suite de l'ouvrage, appelant une série d'autres plis. Quoi qu'il en soit, arrivé à ce stade d'information, si les doigts vous démangent, il existe aujourd'hui nombre d'ouvrages aptes à vous familiariser avec ce type d'opérations! D. de C.

